



Bibliothèque Nationale du Québec

Eugène ROUILLARD

La Côte Nord du Saint-Laurent et le Labrador Canadien



1908

Laflamme & Proulx
Imprimeurs, Québec

LA COTE NORD DU SAINT-LAURENT



EUGÈNE ROUILLARD

LA
COTE NORD
DU SAINT-LAURENT

ET LE

LABRADOR CANADIEN

Esquisse topographique — Nomenclature des cours d'eau
Forces hydrauliques — Industrie forestière
Territoires de chasse — Pêche à la mer et pêche sportive
Mines de fer — Stations de pêche
Voies de communication — Ressources générales



QUÉBEC

TYP. LAFLAMME & PROULX

1908

GOETHE NO. 1

GOETHE NO. 1

GOETHE NO. 1

GOETHE NO. 1

GOETHE NO. 1

GOETHE NO. 1



FC

2945

126435

6 R69

58

UN MOT AU LECTEUR

LES opinions se sont sensiblement modifiées depuis quelques années sur le compte de la Côte Nord du fleuve Saint-Laurent et du Labrador.

Ce n'est déjà plus ce pays désolé que l'on avait l'habitude de se représenter avec un sol d'une aridité décevante, des plaines sablonneuses à perte de vue, une forêt rabougrie, un climat inhospitalier et une mer assez peu miséricordieuse aux pêcheurs qui lui demandaient leur subsistance.

C'est pourtant cette légende fantaisiste qui, en s'incrustant d'année en année dans l'esprit de nos populations, a fait à la Côte-Nord, comme à toute la région du Labrador, cette pitoyable réputation qui a prévalu si longtemps.

Il nous a fallu la venue de quelques capitalistes américains et européens pour nous ramener à la réalité et modifier nos premières impressions.

On peut voir en effet, par ce qui se passe sous nos yeux depuis deux à trois ans, que les Américains jugent de la situation tout autrement que nous et qu'ils sont loin d'épouser nos dédains pour les sources de richesse que recèle cet immense territoire qui s'étend de la Seigneurie des Mille-Vaches à Blanc-Sablon.

Il est à peu près superflu de dire que ce n'est pas la qualité du sol et encore moins l'idée de jeter les bases de quelques colonies agricoles qui ont appelé l'attention des étrangers sur la Côte-Nord. C'est chose connue que le sol, dans toute cette partie du pays, est pauvre et que les établissements agricoles qui y ont prospéré ne forment pour ainsi dire que l'exception.

Toute la richesse de la Côte-Nord et du Labrador canadien—et celle-là n'est pas une quantité négligeable—consiste dans ses rivières, ses forêts, ses mines, ses pêcheries, ses immenses territoires de chasse et ses innombrables forces hydrauliques éparpillées tout le long de la côte.

Les forêts ne peuvent être assimilées sans doute—au moins pour une grande partie d'entre elles—à celles qui recouvrent les Laurentides dans les cantons du Nord et dans la vallée de l'Outaouais, ni même à celles de la Baie des Chaleurs, mais telles qu'elles sont, ces forêts peuvent encore alimenter presque indéfiniment les pulperies que l'on érigera de ce côté. En effet, les essences forestières dominantes de la Côte-Nord sont l'épinette blanche et l'épinette noire, c'est-à-dire les meilleures essences qui entrent dans la fabrication de la pâte à bois. La même région nous fournit encore le bouleau, le tremble et le sapin. Tous ces bois, sans être de grande dimension, sont de bonne qualité, et c'est là le point essentiel pour le commerce et l'industrie.

Ce qui paraît être un peu moins connu que les forêts de la Côte-Nord, ce sont les superbes pouvoirs hydrauliques que nous rencontrons de ce côté.

Il est vrai que ce n'est guère que depuis une quinzaine d'années que cette richesse nouvelle, la *houille blanche*, est entrée pratiquement dans le monde industriel. Mais quelle place elle y occupe déjà ! On sent, à ne pas s'y méprendre, qu'elle est appelée à supplanter sa rivale, la houille noire, car quelque usage et quelque abus même qu'on en puisse faire, les rivières et les torrents n'en continueront pas moins de couler, dans mille ans aussi bien que maintenant, et à nous fournir une force entièrement gratuite. Aujourd'hui surtout que l'on a trouvé le secret de capter toute la force hydraulique des torrents et des chutes, il est facile d'entrevoir quel appoint vont apporter au développement industriel toutes ces forces naguère insoupçonnées.

Un des membres du cabinet de Québec, l'honorable M. Turgeon, ministre des Terres et des Forêts, avait déjà laissé pressentir, dans un discours justement remarqué, tout le parti qu'il serait possible de tirer des grands cours d'eau de la côte nord du Saint-Laurent.

«Toute la côte nord du Saint-Laurent, disait-il, que l'on croyait jusqu'ici inaccessible, inhospitalière, à peine recouverte de sapins rabougris, est coupée par des rivières que l'on pourrait appeler des fleuves gigantesques. Sur chacune de ces rivières il y a des centaines de chutes. . . Sur la rivière Manicouagan, par exemple, à quelques lieues de la mer, il y a une chute qui, par le volume et la puissance, laisserait loin derrière elle ce que l'on croyait être les incomparables chutes du Niagara.»

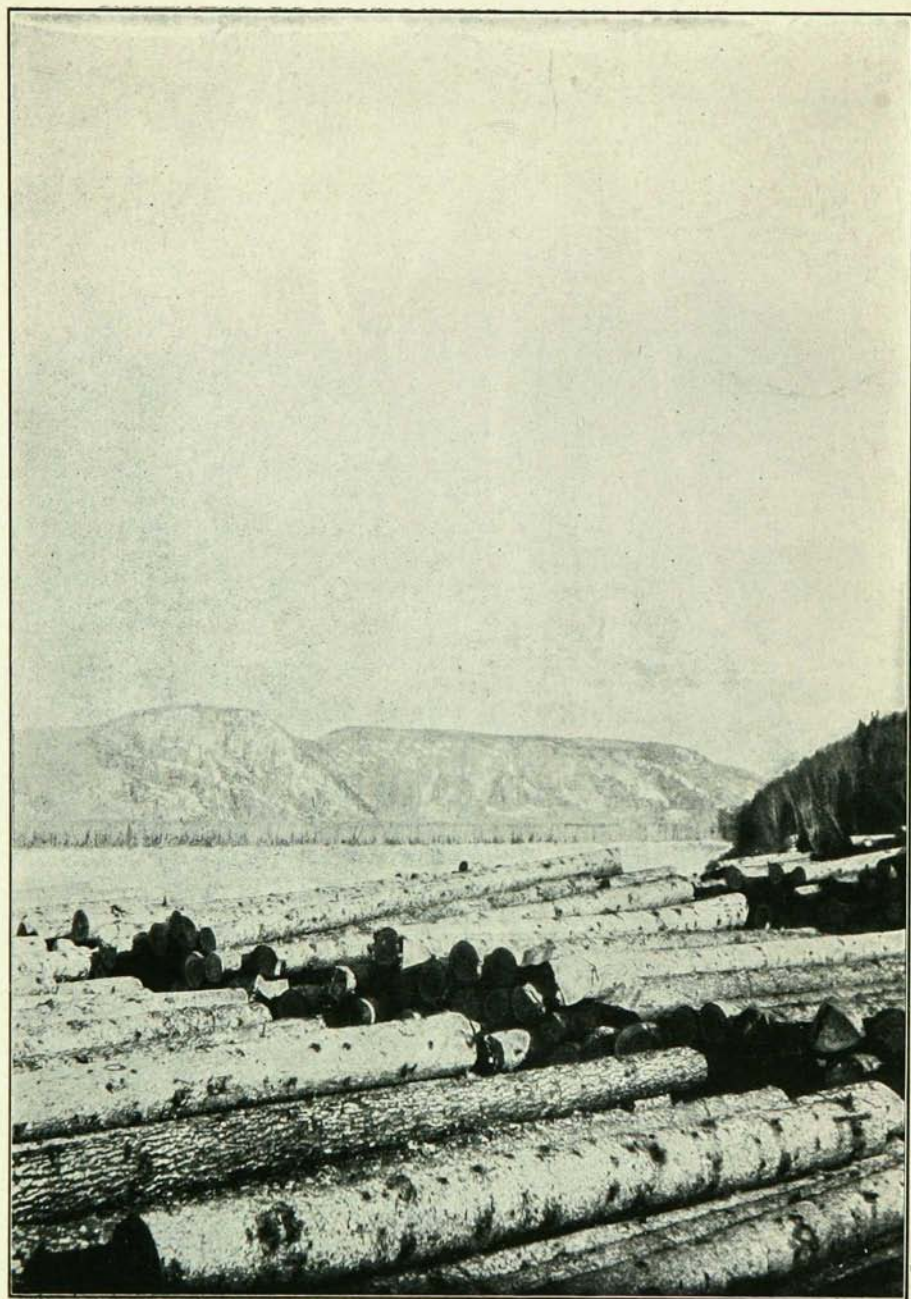
Et l'honorable ministre ajoutait : «Tous ces fleuves du Nord charrient entre leurs rives à peine connues, des forces, des énergies dont il est impossible de préciser la grandeur, et l'esprit est confondu devant le rêve de l'avenir qu'il est permis de faire pour notre pays. . . C'est du Nord que nous viendra la prospérité.»

C'est aussi notre sentiment. Le temps est venu de soulever le voile qui dérobait à nos yeux un coin du pays où tant de richesses sont accumulées, et c'est dans ce but que nous avons tracé dans les pages qui vont suivre une esquisse, aussi complète que possible, des cours d'eau de la Côte-Nord pouvant, à raison de leur volume et des belles forêts qui bordent leurs rives, constituer des auxiliaires précieux pour la grande et petite industrie, tout en demeurant des centres de pêche et de chasse de la plus grande fécondité.

Nous avons voulu faire davantage. Le Labrador et la Côte Nord du golfe étant appelés à des développements que l'on commence déjà à prévoir, ont été étudiés sous les aspects les plus multiples. En d'autres termes, nous avons

recueilli et groupé tous les faits qui pouvaient être de nature à jeter quelque lumière sur un territoire convoité par les capitalistes et les industriels étrangers. et dont les nôtres ne font que commencer à soupçonner les richesses, aussi variées qu'elles sont considérables.

E. R.



« Jetée de billots » (*Rollway*) sur la rive gauche de la Manicouagan

LA CÔTE NORD DU SAINT-LAURENT et le Labrador canadien

CHAPITRE I

Description de la Côte-Nord et du Labrador canadien. — Aspect physique.
— Climat. — Les parties cultivables. — Engrais de la mer. — Havres
de refuge. — Mouvement de la population. — Réserves de terres affectées
aux Sauvages. — Le groupe des Montagnais.

A l'origine, on désignait sous le nom générique de « Côte du Labrador » tout le littoral compris entre la rivière Saguenay à l'ouest et le détroit de la mer d'Hudson à l'est et au nord. Un peu plus tard, on fit commencer à la Pointe-des-Monts la naissance des côtes labradoriennes. Puis vint l'amiral Bayfield qui plaça dans le Labrador proprement dit toutes les terres et côtes à partir du havre des Sept-Isles. Aujourd'hui, on semble vouloir modifier quelque peu cette division géographique. La désignation de Côte-Nord s'applique plus particulièrement à cette grande étendue de terrains et de côtes comprise entre la rivière Portneuf, située à 146 milles de Québec, et Natashquan. D'autre part, le Labrador canadien commen-

cerait à ce dernier endroit pour se terminer à Blanc-Sablon, qui est la limite de la province de Québec à l'est (1).

La côte nord du Saint-Laurent est absolument montagneuse. C'est la longue chaîne de nos Laurentides qui se poursuit, tantôt s'écartant assez profondément du fleuve, tantôt le rasant. Lorsque dans leur course aventureuse, elles s'éloignent du fleuve, ces montagnes forment des plaines d'une étendue plus ou moins considérable, mais elles reviennent obstinément au fleuve pour lequel elles semblent éprouver une inclination particulière et en constituent, pour ainsi dire, la rive jusqu'au golfe.

Détail particulier et que nous tenons à noter au passage, c'est que la longue chaîne des Laurentides, en contournant la rivière Corneille, à deux milles de la mer, laisse apercevoir un immense plateau très élevé que l'on a surnommé *la Table* et qui, à raison de sa situation particulière et de son élévation, sert de point de repère à tous les navigateurs de la Côte.

*
* *

Jusqu'à Portneuf, en partant de Tadoussac, l'agriculture forme encore une des principales ressources des habitants. Les Grandes et Petites-Bergeronnes, les Escoumains, Mille-Vaches et Portneuf lui-même contiennent en effet d'assez bonnes terres où l'on récolte à peu près toutes les céréales. Au delà de Portneuf, le sol change tout-à-coup d'aspect.

(1) Tous les habitants de la côte n'ont pas accepté cependant cette nomenclature géographique. Ils désignent sous le nom de *Petit Nord* toute la partie du littoral qui s'étend de la Pointe des-Monts à Natashquan, et sous celui de *Grand Nord* le fouillis inextricable d'îles et d'îlots rocheux qui dérobent la terre ferme à tous les yeux, et cela depuis Kégashka jusqu'à Blanc-Sablon.

Ce n'est presque partout que du sable ou des terrains généralement ingrats. Il ne faut pas déduire de cette remarque qu'on ne rencontre plus aucun cultivateur sur les autres points de la côte. Au petit-Mai, à la Pointe-aux-Anglais, auz Sept-Isles, à Moisie, et en quelques autres postes, il y a certaines étendues de terrain qui, pour peu qu'elles aient bénéficié des engrais fournis par la mer, donnent encore de bons rendements de céréales à leurs propriétaires. Mais ce ne sont là que des exceptions; d'une manière générale, le sol est pauvre, et puis le climat n'y est guère favorable à la culture des céréales. A Bethsiamis, faisait remarquer le R. P. Arnaud, en 1896, «les arbres ne commencent à bourgeonner que dans le mois de juin; la terre est froide, il faut attendre bien tard pour semer les patates qui viennent souvent à maturité.»

Ces engrais de la mer — puisque nous touchons à ce sujet — mérite ici une mention spéciale. En certains temps de l'année, le printemps et l'automne, la mer dépose sur le rivage des quantités énormes d'herbes marines, des varechs de toute sorte. Il n'y a qu'à recueillir ces herbes, les mettre en tas et les laisser fermenter avant de s'en servir. Ces herbes constituent ensuite un engrais des plus énergiques.

Les pêcheurs ont encore à leur disposition les déchets de poisson, les têtes de morue et le poisson lui-même pour enrichir leur sol. Seulement, comme la culture, dans les quelques endroits où elle est susceptible de se faire, n'est pas et ne sera point de sitôt la passion dominante des habitants de la Côte, tous ces riches engrais restent à peu près inutilisés.

*
* *

Le climat est rude et les gelées assez précoces. Le froid y est beaucoup plus vif qu'à Québec, sans compter que les vents soufflent parfois avec une violence inouïe. Le vent

de nord-est surtout y sévit avec fureur et ce qui le rend encore plus fâcheux, c'est qu'il lui arrive de tenir des semaines entières.

La neige tombe avec abondance durant la saison de l'hiver; une couche de cinq ou six pieds est chose fort ordinaire. Assez souvent même, cette épaisseur est dépassée. On estime que la différence de température avec Montréal est d'environ un mois.

De Natashquan à Blanc-Sablon, c'est-à-dire dans le Labrador canadien, la côte du Golfe devient de plus en plus rocheuse; elle est perpétuellement découpée ou échancrée par des anses et des baies étroites, longues, souvent très profondes, presque toujours soustraites aux yeux des navigateurs du large par de nombreuses îles et d'innombrables îlots. A remarquer aussi que sur la totalité de ce parcours, le bois se retire à l'intérieur et se localise sur le bord des rivières.

« Pour le marin étranger à ces passages, écrivait en 1898, M. H. de Puyjalon, qui a passé vingt années de sa vie sur la côte, rien n'est plus effrayant que la côte du Labrador, lorsqu'il l'aperçoit de la haute mer en un jour de tempête.

Il ne voit qu'une ligne ininterrompue de récifs où les eaux viennent se briser en embruns prodigieux. Pour le marin de la côte rien n'est plus hospitalier que cette ligne redoutable, car il sait qu'en arrière il trouvera les havres les plus sûrs, où s'abriteraient toutes les flottes du monde et où les conduiraient les chenaux les plus profonds, si elles osaient tenter de s'y engager. »

Cette disposition spéciale a fait de cette partie de la province le lieu d'élection des oiseaux de mer, des crustacés, des poissons mixtes, des pinnipèdes et des carnassiers terrestres qui en font leur nourriture.

De Kégashka à la baie de Brador, le littoral et les baies sans nombre qui le découpent en tous points, est bordé des roches les plus dures. On pourrait, à la rigueur, dénommer cette région la côte de granit.

Les collines qui s'élèvent un peu en arrière du rivage, se présentent en croupes arrondies et mamelonnées. Quelquefois, elles découvrent aux regards des sommets sourcilleux et aigus; un peu plus loin, toutes ces hauteurs qui ne dépassent guère quatre ou cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, sont recouvertes de mousses et de lichens aux couleurs les plus variées.

Le temps et les éléments ont étendu, sur les parties coupées à pic et que l'on ne peut gravir, des teintes violacées, nuancées de gris, de rouge et de noir qui tranchent sur le fond rosâtre de la roche nue.

La base de toutes ces élévations qui bordent immédiatement le rivage de la mer ou des lacs est défendue par une sorte de moraine formée par l'accumulation des roches arrachées à leur flanc par les glaces.

Dans les vallons, la végétation se manifeste avec une vigueur relative, et l'on y rencontre des taillis assez étendus d'épinette, de sapin et de bouleau, s'élevant de temps à autre sur la déclivité des montagnes jusqu'à une certaine hauteur.

Ces bois que l'on croirait à première vue de la plus extrême pauvreté, offrent tous les éléments nécessaires au chauffage, et souvent donnent des pièces de charpente suffisantes pour tous les besoins de la construction.

Nombre de grands lacs, dont les rives sont composées de roches alternant avec des plages sablonneuses, présentent, sur le sommet des plaines des couches de sable noir ferrugineux et dans les roches des mouches d'oxydure magnétique et de pyrites.

La côte nord du golfe Saint-Laurent, de même que le Labrador canadien sont relativement peu habités, si l'on tient compte de l'étendue du territoire. Il fut même un temps où toute la population se résumait en quelques familles de pêcheurs et de chasseurs éparpillées dans les principaux postes de pêche. Aujourd'hui qu'on a pris connaissance des immenses richesses que recèle cette région, qui pourrait à elle seule former une province, aujourd'hui, disons-nous, que l'on s'est rendu compte que ses forêts qui s'étendent à perte de vue, que ses mines de fer inépuisables, que ses territoires de chasse, les plus beaux du pays et peut-être du monde entier, pouvaient être utilisés, un courant assez considérable s'est porté de ce côté. Et ce réveil ou plutôt cet exode s'accentuera encore dans de plus fortes proportions lorsque l'industrie naissante aura pris corps, que les mines de fer que l'on rencontre un peu partout seront exploitées, et que les nemrods indigènes ou étrangers se seront pénétrés de l'importance et de la valeur de nos immenses territoires de chasse.

La population actuelle de la région qui nous occupe est de 9,000 à 10,000 personnes appartenant à divers nationalités. L'on y coudoie des Canadiens-français, des Acadiens, des Irlandais, des Ecossais, des Jersiais, des Terre-neuviens. Ce sont cependant les Canadiens-français et les Acadiens qui forment le groupe le plus important. Voici comment cette population était répartie d'après le dénombrement officiel de 1901 :

Tadoussac . . .	259 âmes	Anticosti . . .	442 âmes
" village .	511 "	Moisie . . .	1309 "
Portneuf et Laval.	247 "	Natashquan . .	804 "
Iberville. . . .	616 "	Mécatina . . .	213 "
Bethsiamis . . .	501 "	P ^{re} aux Esquimaux	1818 "
Escoumains. . .	490 "	Bonne-Espérance.	903 "

Manicouagan . . .	311 âmes	Territoire non . . .	
Pointe-des-Monts.	529 "	organisé (1) . . .	48 âmes

Dans ce chiffre total de 10,000 âmes, se trouve compris le groupe de sauvages montagnais et nascapis représentant à lui seul un contingent d'environ 1666 individus. Ces sauvages mènent, comme on le sait, une vie nomade. Leur unique occupation est la pêche et la chasse. Ils sont même les principaux fournisseurs de pelleteries de la compagnie de la baie d'Hudson, de la maison Révillon et des maisons de commerce de Québec. Le gouvernement leur a cédé trois réserves de terrain sur la Côte-Nord : la première à Bethsiamis, d'une étendue de 63,100 acres ; la seconde, aux Sept-Isles, d'une superficie de 640 acres, puis celle des Escoumains, sur le côté sud-ouest de la rivière, d'une étendue de 97 acres. Les autres groupes montagnais auxquels se mêlent maintenant un certain nombre de Nascapis (2) résident à Mingan, Natashquan, la Romaine et à Saint-Augustin.

Sur la réserve des Escoumains, il n'y a pas plus de 50 Montagnais. A Bethsiamis, on en trouve 476, aux Sept-Isles 377, à Mingan 236, à Saint-Augustin 198, à Natashquan 72, à la Romaine 157 (3).

Ces tribus sauvages sont en décroissance. Au témoignage des missionnaires de la côte, leur nombre aurait même diminué de moitié depuis le milieu du siècle dernier. On attribue cette prodigieuse diminution à une excessive mortalité des enfants en bas âge, mal auquel on ne peut remédier, vu les conditions de la vie chez les sauvages.

(1) D'après la statistique officielle d'Ottawa, le territoire non organisé sur la Côte-Nord comprendrait 8,012,728 acres en superficie.

(2) Tout comme les Montagnais, les Nascapis appartiennent à la grande famille algonquienne.

(3) Ces statistiques sont pour l'année 1906.

CHAPITRE II

Anciens et nouveaux cantons. — Leur organisation régulière et leur désignation. — Les premiers concessionnaires de droits de pêche sur la côte. — Superficie et bornes des nouveaux cantons.

UN territoire d'une étendue aussi considérable offrant les ressources les plus variées et parsemé d'archipels constituant eux-mêmes un grand centre d'attraction pour les chasseurs et les pêcheurs, demandait à être organisé régulièrement. C'est à quoi a songé en ces derniers temps le ministère des Terres et Forêts. La Côte-Nord ne comptait jusqu'à ce jour que quelques rares cantons ayant reçu une organisation parfaite. C'étaient les cantons *Arnaud, Babel, Cannon, De Mons, Duval, Escoumains, Hébert, Iberville, Lacoste, Laval, Laflèche, Le Neuf, Letellier, Manicouagan, Natashquan, Dumas, Pontgravé*. On vient de lui en adjoindre trente-deux autres, le plus grand nombre portant des noms historiques. En voici la nomenclature, avec leur délimitation respective :

 BOUGAINVILLE — Borné au nord par les terres vacantes de la Couronne, au sud et au sud-est par le golfe Saint-Laurent, à l'est par le cañon Brouague et à l'ouest par la rivière Saint-Augustin.

Les îles de la rivière Saint-Augustin font partie de ce canton.
Superficie totale : 59,000 acres.

Bougainville (Louis-Antoine) est l'une des illustrations de la Nouvelle-France. Il a enrichi la géographie d'un grand nombre de découvertes.

PONTCHARTRAIN.— Borné au nord partie par le cauton Chevalier et partie par les terres vacantes de la Couronne, à l'est par la rivière Saint-Paul ou des Esquimaux, au sud-est et au sud par le golfe Saint-Laurent et à l'ouest partie par la baie des Homards du dit golfe Saint-Laurent, partie par le lac Napetipi et partie par le canton Marsal.

Toutes les îles du lac Napetipi situées dans le voisinage immédiat du territoire ci-haut décrit font partie du canton.

Superficie du canton, en y comprenant les îles : 47,800 acres.

Le nom de Pontchartrain rappelle le souvenir d'un fort qui fut bâti dans la baie des Phélyppeaux par Le Gardeur de Courtemanche.

PHÉLYPPEAUX.— Situé sur la Côte Nord du Saint-Laurent, borné au nord par les terres vacantes de la Couronne, au sud par la rive du golfe Saint-Laurent, à l'est par le canton Brest et à l'ouest par le canton Bonne-Espérance.

Superficie : 41,000 acres.

La baie de Phélyppeaux est ainsi désignée sur les cartes françaises du dix-huitième siècle, et dans les vieux titres de concession.

BREST.— Situé sur la Côte Nord du golfe Saint-Laurent à l'extrémité est de la province de Québec, borné au nord par les terres vacantes de la Couronne, au sud par la rive du golfe Saint-Laurent et à l'ouest par le canton Phélyppeaux.

Superficie : 43,000 acres.

Le découvreur du Canada, Jacques Cartier, visita la baie de Brest lors de son premier voyage, et c'est lui qui lui donna ce nom.

CHEVALIER.— Situé sur la Côte Nord du golfe Saint-Laurent, borné à l'est par la rivière Saint-Paul ou des Esquimaux au sud par le canton Pontchartrain, au nord et à l'ouest par les terres vacantes de la Couronne.

Toutes les îles de la partie de la rivière Saint-Paul qui borne à l'est le territoire ci-haut décrit font partie du canton.

Superficie, les îles comprises ; 52,000 acres.

Chevalier est le nom d'une famille établie dans l'ancienne seigneurie du chevalier de Saint-Paul, et dont les descendants vivaient naguère encore en cet endroit.

MARSAL. — Situé sur la Côte Nord du golfe St-Laurent, borné au nord par les terres vacantes de la Couronne, au sud par le golfe Saint-Laurent, à l'est, partie par la baie des Homards, partie par le lac Napetipi et partie par le canton Pontchartrain, et à l'ouest partie par la Baie de Shecatika et partie par le canton Brouague.

Le canton *Marsal* comprend en même temps toutes les îles du lac Napetipi.

Etendue totale : 60,000 acres.

Sieur Antoine Marsal, négociant de Québec, était un concessionnaire de droits de pêche sur la Côte-Nord en 1743.

CANTON MONTESSON. — Le Sieur Croisille de Montesson, officier des troupes, fut en 1749 concessionnaire de droits de pêche sur la Côte-Nord.

Ce canton est borné vers le nord par le deuxième lac des Ha ! Ha ! et par les terres vacantes de la Couronne, vers l'est par le canton de Boishébert, par la rive droite d'une chaîne de petits lacs qui déversent leurs eaux dans le lac à Charles, par la rive droite de ce lac et celle de sa décharge dans le lac Gros-Mécatina et par celle de ce dernier lac jusqu'à la décharge de la rivière Gros-Mécatina dans le lac du même nom, vers le sud par la rive gauche de la rivière Gros-Mécatina et celle des premier, deuxième et troisième lacs qui sont des élargissements de cette rivière, et vers l'ouest, par les quatrième, dix-neuvième et vingtième lacs de la rivière Gros-Mécatina et par les terres vacantes de la Couronne.

Superficie de ce canton : 50,800 acres.

CANTON BOISHÉBERT. — Louis Deschamps, sieur de Boishébert, était capitaine de la compagnie du détachement de la marine en la Nouvelle-France. Sa veuve, Geneviève de Ramezay, obtint en 1758 une concession sur la Côte-Nord.

Ce canton est borné au Nord par les premier et deuxième lacs des Ha ! Ha !, par la rivière et la baie des Ha ! Ha !, à l'est et au sud par le golfe Saint-Laurent, et à l'ouest par la rive gauche de la rivière et du lac Gros-Mécatina, par celle de la décharge du lac à Charles, par celle d'une chaîne de petits lacs qui déversent leurs eaux dans le dit lac à Charles, puis par une ligne devant être tirée sur la course nord astronomique, depuis le point le plus au nord du dernier de ces petits lacs qui forment la dite chaîne jusqu'au deuxième lac des Ha ! Ha !

L'île formée par les deux décharges de la rivière Gros-Mécatina dans le golfe Saint-Laurent, ainsi que les îles de la décharge de l'est, du lac Gros-Mécatina, du lac à Charles et de la chaîne de petits lacs qui déversent leurs eaux dans ce dernier, font partie du canton.

Ce canton, en y comprenant les îles, couvre une étendue de 56,000 acres.

CANTON D'AUDHEBOURG. — Borné au nord par les terres vacantes de la Couronne, vers le sud par le premier lac de la rivière des Ha ! Ha ! et par le golfe Saint-Laurent, vers l'est par la rivière et les deux lacs Kécarpouë et par le golfe, vers l'ouest par le premier lac des Ha ! Ha !

Toutes les îles du premier lac des Ha ! Ha ! et de la rivière du même nom font partie de ce canton.

Étendue du canton : 65,500 acres.

Le nom de canton rappelle le souvenir de M. Volant d'Audhebourg qui fut l'un des représentants de François Bissot de la Rivière.

CANTON COOK. — On a voulu commémorer ici le souvenir de l'illustre navigateur anglais qui visita notre grand fleuve à

l'époque où Québec était assiégée par le général Wolfe, et qui en dressa une carte.

Ce canton est borné au nord par les terres vacantes de la Couronne, à l'est et au nord par le golfe Saint-Laurent, à l'ouest par la rivière et les premier et deuxième lacs Kécarpouë et par les terres de la Couronne. Les îles de la rivière et des deux lacs Kécarpouë sont intercalées dans le canton.

Etendue : 51,000 acres.

ARCHIPEL DU VIEUX FORT.— Cet archipel est formé de toutes les îles du golfe Saint-Laurent situées en front des cantons de Bonne-Espérance et Pontchartrain, dans le comté de Saguenay.

BONNE-ESPÉRANCE.— Borné au nord par les terres vacantes de la Couronne, au sud par la rive du golfe Saint-Laurent, à l'est par le canton Phélyppeaux et à l'ouest par la rivière Saint-Paul ou des Esquimaux.

Superficie : 55,000 acres.

BROUAGUE.— Borné au nord par les terres vacantes de la Couronne, au sud par le golfe Saint-Laurent, à l'est, partie par la baie de Shecatiga et partie par le canton Marsal, et à l'ouest par le canton Bougainville et partie par les terres vacantes de la Couronne.

Superficie : 58,000 acres.

Sieur François de Brouague était fils d'un négociant de Québec. Il exerça pendant longtemps la charge de commandant pour le roi sur la côte du Labrador.

ARCHIPEL DU BLANC-SABLON.— Cet archipel est formé de toutes les îles du golfe Saint-Laurent situées en front des cantons Brest et Phélyppeaux, dans le comté de Saguenay.

CANTON BISSOT.— Ainsi nommé en l'honneur du Sieur Bissot de la Rivière, premier concessionnaire du fief et de la Seigneurie de Il'le-aux-Œufs (1668).

Ce canton est sillonné par la rivière Musquarro.

CANTON LALANDE. — Jacques de Lalande, sieur de Guyon, se fit concéder avec Louis Joliet, les îles de Mingan, et installa des postes de pêche au Mecatina et à l'île Sainte-Marie, dans la baie de Saint-Augustin.

La rivière Musquanousse sillonne ce canton.

CANTON LAGORGENDIÈRE. — Joseph Fleury de la Gorgendièrre était un des héritiers de Joliet. Il hérita, en 1725, des deux parties du fief de Mingan.

La rivière Washicoutai passe dans ce canton.

CANTON DUCHESNEAU. — L'intendant Duchesneau, qui a donné son nom à un canton, a signé, la plupart des concessions de pêche sédentaire qui furent faites sur la côte. Il est aussi l'auteur d'une excellente carte de la côte nord du fleuve Saint-Laurent.

La rivière Olomanoshibou passe à travers ce canton.

CANTON PEUVRET. — Jean-Baptiste Peuvret, sieur de Gaudarville, fut conseiller du roi et greffier du papier terrier sous l'intendant Duchesneau.

La rivière Coacoachoo coule dans ce canton.

CANTON LE GARDEUR. — Le Gardeur de Courtemanche, fils de Le Gardeur de Repentigny, fut d'abord capitaine d'une compagnie de la marine puis un peu plus tard commandant pour le roi à la côte du Labrador.

CANTON LIÉNARD. — Daniel Liénard de Beaujeu, lieutenant d'une compagnie de troupes du détachement de la marine, se fit accorder en 1749 une concession de pêche sur la côte-nord.

Ce canton est arrosé par la rivière Etamamiau.

CANTON CHARNAY. — Marie-Louise-Renée de Charnay, seigneuresse de Kamouraska, était l'épouse de Paschal-Jacques Taché, bourgeois des postes du roi en 1748.

CANTON BAUNE. — Sieur Baune était capitaine des gardes du gouverneur de la Nouvelle-France, M de la Jonquière. Il obtint, en 1749, la concession du poste du cap Charles sur la côte du Labrador.

CANTON BELLECOURT. — François Lafontaine de Bellecourt, conseiller au Conseil Supérieur, avait hérité en 1733 des héritiers Bissot et Joliet du fief des îles de Mingan et de l'île d'Anticosti.

CANTON SAINT-VINCENT. — Sieur de Saint-Vincent, enseigne dans les troupes du détachement de la marine pour le service du roi en la Nouvelle-France, devint le conoessionnaire en 1740, d'un poste de pêche sur la Côte-Nord.

CANTON CÉRY. — Philippe d'Ailleboust, sieur de Céry, obtint des droits de pêche en 1753.

Ce canton est traversé par la rivière Gros-Mécatina.

ARCHIPEL DE SAINT-AUGUSTIN. — Ce canton renferme les îles et îlots situés au-devant des cantons Brouague, Bougainville et partie de Cook. Il comprend aussi la section nord-est des îles dites *du canal*, à l'embouchure de la rivière Saint-Augustin.

ARCHIPEL DU GROS-MÉCATINA. — Ce canton comprend l'île de ce nom et les îles et les îlots adjoignant qui se trouvent placés au-devant des cantons Cook et Fournel, section sud-ouest du groupe dit du *canal*.

ARCHIPEL PETIT-MÉCATINA. — Ce canton embrasse l'île de ce nom avec les îles et îlots situés en front des cantons Charnay et Vincent.

ARCHIPEL KECARPOUÉ. — Ce canton embrasse dans ses limites les îles et îlots du golfe Saint-Laurent situés en front des cantons Cook, d'Audhebourg et de Boishébert.

ARCHIPEL SAINTE-MARIE. — Dans ce canton sont intercalés les îles et îlots de ce nom et tous les autres situés au-devant des cantons Bellecourt, Etamamiou et Bréard.

ARCHIPEL OUAPITAGON et COACOACHOO. — Ce canton comprend les îles et îlots situés en face des cantons Bissot, Lalande, Washicotai, Duchesneau, Peuvret, Le Gardeur et Liénard, le tout s'étendant de la côte jusqu'en pleine mer.

CHAPITRE III

De Québec au Labrador.— Modes de communication.— Service par eau et par terre.— Deux lignes de bateaux à vapeur.— Le cométique et le chien esquimau.— Apparition du renne.— Tableau des distances entre Québec et les principaux postes de pêche.

SI l'on a pu souffrir dans le passé de l'absence de communications régulières et suivies entre les villes de Montréal et de Québec et les postes lointains de la côte-nord du fleuve Saint-Laurent, on ne pourrait guère aujourd'hui formuler de plaintes à cet égard.

Le service par eau est en effet assuré par trois excellents bateaux à vapeur, le *King Edward*, le *Ristigouche* et le *Natashquan*.

Les points d'arrêt des deux premiers sont Portneuf, Bethsiamis, Manicouagan, Godbout, Pointe-des-Monts, Baie-de-la-Trinité, Ile-aux-Œufs, Pentecôte, Sept-Isles, Moisie, Rivière-aux-Graines, Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Magpie, rivière Saint-Jean, Longue-Pointe, Anticosti, Mingan, Pointe-aux-Esquimaux, Piasthe-Baie, Natashquan.

Le *King Edward* et le *Ristigouche*, qui sont la propriété de MM. Holliday & frères, de Québec, font, en moyenne, quatre voyages par mois. Ils transportent passagers, malles et cargaison.

Le *Natashquan*, bateau à vapeur de deux cents pieds de longueur sur trente de large, fait la navette entre Montréal, Québec et différents postes de pêche de la Côte-Nord. Ce

vaisseau est la propriété de la *North Shore Transportation and Wreckage Cie* et a inauguré avec succès son service l'année dernière.

Voilà pour la grande navigation, ou plutôt la navigation régulière. Il y a, en outre, entre les différents postes de pêche qui sont assez distants les uns des autres, le service des goélettes, des barges, des yachts et des canots de toute dimension. Durant la saison de l'hiver, les habitants de la Côte et du Labrador, pour communiquer de poste en poste et s'approvisionner de bois de chauffage, se servent du *cométique*, sorte de traîneau d'une longueur de neuf à dix pieds que tirent cinq ou sept chiens esquimaux.

Un bon attelage de chiens esquimaux peut fournir, dans un cas pressé, plus de quinze milles à l'heure et plus de cent milles par jour.

Ces animaux, qui ont plusieurs points de ressemblance avec le loup, ne sont nourris qu'une fois par jour, alors que la course est terminée. On leur sert d'ordinaire du *maigre* de baleine, ou de la farine de blé-d'Inde mélangée avec de l'eau, ou encore des têtes de morue. Tous les grands postes de pêche utilisent les chiens esquimaux durant la rigoureuse période de l'hiver. La Pointe-des-Esquimaux possède à elle seule près de quatre cents de ces chiens.

Nonobstant les services qu'ils ont pu rendre et qu'ils rendent encore, il n'en reste pas moins établi que ces chiens esquimaux ont une mauvaise réputation justement méritée, qu'ils sont gourmands, querelleurs, qu'ils s'attaquent aux troupeaux de moutons et qu'ils sont la terreur des poulailers où ils exercent de nombreux ravages. Ajoutons que leurs hurlements lugubres et prolongés, qui se font entendre dans le silence de la nuit, n'ont pas, non plus, rien de rassurant et qu'ils tiennent souvent tout un hameau en éveil.

Pour toutes ces causes, on a fréquemment songé à se

débarrasser de ces animaux incommodes et il n'est pas impossible qu'à brève échéance ce projet soit mis à exécution, si surtout l'on arrive à acclimater chez nous le renne de Laponie ou de Norvège.

C'est à M. le docteur Greenfeld, médecin-en-chef de l'hôpital de Harrington, que nous sommes redevables d'une expérience dans ce sens. Désireux de rendre service à toute cette population de la Côte Nord qui est privée d'animaux domestiques, le docteur Greenfeld a songé à faire venir de la Norvège 250 rennes qui seront distribués, dès le printemps prochain, le long de la Côte.

On estime avec raison que le renne rendra ici, tout comme en Laponie et en Norvège, d'inappréciables services. Il fournira aux pêcheurs de la Côte-Nord sa chair et son lait et lui servira en outre de bête de somme. Sa souplesse et sa force de résistance sont en outre bien supérieures à celles du chien esquimau. C'est ainsi qu'un renne ordinaire peut fournir en une journée une course de 90 milles avec un traîneau chargé de plus de deux cents livres.

L'entretien du renne est aussi peu dispendieux qu'on peut le souhaiter. Cet animal se contente, comme nourriture, de mousses et de lichens qui poussent sur les rochers, toutes choses qu'on rencontre en abondance sur la côte du nord du Saint-Laurent.

Si cette expérience du docteur Greenfeld est couronnée de succès, comme nous sommes porté à le croire, on peut déjà entrevoir quelle somme de bien-être il en sortira pour cette brave population de la côte et quelle transformation elle est appelée à opérer dans ces régions lointaines qui n'ont connu jusqu'ici, comme modes de locomotion, que le maussade chien esquimau.

A titre de renseignements complémentaires, nous dressons ici un tableau des distances des différents postes échelonnés le long de la rive nord du Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à Blanc-Sablon.

TABLEAU DES DISTANCES DE QUÉBEC À BLANC-SABLON ⁽¹⁾.

<i>Noms des Postes.</i>	<i>No. de milles.</i>	<i>Noms des Postes.</i>	<i>No. de milles.</i>
Les Petites-Bergeronnes	122	Rivière à la Truite.	323
Escoumaïns	131	Pointe-du-Cormoran	336
Mille-Vaches.	142	Pigou	344
Portneuf	146	Rivière-au-Bouleau	350
Sault-au-Cochon	154	Rivière Manitou	358
Ilets de Jérémie.	173	Rivière Chaloupe	364
Bethsiamis	179	Rivière Sheldrake	369
Pointe-aux-Outardes	189	Rivière-du-Tonnerre	376
Manicouagan	205	Magpie	380
Rivière Godbout	231	Rivière Saint-Jean.	385
Pointe-des-Monts	240	Mingan	390
Trinité	246	Pointe-aux-Èsquimaux	408
Ilets-à-Caribou	251	Natashquan	480
Baie des Caouis (Kawec).	270	Kegaska	498
Jambon	279	Mécatina	578
Rivière Marguerite	287	Bonne-Espérance	668
Sept-Iles	300	Blanc-Sablon	692
Rivière Moisie	318		

(1) Ces distances nous ont été communiquées par M. A. E. Joncas, garde-chasse du ministère de la colonisation et des pêcheries qui voyage depuis trente ans entre Québec et l'extrême limite de la Côte-Nord.

CHAPITRE IV

La forêt de la Côte-Nord et du Labrador. — Principaux bois et exploitation forestière. — Les chantiers en activité. — Etendue et description des concessions forestières vendues par le gouvernement de Québec.

LES principaux bois de service sont l'épinette blanche et l'épinette noire. Ils sont de bonne qualité et atteignent d'assez bonnes dimensions, mais au-delà des Sept-Isles, leur volume se retrécit sensiblement.

Sur la côte et dans l'intérieur, l'on rencontre encore le bouleau, le tremble, le sapin, puis l'épinette. Seulement l'érable y est à peu près inconnu de même que le merisier et l'orme. Le sol et la sévérité du climat ne se prêtent pas à la pousse ni au développement de ces dernières essences.

Les chantiers se font à près de quarante à cinquante milles à l'intérieur, sur le bord des grands lacs qu'on y trouve ou dans des ravins creusés par les rivières. Chose remarquable, la crête et généralement les versants des montagnes sont tout à fait dénudés.

Le bois de chauffage est encore abondant sans être de première qualité; c'est de l'épinette, du bouleau, du sapin.

On le recueille à quelques arpents et plus souvent encore à quelques milles du rivage. Il s'en trouve même sur les îles où on va le chercher en barque durant la saison d'été, et en cométique après la clôture de la navigation.

Le ministère des Terres et Forêts de Québec, dans le but de concourir à l'expansion de l'industrie forestière qui a commencé à s'affirmer depuis quelques années sur la Côte-

Nord, a déjà disposé de son côté d'étendues considérables de concessions forestières (limites à bois) dans cette partie du pays. Nous dressons ici même la nomenclature de ces concessions, avec en plus la mention des syndicats ou des particuliers auxquels ces concessions ont été adjudgées jusqu'à ce jour, et l'indication de l'étendue de ces concessions

<i>Noms des détenteurs</i>	<i>Régions concédées</i>	<i>Milles</i>
Cox & Jackson	Rivière-aux-Outardes. . .	40¼
“	L' Ile-au-Rosier.	48
“	Papinachois, ouest et est. .	96
“	Rivière Betsiamis.	200
“	Rivière Colombier.	29
Total		413¼
Mossom Boyd C ^{ie} , d'Ontario .	Rivière-aux-Rochers. . . .	314
“	Rivière Trinité.	200
“	“ Petite-Trinité	56
“	Rivière Calumet	58
Total		620
E. P. Easton C ^{ie}	Rivière Portneuf	184
McHarg	“ “	300
Sherbrooke Lumber C ^{ie} . . .	“ “	69
Léandre Bouchard	Canton Laval	1
“	Saint-Nicolas	12
Total		13
C ^{ie} Saint-Siméon Lumber . .	Rivière Noire	35
Saint-Maurice Lumber Co. .	Rivière Pentecôte.	196

<i>Noms des détenteurs</i>	<i>Régions concédées</i>	<i>Milles</i>
North Shore Power Railway		
& Navigation Co.	Rivière Manitou	.208
"	Canton Arnaud.	30
"	Rivière Rapide.	83
"	Rivière au Loup-marin.	63
"	Rivière Pigou.	52
"	Rivière Bouleau.	.165
"	Rivière Tortue.	.191
Total		.792
The Manicouagan & English		
Bay Export Co	Rivière Amédée	50
"	Rivière à la Chasse et aux Anglais.	34
"	Saint-Laurent Ouest.	30
"	Manicouagan.	.154
"	Mistassini & Sheldrake.	32 $\frac{3}{4}$
"	Saint-Nicolas Ouest.	25 $\frac{1}{2}$
Total		.326 $\frac{1}{4}$
La Cie E. T. Burrows	Manicouagan	51
Chs. Bélanger	Canton Laval	4
La Labrador C ^{ie}	Magpie	20
Charles Angers.	Rivière Malbaie.	27
La C ^{ie} « Murray Bay Lumber »	Rivière Malbaie.	.232
H. M. Price & C ^{ie}	Rivière-au-Saumon.	34
"	Rivière Saint-Jean.	.224
"	Rivière Chambers.	56
"	Rivière Magpie.	.213
Total		.527

<i>Noms des détenteurs</i>	<i>Régions concédées</i>	<i>Milles</i>
W. J. Pulling	Rivière Jupitagon.	24
Sylvester Halligan.	Rivière-au-Tonnerre.	24
St. Maurice Lumber Co.	Rivière Pentecôte	273¾
“	Rivière Riverin.	59
Total		331¾
John C. Kaine & Reynolds. Petites Bergeronnes.. . . .		13¾
Wm. H. Davis	Rivière Godbout	96
“	Rivière Moisie.	50
Total		146
John Breakey	Rivière Saint-Jean	68
“	Rivière-au-Saumon	115
“	Riv. Chambers et au Saumon	77
Total		260
Chs. E. Burke & C. L. McMahon	Rivière Manicouagan	150
Rowley	Sault-au-Cochon	852
Price & frères	Sault-au-Cochon	30

Toutes ces concessions forestières ne sont pas encore l'objet d'une exploitation suivie ; elles le seront cependant un peu plus tard et dans un temps assez rapproché. Jusqu'à ce jour, les principaux chantiers de bois en opération sont ceux de Portneuf, de Manicouagan, de la Pentecôte. Le bois qui sort des grandes scieries de ces différents postes est expédié en bonne partie en Angleterre et aux Etats-Unis.

CHAPITRE V

Pêcheries et territoires de chasse. — Rendement des pêcheries. — Poissons de sport. — La grande pêche de mer. — Pêcheurs américains et terreneuviens. — Les homarderies. — Chasse aux loups-marins. — L'élevage des renards et le prix des fourrures. — Gibier de grève et de mer. — Parcs à huîtres.

LES rivières de la Côte-Nord — on le constatera par les monographies publiées ci-après — sont d'une grande richesse. Toutes ou à peu près regorgent de saumons et de truites. Quelques-unes d'entre elles sont affermées pour une période déterminée à des particuliers ou même à des syndicats, mais le grand nombre relèvent encore du gouvernement de Québec.

La statistique ne nous permet pas de fixer d'une manière précise le rendement annuel des pêcheries sur la Côte-Nord et dans le golfe Saint-Laurent. Ce que l'on sait, c'est que pour l'année 1904, les pêcheries de la province ont rapporté une somme totale de \$1.751,397. Or, comme la Côte-Nord et le Labrador canadien sont le principal champ de production, ce ne serait pas exagérer que de prétendre qu'ils ont contribué pour plus des deux tiers au rendement total (1).

Dans ce chiffre, la morue représente à elle seule une valeur de \$772,000, le homard, \$212,159, le saumon, \$158,000

(1) La valeur de la production des pêcheries dans la province de Québec pour l'année 1906, s'est élevée à \$2,175,000.

le hareng, \$156,000, le maquereau, \$35,321, l'huile de poisson, \$42,547.

La pêche n'est jamais égale. Il y a les bonnes et mauvaises années, et nul ne le sait mieux que les pauvres pêcheurs du Labrador dont c'est l'unique moyen d'existence. L'année 1904 avait été pour eux une année médiocre et la saison de 1906 a laissé également beaucoup à désirer. Les meilleures années, dans la dernière décade, ont été celles de 1900 et de 1903 qui ont donné pour toutes les pêcheries de la province \$2,362,676 et \$2,211,792.

On a fait cette remarque que tout le long de la côte, l'exploitation des pêcheries était presque exclusivement aux mains de puissantes compagnies qui retirent le plus gros des bénéfices. La remarque ne manque pas de justesse; pourtant il convient de noter que depuis quelques années, le nombre des pêcheurs le long de la côte s'est multiplié et que bon nombre de familles, indépendamment des compagnies, opèrent maintenant pour leur compte, avec des alternatives de succès et de revers.

Les ressources ichthyologiques et cynégétiques du Labrador canadien ont été étudiées en 1899 et jusqu'en 1901 par M. de Puyjalon, inspecteur général de chasse et de pêche pour le gouvernement de Québec. Il ressort, de ses rapports, soigneusement préparés, que les rivières et les lacs contiennent des poissons d'espèces variées qu'il divise en poissons du fond, c'est-à-dire ne prenant pas l'appât à la surface, et en poissons de sport, mordant à la mouche ou à tout appât en mouvement.

Parmi les poissons de sport citons: le saumon à chair rouge, la truite dite de mer, la truite mouchetée ou de rivière, la ouananiche, le brochet, et parmi les poissons de fond, la silure, la loche, le suçeur, le poisson blanc, la truite de lac à chair jaunâtre ou blanche, le meunier ou vaudoise, l'éperlan, l'anguille.

Le saumon à chair rouge remonte frayer très loin vers le nord et ne mord bien à la ligne volante qu'à la fin de juillet et au mois d'août. On prend des saumons à chair rouge de toutes les dimensions. Dans certaines rivières, il atteint rarement plus de quinze livres, dans d'autres la moyenne de son poids s'élève à vingt et à vingt-cinq livres. On en capture aussi de trente à quarante livres, mais plus exceptionnellement.

La truite marine se précipite dans les rivières du Labrador avec une abondance extraordinaire vers le milieu de juin et le commencement de juillet. Elle mord à la mouche avec une avidité surprenante. Elle est très grasse et d'un goût parfait.

La *ouananiche* que l'on a cru longtemps n'exister qu'au lac Saint-Jean, a été rencontrée en bonne quantité dans deux lacs de la côte : les deux lacs de Washicoutaï. On en a trouvé aussi dans la rivière *Coacoachou*. Le poids de cet animal varie de trois à cinq livres.

Le brochet se montre tard dans les lacs de la côte. Il se prend des brochets assez loin des eaux douces, en pleine eau salée, aux environs des rivières Magpie, Saint-Augustin, Coacoachou, etc (1).

La grande pêche de la mer, celle qui constitue le plus gros des revenus de toutes ces familles de pêcheurs établies le long de la côte jusqu'à Blanc-Sablon, est celle de la morue. Dans le voisinage de la côte, cette pêche commence ordinairement à la fin de juin pour se terminer avec le mois de juillet. Après cette époque, la morue gagne les bancs du large où les pêcheurs vont la prendre en août et septembre. La bouëtte dont on se sert pour la morue, c'est le lançon, ou le capelan qui vaut encore mieux. Ces petits poissons

(1) Rapport du Commissaire des Terres, 1901. M. de Puyjalon.

se prennent à la seine. Les grandes compagnies qui se livrent à cette pêche l'expédient en général sur les marchés de l'Amérique du Sud. Les particuliers l'envoient à Québec et à Halifax où elle trouve un écoulement facile.

Tout le monde sait que le rendement de cette pêche est assez variable. Il y a en effet des années où la morue donne peu ou point. C'est d'ailleurs l'histoire de tous les pays de pêche. Par contre, il se présente des saisons où le pêcheur se dédommage amplement des revers précédents. En 1897, à la Tête-à-la-Baleine, un des postes de la Côte-Nord, un seul pêcheur, Daniel Mange, avait recueilli 850 quintaux de morue. D'autres pêcheurs ont obtenu, dans les années suivantes, des résultats aussi brillants.

D'une manière générale, les pêcheurs de morue se tiendraient pour satisfaits — nonobstant les aléas de cette pêche particulière — s'ils n'avaient pas à souffrir de la concurrence formidable que viennent leur faire chaque année les vaisseaux américains. Si encore ceux-ci se tenaient — comme le veut la loi — à trois milles du rivage, et restreignaient à cette distance, leur champ d'opérations, le mal ne serait pas grand, mais se sentant peu surveillés, ils ne se gênent point de s'avancer dans les eaux où travaillent les pauvres petites goëlettes de nos braves pêcheurs, et comme leurs navires sont mieux aménagés que les nôtres, leur capture est de beaucoup supérieure à celle de nos gens.

On aura une idée de la pêche excessive et fructueuse que viennent faire les vaisseaux américains dans nos eaux si nous disons que dans la seule année de 1906, ils ont enlevé entre la baie de Shécatica et celle de Blanc-Sablon cent mille quintaux de morue, ce qui représente une somme d'un demi million de piastres ⁽¹⁾. Et cela sans le moindre

(1) Ce chiffre nous est fourni par M. A.-E. Joncas, garde-chasse d'une grande expérience et d'une rare habileté.

profit pour l'Etat et tout au détriment du pauvre pêcheur qui habite la Côte et qui ne compte que sur cette seule industrie pour vivre ⁽²⁾.

La pêche du saumon à la mer constitue une autre exploitation productive à laquelle s'adonnent un grand nombre de pêcheurs de la côte. Car à côté d'années de production moyenne il y a des années d'excellent rapport. En 1900, les pêcheurs de saumon avaient obtenu, par exemple, les résultats qui suivent : rivière *Agouanus*, quarante barils, rivière *Etamamu*, cinquante barils, rivière *Washecoutaï*, dix-huit barils, rivière *Romaine*, dans la seigneurie de Mingan, huit barils, rivière *Kégaska*, 30 barils en 1905, rivière *Etamamu*, en 1905, 60 barils, etc.

Seulement, à côté de toute cette abondance, il se glisse un point noir qui cause bien des soucis à nos pêcheurs. Ceux-ci soupirent ardemment après le jour où les droits de pêche respectifs appartenant au gouvernement fédéral et au gouvernement de la province seront clairement déterminés. En attendant cette solution, le gouvernement de Québec se borne à donner des licences de pêche au saumon jusqu'à la Pointe-des-Monts, le gouvernement fédéral se réservant le privilège d'accorder des permis de pêche depuis ce dernier endroit jusqu'à Blanc-Sablon.

*
* * *

L'industrie du homard a été longtemps florissante sur la Côte-Nord. Si elle a diminué quelque peu,—et en fait elle a diminué—c'est que l'on a chassé ce crustacé à outrance et surtout sans méthode. M. A.-E. Joncas, garde-chasse

(2) Une récente statistique fédérale (1906) établit que le gain annuel des pêcheurs est en moyenne de \$383. Nous n'hésitons pas à dire que sur la Côte-Nord cette moyenne est plus élevée que ce chiffre.

sur la Côte-Nord, nous fait remarquer qu'à l'heure actuelle, la plupart des pêcheurs de morue font également la pêche du homard et que l'on procède à cette pêche avec si peu de discernement que l'on pourrait bien en préparer la ruine dans un avenir plus ou moins rapproché. Ne serait-il point possible de réglementer la production de ce crustacé comme toutes les autres productions et empêcher ainsi qu'on ne tarisse cette belle source de revenus?

Les homarderies installées sur les différents points de la côte sont encore assez nombreuses. Voici les noms des titulaires des principaux établissements et des lieux qu'ils habitent.

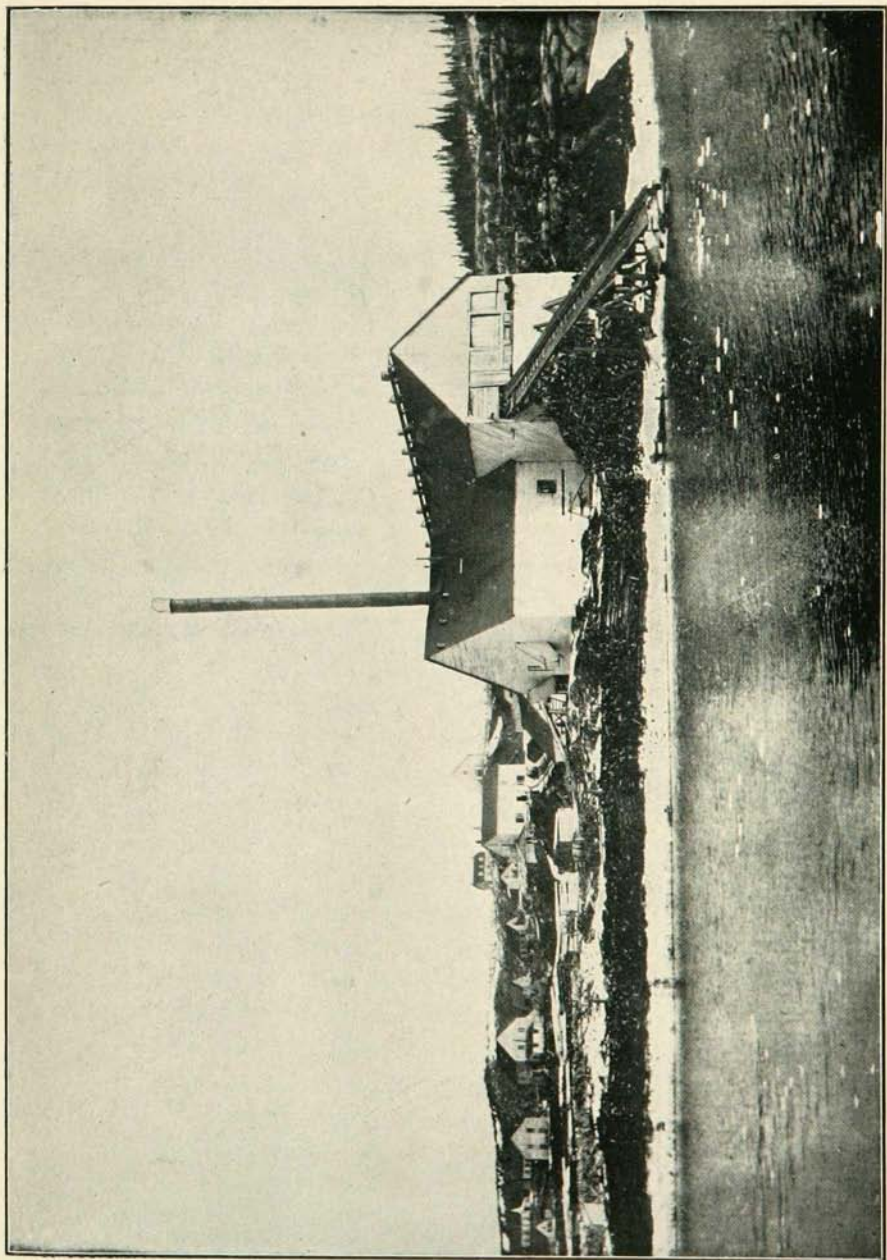
Woodstawooka.....	Alcide Boudreau.
Pashashibou.....	Christophe Hébert.
Baie de Mascaline.....	Camille Derape.
Petit-Watsheeshoo.....	Sébastien Tanguay.
Watsheeshoo.....	Prudent Dion.
Piasthe-baie.....	Théodore Tanguay.
Baie à Victor, havre à Puyjalon.....	André Bourke.
Ile Sainte-Geneviève.....	Christophe Cormier.
Ile à-la-Chasse.....	Alfred Blais.
Ile Saint-Charles.....	Philippe Loyseau.

La moyenne de production de ces usines est d'environ soixante boîtes chacune, soit 660 boîtes. Chacune de ces boîtes contient 100 à 120 homards.

En 1900, il a été pris 79,200 de ces animaux entre Saint-Charles et Natashquan, c'est-à-dire sur un parcours d'à peu près soixante milles (1). A Coacoachoo, en 1905, il en a été recueilli jusqu'à 400 boîtes.

M. de Puyjalon considère qu'il n'y a qu'un moyen de conjurer ou d'atténuer toutes les causes destructives de ce

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1900.



Le Poste de Manicouagan et l'établissement de la « Manicouagan & English Bay Export Co. »

crustacé. Ce serait de créer des établissements d'éclosion et d'élevage. La chose serait d'autant plus facile que la côte nord du golfe est merveilleusement disposée pour des tentatives ou des applications de ce genre. Seulement, il faudrait s'y mettre.

*
* *

La chasse au loup-marin constitue une industrie très lucrative tant sur la Côte qu'au Labrador. On en compte quatre espèces principales : le loup-marin de *glace*, le loup-marin d'*esprit*, les *brasseux* et les *têtes de cheval*. Ces dernières appellations sont les noms vulgaires que les habitants de la Côte donnent à ces animaux.

La chasse au loup-marin se fait de deux manières : au fusil ou au bâton. C'est la dernière manière qui est la plus rapide. Voici comment l'on y procède. Dans la première ou deuxième semaine de mars les goëlettes descendent dans le golfe à la recherche des glaces. C'est en effet à cette époque que le loup-marin grimpe sur les morceaux de glace pour y déposer sa progéniture. Ces animaux s'assemblent de cette façon par centaines et parfois par milliers. Les petits sont nourris par la mère pendant huit à dix jours et laissés ensuite à eux-mêmes. A cet âge, ils sont tout à fait blancs et d'un poil mou et soyeux ; au bout d'une quinzaine, la mue s'opère et les jeunes loups-marins prennent alors leur couleur tachetée et bigarrée. C'est une excellente aubaine pour les chasseurs lorsqu'ils peuvent mettre la main sur ces jeunes animaux. Les peaux, en effet, se vendent bien et l'huile est meilleure que celle provenant de leurs congénères plus âgés.

Les goëlettes, une fois engagées dans les champs de glace, rencontrent assez souvent, pour peu que la chasse les favorise, des troupeaux de loups-marins qui y sont en

quelque sorte échoués. Or, comme ces loups-marins ne peuvent que se mouvoir difficilement et n'ont presque pas d'issue pour fuir, les chasseurs profitent de leur position précaire, et à l'aide d'un simple bâton—auquel ils donnent généralement le nom de *tueur* — ils en exterminent quelquefois quatre à cinq cents sans désespérer.

S'il arrive que la glace est morcelée, la chasse ne peut se faire alors qu'en canot et avec le fusil.

La chasse terminée, on écorche le loup-marin et on traîne la peau avec la graisse à la goëlette qui, une fois chargée, reprend le chemin du village. Puis l'on procède à la dernière opération : le salage des peaux et la fonte de la graisse.

Le loup-marin se prend aussi en automne et en été au moyen de filets qui sont tendus près des endroits où ils ont l'habitude de venir s'échouer ; car il faut savoir que le loup-marin se repose tous les jours, à mer basse généralement, à certains endroits, sur des récifs ou cayes, ou même sur le rivage. Alors, en allant chercher son repos, le loup-marin se prend dans les filets, et comme il n'a pas l'instinct de rebrousser chemin, il finit par s'engager d'une façon irrémédiable dans les mailles du filet.

Il ne faudrait pas croire pourtant que cette chasse n'offre pas d'aléas. Si, par exemple, la glace où l'on a exterminé nombre de loups-marins, se brise ou se désagrège soudainement, tout est à peu près perdu. Les loups-marins s'en vont à la dérive ou s'engouffrent dans le fond de la mer. Il arrive aussi que se voyant cernés de toutes parts par les chasseurs, les loups-marins, obéissant à leur instinct naturel, se groupent en un seul endroit et que sous l'effort de leur poids réuni, la glace s'effondre, leur laissant ainsi passage pour s'échapper.

Ce qui est encore aussi ennuyeux pour tous ces braves chasseurs de la Côte, c'est la concurrence formidable que

leur font les terreneuviens qui, eux, sont mieux équipés pour cette chasse. Ils arrivent ici avec des bateaux à vapeur qui, pouvant se mouvoir plus aisément que les petites goëlettes et offrir plus de résistance à la fureur des flots, font nécessairement de meilleures captures.

*
* * *

La pelleterie, ou si l'on aime mieux, la capture des animaux à fourrures, forme un autre élément de richesse pour la Côte-Nord et le Labrador.

On connaît déjà la réputation des fourrures du Labrador. Elles sont renommées dans le monde entier pour leur beauté, leur finesse et leur éclat. Les peaux de martre, de loutre, de vison, de renard y sont incontestablement meilleur et plus belles que celles des pays méridionaux. Aussi, quelques-unes de ces pelleteries atteignent elles des prix quasi-fabuleux.

C'est la compagnie de la baie d'Hudson qui se livre le plus en grand à la traite des pelleteries sur la côte du Labrador. Elle y entretient sept postes dont le plus éloigné est celui de Saint-Augustin. Tous ses produits sont expédiés à Londres. Depuis quelques années, une puissante maison de Paris, la maison Révillon & frères, s'est installée à son tour dans le Labrador canadien et sa venue en ces parages a eu pour effet de faire monter de trente pour cent le prix des fourrures. D'autre part, les marchands de Québec, de Montréal et de Toronto entretiennent sur différents points de la côte des agents qui trafiquent directement avec les sauvages.

Les fourrures qui sont plus particulièrement l'objet d'un commerce continu et en même temps lucratif consistent en peaux d'ours, de loup, de castor, de loutre, de rat-musqué, de martre, de renards noirs et argentés.

Dans le moment, la préférence — c'est la mode qui le veut ainsi — est donnée aux peaux de renards noirs et argentés qui atteignent des prix fort élevés. Un chasseur blanc des Sept-Iles qui a capturé une quinzaine de ces animaux dans le courant de l'hiver de 1906, a trouvé acquéreur à \$225 et à \$300. Il y a deux ans — au témoignage de M. A.-E. Joncas, garde-chasse, un autre chasseur avait réussi à vendre un renard argenté pour \$650, et un renard de la plus belle robe noire qui fût, pour \$1,100. Voilà, n'est-ce pas, des prix qui font rêver et qui attestent suffisamment ce que peut rapporter une chasse faite à un pareil gibier.

Ces résultats mirobolants ont fait ouvrir les yeux et ont donné à quelques-uns l'idée de se livrer à l'élevage d'un animal qui rapportait de si beaux profits. Les premiers essais ont été tentés simultanément à Piasthe-Baie par un belge, M. Johan Beats, représentant de la maison Révillon, de Paris, et sur quelques autres points de la Côte-Nord. Le docteur Greenfeld, médecin en chef de l'hôpital de Harrington, a fondé, de son côté, un établissement particulier de reproduction à Terre-neuve, après s'être pourvu au préalable de renards noirs et argentés sur la Côte.

Nous savons aujourd'hui par les rapports des gardes-chasse que ces tentatives d'élevage de renards noirs et argentés, commencées il y a près de trois ans, n'ont pas donné des résultats aussi satisfaisants que ceux que l'on pouvait en attendre. D'abord, en un certain nombre de cas, on n'a obtenu comme produits du croisement de renards à robe noire que des renardeaux rouges ou encore d'un fauve clair, c'est-à-dire des espèces de peu de valeur sur le marché.

En second lieu, certains éleveurs ont éprouvé beaucoup de difficultés à soustraire la jeune progéniture à la voracité de leurs compagnons de captivité. Un certain nombre ont

même succombé sous la dent cruelle de ces derniers. Toutefois, on ne peut pas dire que ce soit là une solution définitive. Il est possible qu'en redoublant de soins et de précautions, qu'en exerçant surtout une plus étroite surveillance sur les jeunes renardeaux qui sont exposés à être mis à mort par leurs commensaux, on arrive à faire réussir cette entreprise qui, il n'y a pas à le nier, serait des plus lucratives pour ceux qui s'y livrent.

La famille de renards noirs de M. Beats, à Piasthe Baie, se compose présentement d'une trentaine de sujets. M. A. Gallant, sur la rivière Agouanus, en possède une douzaine, et dans la région du Lac-Saint-Jean, à Saint-Joseph d'Alma, M. le curé Lavoie a réussi à en élever une demi-douzaine.

En soi, cet élevage du renard que l'on prend avec des pièges *ad hoc* n'a rien de reprehensible; il constitue même une industrie des plus recommandables. Seulement, et c'est là la plainte formulée par les chasseurs de la Côte-Nord, certains éleveurs font trop souvent fi de la loi. Ceux-ci achètent leurs renards des sauvages et des chasseurs blancs, mais les renards ainsi vendus ont généralement été capturés de mai à septembre, c'est-à-dire en pleine saison prohibée. Et c'est là le mal. Les chasseurs prétendent que cette manière d'opérer est de nature à ruiner les terrains de chasse. M. A.-E. Joncas s'est fait l'écho de ces plaintes dans un rapport adressé au ministère des pêcheries en 1906.

La chasse n'est plus l'apanage exclusif des sauvages montagnais ou naskapis sur la Côte-Nord. Les blancs s'y livrent eux-mêmes depuis quelques années avec la même ardeur et le même succès. Naturellement, le rendement varie chaque année, mais avec la hausse presque prodigieuse qui vient de se produire sur le marché des fourrures, chacun y trouve encore son profit. M. A.-E. Joncas, garde-chasse, qui a exploré la Côte-Nord dans toutes ses parties, estimait à \$100,000 la production pour l'année 1906. Ce

résultat se trouve encore dépassé en 1907 qui paraît avoir été une année exceptionnellement fructueuse. On rapporte en effet que les chasseurs blancs et sauvages ont vendu à eux seuls pour plus de \$300,000 de pelleteries. Et dans cette vente les peaux de renards noirs et de vison entrent pour une large proportion. Il convient d'ajouter à ces chiffres la production de l'île d'Anticosti qui s'est élevée, en 1907, à \$5,000 pour les peaux de renard, de martre et de vison.

La chasse au caribou peut se faire également dans d'excellentes conditions sur presque tous les points de la côte. Disons pourtant que cet animal fréquente de préférence les bassins des rivières Saint-Augustin et des Esquimaux.

Le caribou est, comme on le sait, après l'orignal, le plus beau coup de fusil de nos bois. Il se chasse au fusil, avec des chiens, à l'attrape, au cri et au collet, quelquefois même à la fosse, lorsque le terrain s'y prête. Sa chair est savoureuse, quoique moins substantielle que celle de l'orignal. Sa ramure, qui est quelquefois très belle, sert aux mêmes usages que celle de l'orignal. Elle tombe et se renouvelle aux mêmes époques que celle de ce dernier et souvent plus tôt, c'est-à-dire en décembre et même en novembre.

Dans son ouvrage *Histoire naturelle, à l'usage des chasseurs canadiens*, de l'année 1900, M. de Puyjalon fait une distinction entre le caribou des bois et le caribou des plaines ou du nord. Ce dernier n'est au fond qu'une réduction de celui des bois. Le poids du caribou des plaines dépasse rarement quatre-vingt-dix livres, alors que le caribou des bois peut atteindre un poids variant de deux cent cinquante à trois cents livres.

Le gibier de mer et de grève, sur la Côte-Nord du golfe Saint-Laurent se compose de tous les oiseaux palmipèdes ou échassiers qui viennent nicher, chaque printemps, sur la lisière du littoral et sur les îles, îlots ou roches qui le défendent des flots du large. Presque tous ces animaux, écrit M. de Puyjalon, ont à différents titres, une importance commerciale dont nul ne semble s'être avisé jusqu'ici, bien que partout ailleurs cette importance soit comprise et exploitée avec profit ⁽¹⁾.

Parmi les oiseaux qui fréquentent nos parages d'une manière permanente, on ne peut en citer aucun qui soit plus intéressant pour ses produits que le canard eïder ou *moniac*. Nous en voyons au printemps trois espèces : l'eïder d'Amérique ou moniac ordinaire, l'eïder du nord ou moniac passante, l'eïder remarquable ou *Warnicootäi*. Le duvet de ces oiseaux forme, comme l'on sait, un article de commerce très recherché sur les grands marchés de Londres et de Hollande et se paie très cher la livre.

La bécassine est toujours légion dans certains marécages.

Il y a encore les marmettes, les godds, les perroquets, les pigeons de mer, les goëlands, etc.

Tous ces oiseaux aquatiques pondent sur la lisière du littoral ou sur les roches du large, et leurs œufs qui sont excellents à manger, sont assez fréquemment expédiés sur les marchés de Boston et d'Halifax.

Il y a une vingtaine d'années, l'exploitation de ces œufs d'oiseaux de mer constituait une excellente opération commerciale. De nombreuses goélettes de faible tonnage venaient prendre des chargements d'œufs. Aujourd'hui, les maraudeurs de Terre-neuve et de la Nouvelle-Ecosse sont en train de ruiner cette exploitation. Ils détruisent jusqu'aux œufs couvés que les chercheurs d'œufs épar-

(1) Rapport du Commissaire des terres, — 1900.

gnaient autrefois. Aussi, les plaintes sont générales sur la Côte-Nord et dans le bas Labrador. On se demande si les autorités ne pourraient pas intervenir pour enrayer cette odieuse dilapidation.

Les territoires de chasse de premier ordre sont assez nombreux sur la Côte-Nord. Dans son rapport de l'année 1900, M. de Puyjalon a signalé en plus à l'attention publique certaines baies d'une richesse cynégétique spéciale. Ce sont la baie des Sept-Iles, la baie de la Romaine, la Baie-à-Victor, la Grande-Baie, près de Quetachoo, la Baie-à-Jean, la Baie de la Petite-Romaine, les trois baies vaseuses du *Bluff*.

*
* *

Les baies que nous venons de nommer ne sont pas uniquement recommandables comme territoires de chasse. On pourrait encore, au moins dans quelques-unes d'entre elles, y installer avec avantage des parcs à huîtres. De l'avis de tous les connaisseurs, il est peu d'endroits dans le pays qui se prêtent mieux à l'industrie ostréicole que la plupart des baies de la Côte-Nord. Elles remplissent toutes les conditions nécessaires pour permettre aux mollusques de se développer, de se multiplier et de vivre en toute sécurité.

La baie du Ouest au nord du cap Whittle, à soixante-dix milles de Natashquan, nous a été signalée comme étant l'une des baies les mieux adaptées pour l'industrie ostréicole. Il en est de même des baies de la Romaine, de la baie des Sept-Iles et de cette autre baie que l'on rencontre à la Tête-de-la-Baleine-Ouest.

« Le havre des Sept-Iles, écrivait en 1884 M. A.-N. Comeau, qui connaît tous les coins et recoins de la Côte-Nord pour l'avoir pratiquée pendant près de quarante ans, me paraît être un endroit où l'on pourrait facilement for-

mer des bancs d'huîtres. L'eau n'est pas très profonde, le fond est un peu vaseux, et cet endroit se trouve abrité parfaitement contre les ravages de la mer et des glaces par les îles qui lui donnent son nom.»

On a bien réussi au reste à former des bancs d'huîtres sur les côtes des Etats-Unis, d'Angleterre et de France, où les conditions de terrain ne sont pas meilleures qu'ici. Pourquoi alors n'essayerait-on pas d'implanter chez nous et notamment sur la Côte-Nord une industrie qui devient de plus en plus lucrative ?

CHAPITRE VI

Région minière. — Sable magnétique. — Minerais de fer. — Principaux gisements de fer à Moisie et à Natashquan. — Les résultats de l'analyse. — Expédition des dépôts de sable. — La consommation du fer dans le monde. — Autres minéraux.

IL existe sur la côte nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent une source à peu près inépuisable de minerais de fer, sous forme de sable magnétique.

Ce sable est dû à la décomposition, par des agents extérieurs, des roches ferrugineuses compactes, lesquelles appartiennent à deux espèces minérales distinctes. Ces roches sont constituées par de puissants amas de fer titané ou par des roches quartzo-feldspathiques contenant de nombreux nodules de magnétite à peu près pure ⁽¹⁾.

Il y a un peu plus de trente ans, un syndicat étranger entreprit d'exploiter à Moisie ces sables ferrugineux magnétiques.

L'usine comptait six fourneaux en activité jour et nuit et donnait de l'emploi à trois ou quatre cents hommes. Tant que les propriétaires s'appliquèrent à fondre le minerai lui-même, l'acier de Moisie fit prime sur le marché; mais un jour vint où l'on voulut y mêler du vieux fer, et de ce moment la réputation des produits des usines de Moisie tomba à rien et l'entreprise fut ruinée. Depuis, il n'y eut

(1) Rapport sur les sables noirs de la Côte-Nord, par M. H. de Puyjalon, 1899.

aucune tentative pour reprendre cette exploitation, sauf qu'en ces derniers temps la demande du minerai de fer étant devenue plus pressante que jamais, l'attention s'est portée de nouveau sur Moisie et sur le pays environnant. De la Suède, de la Norvège et des États-Unis sont venus des métallurgistes examiner tour à tour ces vastes lits de sable magnétique, et tout laisse croire que d'ici avant peu on aura trouvé les procédés nécessaires pour convertir ces sables ferrugineux en acier.

Quoiqu'il en soit, ces sables noirs se rencontrent en grandes quantités sur différents points de la Côte-Nord.

M. Joseph Bureau, explorateur officiel, qui a remonté la rivière Natashquan sur une distance de cent milles, a signalé la présence de ce sable magnétique sur les bords de cette rivière et dans les savanes.

Même constatation sur les rivières Romaine, Mingan, Saint-Jean, Keghaska, et dans les baies de Keghaska et Musquarro.

M. Obalski, inspecteur de mines, considère ce dépôt de sable comme très important et contenant une quantité à peu près illimitée de fer magnétique. Celui-ci s'étend sur une distance de vingt milles à l'est de la rivière Natashquan. La quantité varie nécessairement suivant les points, mais on estime que dans le plus grand nombre, on pourrait faire des exploitations donnant jusqu'à cinquante pour cent de sable noir et produisant trente pour cent d'oxyde magnétique.

Ajoutons que sur la grande Natashquan, il se trouve, à douze milles de la mer, une cascade de trente à quarante pieds de hauteur qui pourrait fournir le pouvoir moteur nécessaire à une grande exploitation.

A l'état brut, d'après les données recueillies par des experts, le meilleur sable contient 70 à 75 pour cent d'oxyde magnétique et 15 à 18 pour cent d'acide titanique. Après

séparation par les moyens connus jusqu'à présent, la partie magnétique contient 92 à 95 pour cent, l'oxyde magnétique représentant 66 à 68 pour cent de fer métallique et puis encore de 2 à 5 pour cent d'acide titanique (1).

En résumé, les trois gisements principaux de sable magnétique sur la Côte-Nord se trouveraient dans le voisinage et à l'est des rivières Moisie, Saint-Jean et de la Grande Natashquan. Il en existe aussi, quoique moins importants, à Portneuf, à la baie de Jérémie, à la rivière Manitou, à la baie du Dock et dans les baies de Keghaska et de Musquarro.

À la rivière Moisie, le sable magnétique se rencontre sur une étendue de neuf milles. Il est particulièrement abondant sur la moitié de cette distance. Sur le côté est de la même rivière, M. Obalski a signalé, en 1901, la présence d'un gisement important de sable noir s'étendant sur une distance d'un mille et demi à deux milles environ le long de la côte, et de quatre à cinq arpents dans l'intérieur.

Quant à la question de transport de ces dépôts de sable, elle est assez facile à résoudre. L'expédition pourrait s'en faire à la partie est de la baie des Sept-Iles, qui est située à une douzaine de milles de la Pointe à Juillet.

Voilà donc en définitive un point nettement établi: la Côte-Nord, sur presque toute son étendue, est abondamment pourvue de minerais de fer. Et cette constatation est faite à l'heure même où quelques géologues anglais, justement effrayés de la consommation progressive du fer, nous prédisent que dans une soixantaine d'années, l'humanité aura épuisé les gisements de minerais de fer qui se trouvent dans la terre.

Que ces appréhensions soient motivées ou non, il reste

(1) Rapport des mines pour 1900.

certain que la consommation du fer augmente partout dans d'incroyables proportions. En 1890, on avait extrait 56,256 milliers de tonnes de fer. Quinze ans plus tard, en 1905, ce chiffre atteint 117,000 milliers de tonnes. Or, la réserve de fer qui existe encore à l'heure actuelle dans le monde entier étant évaluée à dix milliards de tonnes, on peut déjà prévoir ce qui arrivera, c'est-à-dire l'épuisement à brève échéance. Seulement, dans leurs prévisions, les géologues anglais ne paraissent pas avoir tenu compte des ressources qu'offre à cet égard la Côte-Nord. Leurs statistiques ne portent en effet que sur les gisements présentement en exploitation. Ils modifieront nécessairement leurs calculs lorsque mieux instruits des richesses que recèle notre sol, des industriels se dirigeront sur les côtes bordées par le fleuve et le golfe Saint-Laurent et en extrayeront à pleines tonnes le précieux minerai qui commence à se faire rare sur d'autres continents. Ce jour-là — et cela ne saurait tarder — la Côte-Nord envahie à la fois par des capitalistes et des nuées de travailleurs, verra s'élever pour elle, si longtemps méconnue, une ère de prospérité et de grandeur. C'est alors qu'elle justifiera pleinement le nom qu'on lui donne déjà dans tous les livres : celui de *côte de fer*.

Les autres minéraux susceptibles d'être utilisés sont la *molybdénite*, l'*argent stannifère* rencontré sur la rivière Natashquan, la *pyrite magnétique*, les *grenats-roses* que l'on trouve dans certaines roches des rigolets de Saint-Augustin, la *chalcoppyrite*, pyrite de cuivre, des micas noirs, etc. ⁽¹⁾.

De la Pointe-des-Monts à la baie de Brador, toute la formation appartient au système cristallin. Quelques bandes de calcaire silurien, à la baie des Homards et aux

(1) Rapport de M. de Puyjalon, 1900.

Sept-Iles, viennent seules interrompre, avec les calcaires de Mingan, cette longue suite de roches dures.

« Je n'ai vu nulle part ailleurs, écrivait M. de Puyjalon, en 1889, un plus riche assemblage de pierres ornementales de haute valeur. Les granites, les porphyres et les syénites y sont souvent aussi remarquables que ceux d'Égypte et de Corse. Les labradorites à grands cristaux bleus opalisants y atteignent des dimensions restées inconnues avant mes explorations. »

Les jaspes verts à taches rouges, appelés jaspes sanguins, s'y rencontrent souvent en filons de bonne grandeur.

Le mica blanc à grands cristaux y abonde dans les gneiss blancs à gros grains.

L'Ile-aux-Esquimaux est riche en calcaires compacts. Dans une anse située au sud-ouest de cette île, on a trouvé un calcaire compact, rougeâtre, à pâte très cristalline, contenant des coquilles verdâtres. Ce calcaire, qui est stratifié en larges assises ferait, de l'avis de M. de Puyjalon, un marbre lumachelle passable, et son exploitation n'offrirait aucune difficulté sérieuse.

CHAPITRE VII

RIVIÈRES DE LA CÔTE NORD DU SAINT-LAURENT

Nomenclature et description des cours d'eau. — Leurs distances de Québec.
— Principaux traits caractéristiques. — Villages, hameaux et postes de pêche. — Essences forestières et forces hydrauliques.

RIVIÈRES DES BERGERONNES

La petite et la grande rivière des Bergeronnes qui coulent parallèlement et à peu de distance l'une de l'autre, sont les premières rivières d'une certaine importance sur la rive nord, en aval du Saguenay.

Les *Petites Bergeronnes*, rivière torrentueuse, sont à 122 milles de Québec et à 14 milles de Tadoussac. Les *Grandes Bergeronnes* se trouvent placées un peu plus à l'est.

Toutes deux sont de bonnes rivières à truites; il entre même quelques saumons dans les *Grandes Bergeronnes*.

L'estuaire des *Bergeronnes* est quelque peu obstrué par des roches; les bateaux plats et les yachts d'un faible tirant d'eau peuvent toutefois pénétrer dans l'une et l'autre de ces rivières à marée haute.

Les lacs qu'elles desservent sont nombreux. Mentionnons particulièrement sur les *Petites Bergeronnes* le lac *des Sables*, à sept ou huit milles de la mer, qui mesure près de quatre milles en longueur sur une largeur moyenne de deux milles. Ce lac fourmille de truites et d'éperlans.

Les autres lacs, plus modestes en étendue, mais tout aussi poissonneux, sont le lac à Beaulieu, le lac à Raymond, qui est un élargissement de la rivière Bas-de-Soie, le lac à la Truite, les lacs à Castor, le lac à Paradis qui se décharge dans les lacs des Sables, le lac à Patrice, etc.

C'est aussi une région propice à la chasse de tous les gibiers : canards bruns, becs-scie et huards dans les lacs et les ruisseaux, lièvres et gélinites dans le bois ; quelques caribous et castors à la tête de la rivière. A la mer beaucoup de gibier d'eau. Puis, loups-marins, marsouins et gibbards (1).

Toute cette région est desservie en arrière du littoral par une route qui mène de Tadoussac au Sault-au-Cochon.

*
* * *

Le canton des *Bergeronnes* qui compte 6 concessions et 17,300 acres arpentées, est quelque peu accidenté et montagneux. Il y a cependant çà et là d'assez belles vallées avec des terrains susceptibles de culture.

Au reste, la colonisation y a fait assez de progrès puisque l'on compte à l'heure actuelle 222 lots concédés dans ce canton dont 36 dans le rang A, 35 dans le premier rang, 37 dans le deuxième rang, 28 dans le rang ouest, 20 dans le rang est et 20 dans le sixième rang, etc.

Les deuxième et troisième rangs sont couverts en partie par une savane.

Quant au bois dans cette région, on y rencontre à peu près toutes les essences : épinette, sapin, bouleau, cèdre, frêne, pin blanc, merisier, etc.

Le village des Grandes Bergeronnes avait le défaut d'être quelque peu intercepté par nombre d'obstacles dans la rivière. Le gouvernement vient de supprimer ces obstacles

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

en faisant creuser un chenal de 150 pieds sur une distance d'un mille, c'est-à-dire jusqu'au village. On a construit aussi une jetée.

Notons enfin qu'une importante scierie fonctionne sur la rivière Petites Bergeronnes.

La population des Bergeronnes était estimée en 1905 à 1175 habitants, et la propriété foncière à \$109,880.

RIVIÈRE DES ESCOUMAINS

Rivière assez considérable qui débouche dans le Saint-Laurent à cent trente-et-un milles de Québec et à vingt milles de l'anse de Tadoussac.

L'entrée de la baie qui sert d'estuaire est aisément accessible à demi-montant de la marée.

Les eaux de cette rivière sont froides et claires, son cours rapide et rempli de cascades et de fosses profondes.

C'était autrefois une excellente rivière pour le saumon, mais elle a perdu beaucoup de sa valeur depuis qu'on y a installé des scieries. Le saumon la fréquente encore, mais il n'y vient qu'à la cessation des travaux de la scierie.

De nombreux lacs alimentent cette rivière. L'un d'eux le lac des *Escoumains* — qui n'est qu'à dix ou douze milles de la côte et qui mesure trois milles et demi en longueur sur un mille et demi en largeur, est très poissonneux.

On s'accorde à reconnaître que toute cette région arrosée par les *Escoumains* est un territoire de chasse facile.

Dans les bois, c'est le lièvre, la gelinotte, et dans le haut de la rivière des animaux à fourrures assez variés, quelques castors, etc.

Beaucoup de gibier de mer sur le littoral, des canards eider.

A la mer, loups-marins, marsouins, gibbars.

Signalons aussi la rivière des *Petits Escoumains*, à cinq milles à l'est des *Grands Escoumains* et la rivière *Petite Romaine*, à trois milles à l'est des *Petits Escoumains*.

Ces deux rivières sont richement pourvues de truites, d'anguilles et contiennent même quelques saumons.

Les lacs tributaires, et notamment le lac des *Petits Escoumains*, sont remplis de poissons.

Leur territoire de chasse vaut à peu près celui des Grands Escoumains; lièvres, gelinottes, quelques castors et autres animaux à fourrures à la tête des rivières.

Nombreux gibiers d'eau. Sur les battures, marsouins et loups-marins.

Ces petites rivières sont des plus accessibles aux canots.

*
* *

Il convient de noter, entre la *Petite Romaine* et le *Sault-au-Mouton*, quatre ruisseaux à cours restreint, sauf un, dont le cours doit atteindre six ou sept milles, qui sont bien pourvus de truites, d'anguilles, de canards bruns et de plongeurs dans les marécages environnants.

Aussi nombre de siffleux ou marmottes du Canada, du gibier de grève, etc.

Ces ruisseaux desservent plusieurs lacs qui eux-mêmes regorgent de truites, d'anguilles, etc. (1).

*
* *

Le village des *Escoumains* est doté d'une église catholique, d'un bureau de poste et de télégraphe et de plusieurs magasins.

La compagnie *Saguenay Lumber* possède ici même une scierie qui est en pleine activité.

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon.

D'autre part, en ces dernières années, le gouvernement fédéral a pris des mesures pour enlever les obstacles qui obstruaient le havre des Escoumains et fait construire un quai d'une longueur de trois cent cinquante pieds. La marée du printemps monte ici jusqu'à quinze pieds. A marée basse, elle est de huit pieds.

Le canton des Escoumains qui est traversé à son extrémité ouest par la rivière, contient 23,000 arpents de terre et est subdivisé en huit concessions. Les deux premières sont à peu près entièrement occupées. Il y a dans ce canton d'assez bons morceaux de terre qui peuvent être cultivés avec avantage.

Le village et le canton comprennent une population de 755 habitants. D'autre part, la valeur de la propriété foncière y était portée, en 1905, à \$76,182.00.

RIVIÈRE DU SAULT-AU-MOUTON

A trente-trois milles de l'anse de Tadoussac.

Cette rivière qui est accessible aux bateaux plats à marée haute, mesure cinquante-quatre milles et ses branches principales sont la rivière aux Castors, à Roussel, le ruisseau Martel, et les petites rivières de l'Est et de l'Ouest.

On trouve, sur le parcours de cette rivière, plusieurs pouvoirs hydrauliques dignes de remarque et notamment une cascade de soixante pieds de hauteur qui tombe dans le fleuve : Vue du fleuve, cette cascade d'une hauteur imposante, donne au paysage un reflet de grandeur que les monts pittoresques du voisinage encadrent admirablement, le tout formant un ravissant tableau.

Ajoutons que la descente du bois peut se faire avec facilité sur presque toute la longueur de la rivière.

Les bois dominants sont l'épinette, le bouleau, le sapin, le cyprés, le tamarac et le pin.

Dans la partie supérieure de la rivière, les montagnes ont peu d'élévation, mais au delà de la grande chute, sur le vingt-quatrième mille, elles doublent en hauteur.

Cette rivière est riche en truites et en saumon. La première chute, située à la mer même, empêche néanmoins le saumon de remonter. M. de Puyjalon exprime l'avis qu'un canal d'accès de deux ou trois cents verges ferait disparaître cet obstacle. Une passe migratoire sur le côté de la chute aurait le même effet, et permettrait à la truite et au saumon de remonter jusqu'à cinq milles dans la rivière.

Au pied de la chute, la truite de mer, le saumon et l'anguille abondent. On a vu des saumons pris ici qui atteignaient le poids de vingt et de vingt-cinq livres.

Cette rivière est alimentée par un grand nombre de lacs très poissonneux, surtout en truites variées.

Au point de vue de la chasse, ce territoire vaut encore la peine d'être signalé. On y chasse l'ours et quelques autres animaux à fourrures. Peu de castors.

La bécassine est toujours abondante dans les marécages, et à la mer, les disciples de saint Hubert ont le choix entre les canards, les plongeurs, les cacaouis, les bernaches, les outardes, les sarcelles.

Au large, loups-marins et marsouins ⁽¹⁾.

VILLAGE DU SAULT-AU-MOUTON

Situé à l'entrée de la rivière, se trouve un petit hameau fort intéressant, doté d'une église. Ce hameau forme partie du canton d'*Iberville* dont neuf concessions ont été subdivisées en lots, avec une contenance totale de 16,000 acres. Dans la partie arpentée, le terrain est d'assez bonne qualité, mais entrecoupé par des rochers.

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon.

La partie nord-est du canton, jusqu'au douzième rang, est en terre sablonneuse, montagneuse et impropre à la culture. Le bois est entièrement brûlé. La partie ouest ne vaut pas mieux comme sol, mais elle est plus boisée. On trouve du terrain cultivable près de la rivière *Petite Romaine*, dans les quatrième et cinquième concessions. La forêt dans ces deux dernières concessions se compose de bouleau, d'épinette, de sapin et de cèdre en différents endroits ⁽¹⁾.

BAIE DES MILLE-VACHES

Cette baie se trouve située près de la sortie de la rivière Sault-au-Mouton, à environ cent quarante-deux milles de Québec.

D'immenses prairies naturelles bordent cette baie et sont d'une grande ressource pour les cultivateurs de l'endroit qui s'y occupent de l'élevage du bétail.

Les terres, en général, sont de peu d'étendue, mais d'excellente qualité.

Le village de la baie des Mille-Vaches comprend une population de six cents âmes, une église catholique, une scierie, un bureau de poste, un bureau de télégraphe et trois ou quatre magasins. La valeur de la propriété foncière est estimée à \$70,000.00.

En ces dernières années, le gouvernement d'Ottawa a construit une jetée dans la baie pour faciliter le trafic.

RIVIÈRE PORTNEUF

A cent quarante-six milles de Québec et à neuf milles à l'est du Sault-au-Mouton.

(1) Inspection de M. Joseph Bureau, 1904.

C'est une rivière de premier ordre pour la truite de mer, la truite ordinaire et le saumon qui y est lui-même assez volumineux.

La marée s'y fait sentir jusqu'à trois milles de l'embouchure.

On a relevé sur cette rivière plusieurs cascades d'une certaine importance.

La première chute est à quatre milles de l'embouchure de la rivière. Elle mesure une hauteur de quarante pieds et une longueur de deux cents pieds. Cette chute qui se trouve dans les limites de la seigneurie de Mille Vaches, forme le barrage à la marée montante du fleuve Saint-Laurent.

Un expert qui a fait des mesurages estime que le volume d'eau passant sur l'écluse actuellement construite dans cette rivière est d'environ 165,700 pieds à la minute.

La seconde chute, à deux milles plus haut que la première, est une succession presque ininterrompue de cascades, mesurant de dix à quinze pieds de hauteur chacune, mais pouvant donner dans l'ensemble une hauteur totale de soixante-dix pieds.

M. l'arpenteur H. Dumais, qui a remonté cette rivière en 1901, en porte à dix pieds la profondeur moyenne, et à deux cents pieds à la minute la vitesse du courant.

Les principaux bois bordant cette rivière sont le sapin, le bouleau et l'épinette noire. Une récente exploration a démontré que la forêt était encore très riche.

Le concessionnaire actuel des limites à bois situées en arrière de la seigneurie, est M. Easton, d'Albany.

La rivière Portneuf a de nombreux tributaires et possède près de deux cents lacs poissonneux de toutes dimensions.

L'estuaire de cette rivière est affermé à M. Rob. J. Dale. Elle constitue d'autre part l'un des meilleurs territoires

de chasse que l'on connaisse, surtout dans le hant de la rivière. On y trouve de tout.

Sur les bancs, du gibier de mer à foison et, à la mer, loups-marins et marsouins.

*
* *

Le village de Portneuf — qui se trouve situé à cinquante milles en bas de Tadoussac — a pris une certaine importance depuis quelques années.

Une grande scierie y a été installée par M. Eaton, propriétaire des concessions forestières de la rivière et le village est encore pourvu d'une église, d'un bureau de poste et de télégraphe et de trois magasins.

En ces dernières années, le gouvernement fédéral a construit pour l'utilité des habitants un quai dans la baie de Portneuf.

RIVIÈRE SAULT-AU-COCHON

C'est une rivière assez considérable d'un cours de 120 à 130 milles, placée à environ huit milles à l'est de la rivière Portneuf, avec un bon havre assez rapproché.

De même que sa voisine, la rivière Sault-au-Cochon compte de nombreux tributaires et dessert plusieurs lacs.

Sur son parcours, à un mille du fleuve, on rencontre trois chutes mesurant respectivement vingt pieds, dix pieds et trente pieds de hauteur, soit un total de soixante pieds. Des experts ont établi que la puissance motrice de ces cascades pouvait donner plus de deux mille chevaux-vapeur.

L'importance de ce pouvoir hydraulique n'a pas échappé du reste à nos industriels. Les trois cascades en question ont été affermées le 21 juin 1906, pour une durée de qua-

tre-vingt-dix-neuf ans, à M. J.-P. Mullarkey, de Montréal, qui s'est engagé en outre à dépenser, dans les cinq années qui vont suivre, une somme de \$150,000 pour développer les dites forces hydrauliques.

La concession faite à M. Mullarkey, comprend en même temps les îles, rochers, battures et 1318 acres de terrains dans le voisinage de la rivière.

Le prix d'affermage est de \$805.00 par an.

Cette rivière est assez bien pourvue de bois. Dans la partie supérieure, le terrain qui est rocheux et montagneux, est couvert d'épinette noire, de bouleau et de sapin d'une longueur et d'une grosseur moyenne. Entre le 56^e et le 62^e milles, les hauteurs sont couronnées d'épinette noire, mêlée de bouleau, tremble et sapin. Le bois est de meilleure qualité à partir du Grand-Portage, et les essences qui dominant sont le bouleau, le cyprès, l'épinette et le sapin.

La rivière des Bouleaux se décharge du côté ouest, dans cette rivière, vers le 65^e mille. Le Sault-au-Cochon compte encore plusieurs autres tributaires qui se frayent un passage à travers les montagnes et qui sont généralement mieux boisées que la vallée même de la rivière.

La maison Price a fait autrefois de grands chantiers sur le parcours de cette rivière, à partir de la rivière du lac à Cassette, en descendant vers les chutes, sur le 101^e mille. Notons aussi qu'à partir de ce dernier point, c'est-à-dire au centième mille, les montagnes disparaissent complètement, et que le sol est de meilleure qualité.

La rivière, telle qu'elle est, fournit encore beaucoup de saumons et de truites de mer, au pied de la chute. Il y a aussi de l'anguille.

Le gibier de mer fréquente ce cours d'eau, comme toutes les autres rivières de la Côte-Nord. Les amateurs y trouvent aussi en quantité le lièvre, la gelinotte, le téttras, et, dans le haut de la rivière, des animaux à fourrure.

A la mer, on peut également faire une chasse fructueuse au loup-marin et au marsouin.

RIVIÈRE LAVAL

A soixante milles plus bas que Tadoussac et à deux milles du Sault-au-Cochon, au fond de la baie de Laval, à l'est. Son cours est très capricieux et elle traverse une contrée généralement montagneuse.

Cette rivière, à vingt milles de la côte, forme trois chutes qui se suivent à peu de distance et où l'on peut construire, sans trop de frais, des scieries ou d'autres moulins.

Les essences forestières sont, sur les premiers trente milles, du sapin, de l'épinette et du bouleau. En s'éloignant de la rivière, à droite et à gauche, on trouve en plusieurs endroits de l'épinette et du pin jaune de bonne qualité et en assez grande quantité.

A la tête de la rivière, on retombe de nouveau au milieu des montagnes, parsemées de petits lacs qui forment les sources de ce cours d'eau.

La Laval est non seulement riche en saumons et en truites : c'est encore une des régions les plus giboyeuses ; animaux à fourrures dans le haut, puis lièvres et perdrix sans nombre.

Il se fait ici des chasses fructueuses au loup-marin et au marsouin.

La rivière Laval est affermée à M. Archibal Laurie pour \$120.00 par an.

*
* *

Une certaine étendue de territoire, traversée par la rivière Sault-au-Cochon et la rivière Laval, a été érigée en canton sous l'appellation de *Laval* et de *De la Tour*. Le territoire arpenté dans Laval comprend cinq rangs et 5,504 acres.

Les parties cultivables sont assez restreintes. Ce territoire

ne vaut, à proprement parler, que comme région minière. On y trouve du sable magnétique en abondance.

Quant à la forêt, elle se compose en bonne partie d'épinette. Il y a aussi du pin gris, du sapin et du bouleau.

RIVIÈRE BLANCHE

A sept milles seulement de la rivière Laval. Cette rivière dont l'eau est d'une teinte presque toujours grise et laiteuse, est assez peu propre à la pêche au saumon. Elle contient de la truite et surtout un grand nombre d'anguilles. Le saumon passe à la mer, à proximité des deux pointes de la baie Blanche.

On pénètre aisément dans la rivière qui offre en outre un havre sûr à marée haute.

La contrée environnante est généralement onduleuse.

Bon territoire de chasse. Animaux à fourrures, quelques castors. Beaucoup de gibier de mer (1).

La rivière est bordée de forêts riches en épinette et pin rouge, jaune, blanc, la plupart de bonne qualité. A quatre ou cinq milles de la côte, elle descend de petites chutes dont on pourrait certainement utiliser l'énergie productrice.

RIVIÈRES AUX PINS ET ADAM

Ce sont des tributaires de la rivière Laval. Ils ont chacun une longueur d'environ trente milles et sont alimentés par plusieurs affluents sur lesquels on trouve, à de petites distances de leur embouchure, des lacs plus ou moins grands et très poissonneux.

La maison Price, frères et Cie a utilisé longtemps ces deux rivières pour transporter ses billots au fleuve Saint-Laurent.

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

« Le sol, quoique montagneux, est propre à la culture et sillonné par une multitude de petits cours d'eau. Le gibier à l'exception du caribou et de l'orignal, y abonde » (1).

RIVIÈRE DU GRAND COLOMBIER

Rivière peu considérable qui débouche dans le Saint-Laurent, à deux milles à l'est de la rivière Blanche.

Son cours est moins capricieux que les rivières précédentes, et elle coule sur un terrain généralement plat.

Il y monte quelques saumons, mais c'est la truite de mer qui est la principale richesse de ce cours d'eau.

La chasse y est excellente. Animaux à fourrure de toute espèce dans le haut.

Nombreux gibier de grève en automne. Loups-marins et marsouins au large (2).

Sur le huitième mille de la rivière, on a relevé une cascade de vingt pieds de hauteur.

Le bois, dans le voisinage, consiste en épinette grise et en bouleau. Il y a aussi de l'épinette rouge.

RIVIÈRE BETHSIAMIS (3)

C'est une des rivières les plus importantes de la Côte-Nord, tant pour le grand volume que pour la profondeur de ses eaux. Un nombre considérable de lacs et de cours d'eau, dont quelques-uns mériteraient la qualification de grandes rivières, viennent s'y jeter. Cette rivière, bordée de montagnes, est coupée par des chutes nombreuses et

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1893. C.-C. Duberger.

(2) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

(3) *Bethsiamis* veut dire « place aux lamproies », dans l'idiome montagnais.

souvent très élevées. On en rencontre quelques-unes qui ont cent pieds et plus de hauteur.

La Bethsiamis, longue d'environ 260 milles, est navigable depuis son embouchure jusqu'à une distance de trente-six milles en remontant. A cette distance, la navigabilité de la rivière se trouve enrayée par une chute.

Cette rivière se jette dans le Saint-Laurent à 67 milles de l'anse de Tadoussac et à 179 milles de Québec. De Rimouski, elle est distante de 28 milles.

La Bethsiamis a ses sources dans la ligne de partage des eaux entre la province de Québec et l'ancien territoire de la baie d'Hudson. Son cours est grossi par les eaux d'un grand nombre de tributaires, qui sont eux-mêmes de véritables rivières, et par des lacs d'une grande dimension, comme, par exemple, le lac Pipmuakan qui mesure au moins trente milles de longueur, et le lac Natuakiminu, long de treize milles. Ces deux lacs sont remplis de truite mouchetée, de touradi, de brochet, de poisson blanc, etc.

MM. Girouard et Beaudet, qui ont fait autrefois des chantiers sur cette rivière, montaient avec leurs bateaux à vapeur pour approvisionner leurs chantiers jusqu'au pied de la chute.

D'après M. Joseph Bureau, explorateur officiel, la Bethsiamis est une rivière offrant de grands avantages pour l'exploitation des bois ainsi que pour la pêche.

La région traversée par cette rivière a été ravagée à plusieurs reprises par l'incendie. Il s'est fait aussi une exploitation forestière assez considérable durant quelques années. Toutefois, d'après M. de Puyjalon, qui a remonté cette rivière, il y a quelques années, il reste encore beaucoup de bois pouvant être utilisé pour la fabrication du bois de pulpe.

Cette rivière — qui appartient exclusivement aux sauvages de la Côte-Nord — renferme beaucoup de saumons

et de truites. A l'embouchure, on pêche, outre la truite, l'anguille et l'éperlan.

Par contre, les terrains de chasse sont assez pauvres. M. de Puyjalon attribue cette pénurie à la chasse excessive des sauvages depuis nombre d'années.

L'estuaire de la rivière est affermé à MM. Rob. J. Dale et Wm. Murray.

*
* *

Le village de Bethsiamis est bâti au fond d'une large et profonde baie. Il est assez considérable. On peut évaluer à près de 500 âmes la population qui l'habite. Cette population se compose pour plus des trois quarts de sauvages montagnais qui ont ici une église desservie par les RR. PP. Arnaud et Bebel.

La réserve de terrain affectée aux sauvages sur la côte est de la rivière embrasse une étendue de 63,100 acres. Il y a quelques bonnes terres, mais en général le terrain est sablonneux. Au reste, les sauvages ont assez peu d'aptitudes pour la culture. Quelques-uns seulement récoltent des pommes de terre; le plus grand nombre se livrent à la chasse et à la pêche.

La compagnie de la baie d'Hudson possède ici un comptoir pour la traite des pelleteries. Il y a en outre un bureau de poste et un bureau télégraphique.

Bethsiamis est aussi un lieu d'escale pour le bateau à vapeur qui fait la navette entre Montréal, Québec et la Côte-Nord.

RIVIÈRE PAPINACHOIS

Il convient ici de citer trois petits cours d'eau et ruisseaux placés entre la Bethsiamis et la rivière aux Outardes, la rivière de *la ferme des Oblats*, la rivière *Papinachois* et la rivière et les ruisseaux *des Rosiers*.

Tous ces cours d'eau regorgent de truites, mais à cause des chutes qui sont trop rapprochées, le saumon ne peut y avoir accès.

Les lacs environnants sont poissonneux. Quant aux terrains de chasse, ils n'ont guère d'importance. Il n'y a, à proprement parler, que du gibier de mer ⁽¹⁾.

RIVIÈRE AUX OUTARDES

Située à douze milles à l'est de Bethsiamis et à 189 milles de Québec.

Bien qu'un peu moins étendue que la Manikouagan, la rivière aux Outardes constitue encore l'un des plus grands cours d'eau qui se déversent dans le Saint-Laurent. Sa longueur est d'environ trois cents milles. Elle coule presque parallèlement à la Manikouagan.

M. l'arpenteur Bignell qui en a fait le relevé, estime sa profondeur moyenne à huit pieds, avec une largeur variant de sept à quinze chaînes.

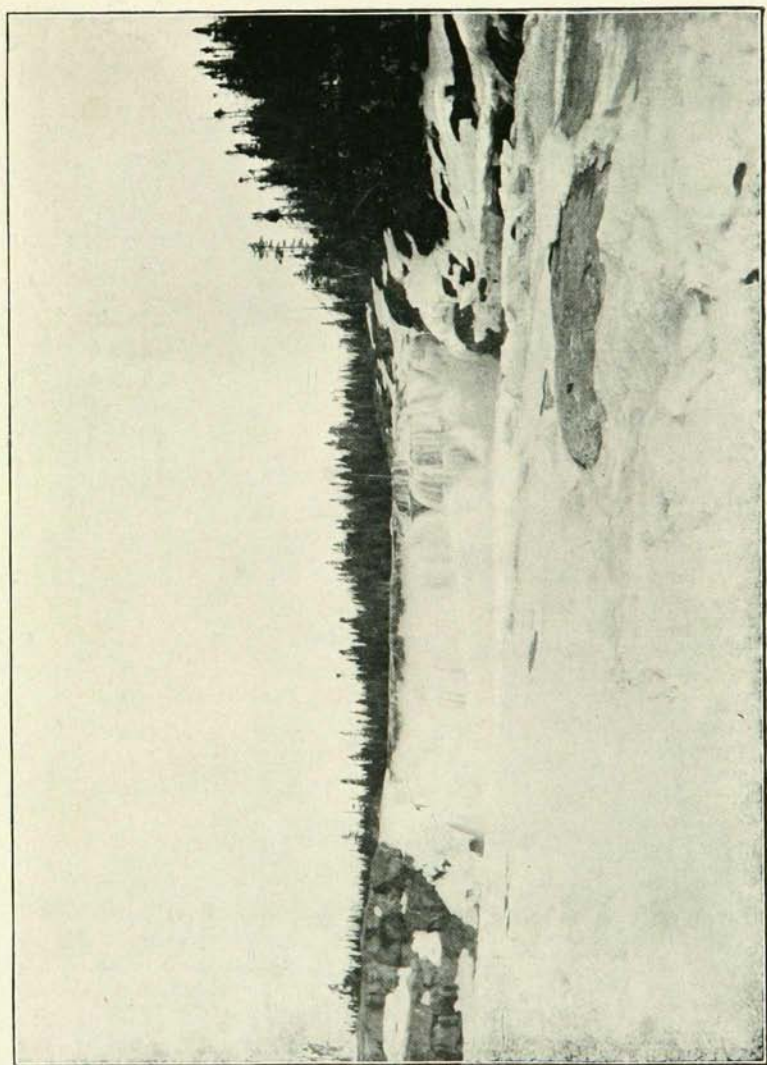
Les principales chutes se trouvent environ à sept milles et demi de la mer ou de la Pointe-aux-Outardes, et la marée se fait sentir jusqu'au pied des chutes où elle monte d'une quinzaine de pieds dans les hautes mers d'équinoxe.

La hauteur de la chute est d'environ deux cents pieds et l'on estime que cette puissante cascade peut développer une énergie de 180,992 chevaux-vapeur et même plus ⁽²⁾.

La navigation n'offre pratiquement aucun accès à ces chutes, mais il serait facile de les mettre en communication avec celles de Manicouagan au moyen d'un tramway ou chemin à lisses, dont la longueur serait d'environ cinq milles pour atteindre la chute d'en haut.

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897

(2) Rapport de 1907, par M. J.-C. Langelier, surintendant des gardes-forestiers.



Rivière aux Outardes. — Les cascades

La forêt qui environne cette rivière n'est pas inférieure à celle de la Manikuagan. Le bois de pulpe y est pour le moins aussi abondant et l'on estime même qu'il pourrait donner deux cordes à l'acre, soit un total de 9,400,000 cordes.

*
* *

Territoire lacustre très poissonneux et d'une très grande étendue. On est à peu près sûr d'y trouver toute la série des poissons, depuis la morue de lac jusqu'à l'éperlan, en y comprenant les plus beaux poissons de sport, tels que truites grises, rouges, ouananiche, etc.

Les éturgeons de grande taille et le marsouin s'engagent quelquefois dans cette rivière à marée haute. On y rencontre également les loups-marins d'esprit en troupe considérable au pied de la première chute.

Les rives basses, herbeuses et quelque peu boisées de la rivière ne laissent pas que d'être très favorables aux canards bruns, aux sarcelles, aux bécassines et aux outardes.

La région arrosée par cette rivière donne encore asile au castor. Puis, ce sont, en grand abondance, les lièvres, les perdrix, les téttras, les siffleux. En somme, c'est un territoire de chasse de premier ordre ⁽¹⁾.

RIVIÈRE MANIKUAGAN

Manikuagan, que quelques-uns orthographient *Manicouagan*, est un mot montagnais qui signifie «là où l'on donne à boire.»

Cette rivière, située à 205 milles de Québec, roule une énorme masse d'eau. Elle a un cours de 350 milles qu'interrompent de nombreuses cascades susceptibles de

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

développer des forces hydrauliques d'une puissance presque incommensurable.

A son embouchure, la Manikuagan mesure plus de trois milles, d'une rive à l'autre, et la partie la plus étroite, dans les premiers douze milles en remontant son cours, est de 1650 pieds, ou 550 verges de largeur. Les premières chutes se trouvent à douze milles de la mer. Elles ont 110 pieds de hauteur, d'après les mesurages faits par M. Low, de la Commission Géologique du Canada. Dix milles plus haut, ou à une distance de 22 milles de la mer, se trouvent les deuxièmes chutes, qui ont 165 pieds de hauteur. En amont de ces chutes et sur une distance de trente milles en remontant, la largeur de la rivière varie de $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{2}$ mille, et son lit est parsemé de hauts fonds de sable.

La rivière continue ainsi une dizaine de milles, jusqu'aux approches du confluent de la *Toolnustook*, grand tributaire venant du nord-est. Douze milles plus haut, commence le portage Chesniup, qui évite cinq chutes d'une hauteur collective de 115 pieds.

A 124 milles de la tête de la marée, commence une série de cascades de deux milles de longueur et de 175 pieds de hauteur. A cinq milles en amont de ces chutes, se rencontrent celles de Kikaskuatagan, longues d'un mille et hautes de vingt pieds. La rivière, ici, n'a que trois cents pieds de largeur et peu de profondeur.

Au 148^e mille, au pied du portage Long, la rivière se rétrécit tout en s'approfondissant, et sur un parcours de quatre milles forme une série de petites cascades que l'on peut descendre en canot, lorsque l'eau est basse. Dans les onze milles qui suivent en montant, la rivière est étroite, profonde, et le courant très fort.

Un lac d'une longueur de 63 milles sur un demi mille à deux milles de largeur — le lac *Ichimanikuagan* — se rencontre à cinq milles du confluent. Ce lac qui reçoit les

eaux de plusieurs rivières, n'est qu'une expansion du bras de l'est.

A partir du confluent, la branche de l'ouest ou rivière principale, est profonde et mesure 300 pieds de largeur. Son étroite vallée est encaissée entre deux murailles formées par des collines atteignant de 800 à 1000 pieds de hauteur, diminuant à 500 pieds à mesure que l'on remonte vers le nord. Ces collines sont bien boisées. A cinq milles du confluent, la rivière est traversée par un banc de roc formant une petite chute et des rapides que l'on évite par un portage d'une couple de milles. Cinq milles plus haut, ou à une douzaine de milles du confluent, commence le lac *Mouchalagan*, expansion du lit de la rivière, mesurant 4 milles de longueur et d'un à deux milles de largeur dans sa partie supérieure. Ce lac est élevé de 830 pieds au-dessus du niveau de la mer. A 1500 pieds de la grève de l'ouest, dans la partie nord, les sondages de M. Low ont donné une profondeur de 655 pieds, la plus grande profondeur trouvée dans les lacs du Labrador. Le bois a été en partie brûlé par les sauvages autour de ce lac. «Ce qui en reste, dit M. Low, dans son rapport de l'année 1896, se compose principalement d'épinette noire, excédant rarement douze pouces de diamètre, du bouleau, du sapin, du tremble, du cyprès et de l'épinette rouge.»

La rivière entre dans les lacs par son extrémité nord. Jusqu'à cinq milles elle coule à travers la partie ouest d'une grande vallée plate et dans un chenal large d'un quart de mille. A quatre milles, elle reçoit les eaux de la *Kawikwanipinis*, fort tributaire, large de 100 verges et d'une profondeur moyenne de 6 pieds. Ce tributaire a plus de 50 milles de longueur. Dans les 14 milles au-dessus de la *Kawikwanipis*, la vallée mesure de un demi mille à un mille de largeur, et le lit de la rivière de 300 à 1200 pieds. Dans les cinq premiers milles le terrain est bien boisé en épinette

blanche et en bouleau de grosseur moyenne. Vers le milieu de la distance, la rivière franchit une gorge de 150 pieds de largeur, où elle forme des cascades et des rapides très forts, que l'on détourne par un portage d'une couple de milles. Au-dessus de ce portage, la vallée s'élargit et la rivière est large de 1200 pieds. Le bois, sur ces cinq milles, est de bonne grosseur. La forêt se compose d'épinette noire, pour la plus grande partie, d'épinette blanche, de sapin, de bouleau, de tremble, d'épinette rouge et de cyprès. Sept milles plus haut ou environ 249 milles de la tête de la marée, se trouve le confluent de la *Pepechekan*, qui se jette dans la rivière principale par une chute perpendiculaire de 50 pieds de hauteur. Les vingt milles suivants ne sont qu'une série de rapides et de remous, qui se terminent en haut par une cluse (canon) d'un mille de longueur, dans laquelle le lit de la rivière s'élargit, s'abaisse de 140 pieds. Au-dessus de la cluse, la vallée se développe et atteint plusieurs milles de largeur; sur un parcours de 14 milles la rivière s'élargit au point d'avoir l'apparence d'un lac, avec un courant à peine perceptible. Cette espèce de lac est désigné par les sauvages sous le nom de *Natokapan*.

A huit milles de *Natokapan*, débouche l'*Attikopi*, qui vient du nord-ouest. Une vingtaine de milles plus haut du côté du nord-est, débouche la rivière Mossy-Pine, et après avoir franchi une série de rapides, en amont du confluent, on entre dans le lac *Itomani*, ou du Sommet, élevé de 1940 pieds au-dessus du niveau de la mer et d'une longueur de six milles. C'est la source de la branche principale de la Manikuagan, dont la tête se trouve ainsi par 53° de latitude et 69° 20 de longitude.

Les principaux pouvoirs hydrauliques de la Manikuagan sont distribués comme suit, en calculant de l'extrémité de l'embouchure de la rivière ou du bord de la mer proprement dit :

1°—A 12 milles, chutes et cascades, 110 pieds de hauteur.

2°—A 22 milles, chutes et cascades, 165 pieds de hauteur.

3°—A 65 milles, chutes et cascades, 115 pieds de hauteur.

4°—A 125 milles, chutes et cascades, 175 pieds de hauteur.

5°—A 145 milles, chutes et cascades, 20 pieds de hauteur.

Les premières chutes pourraient développer à elles seules, d'après l'estimation qui en a été faite, une énergie de 331,456 chevaux-vapeur, la deuxième chute, 575,000 chevaux-vapeur, la troisième qui se trouve à 65 milles de la mer, 265,000 chevaux-vapeur et la quatrième, 20,000 chevaux-vapeur.

Les experts ont également reconnu que toutes ces immenses forces hydrauliques étaient d'une utilisation relativement facile.

On n'a pas tardé, au reste, à s'en rendre compte, puisque à différentes reprises, d'Angleterre, de France et des États-Unis, des syndicats de capitalistes ont délégué des représentants qui n'ont pu qu'admirer la puissance des chutes de Manikuagan et reconnaître leur importance.

Finalement, un syndicat français, représenté par M. A.-E. de Lorimier, de Montréal, s'est rendu acquéreur des premières cascades, à la date du 21 juin 1906. La concession est faite pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans et embrasse, outre les premières cascades, cinq cents acres de terrains situés dans le voisinage de ces chutes, et deux cent cinquante acres à la baie des Anglais.

Le syndicat français paie un loyer annuel de \$2,000 pour cette concession et a pris l'engagement de dépenser

\$200,000 dans les cinq ans qui suivront pour mettre en valeur le pouvoir hydraulique qu'il vient d'acquérir.

Dans le voisinage de la chute, à douze milles environ, se rencontre un petit cours d'eau que l'on a dénommé la rivière *Salée* et qui recèle une eau minérale dont on dit beaucoup de bien. Il se peut qu'on songe à l'exploiter quelque jour.

La rivière Manikuagan est encore renommée par ses huîtres perlières. Il s'y en trouve en quantité. Il y a quelques années, un sauvage montagnais qui faisait la pêche aux huîtres, vendit l'une d'elles pour la somme de \$27.00. Et il est tout probable que ce pauvre sauvage ne connaissait guère la valeur des perles.

Quant à la forêt de cette région, elle est presque inépuisable. Parlant du territoire compris entre les premières et deuxième chutes, M. Low fait remarquer que les bords de la rivière et les collines sont bien boisés en gros arbres de différentes espèces: bouleau, épinette blanche, tremble, épinette noire, peuplier, baumier, sapin, merisier, cyprès, pin blanc et frêne noir.

Ce sont à peu près les mêmes essences forestières que l'on rencontre sur une distance de trente milles entre les deuxième chutes et le confluent de la Toolnustook.

A partir des troisième chutes, le bois dans la vallée et sur le flanc des collines est de bonne grosseur, l'épinette blanche est en particulier de bonne qualité et assez abondante pour faire l'objet d'une exploitation profitable.

A soixante-dix milles plus haut, l'on rencontre encore une bonne forêt d'épinette, de tremble et de bouleau.

La même végétation forestière se continue vers le nord, jusqu'à Natokapan, à plus de trois cents milles de la mer. La plus forte partie des limites à bois de la Manikuagan est actuellement la propriété de la compagnie « Manicouagan and English Bay Export. »

Au point de vue de la chasse et de la pêche, la rivière Manikuagan n'est pas à dédaigner. Elle est d'abord très riche en truites, surtout aux pieds des chutes, puis en loups-marins et en poissons mixtes de toute variété.

C'est, d'après M. de Puyjalon, le lieu préféré de l'aigle doré et de l'aigle à tête blanche, qui nichent sur ses bords.

Les caribous s'y rencontrent aussi par nombreux troupeaux. Le castor y apparaît fréquemment. Il y a encore abondance de gibier de mer, et puis assez de lièvres et de perdrix pour tenter n'importe quel amateur.

Comme on a pu le voir, Manikuagan possède de grands tributaires et est émaillée de nombreux lacs dont quelques-uns atteignent jusqu'à 50 milles de longueur.

Tous ces lacs, aussi bien que les tributaires de la rivière, sont très poissonneux. Ils contiennent surtout en quantité notable, de la truite, du saumon et même de la *ouananiche*.

*
* *

La *péninsule de Manicouagan*, située sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent et entourée par les rivières aux Outardes et Manikuagan, a été partagée en 270 lots d'une contenance totale de 26,727 acres. C'est une immense plaine de glaise superposée de tourbe ou de terre noire, pour une partie, et de terre jaune pour l'autre.

La partie sud de la péninsule est celle qui vaut le moins. C'est une savanne où l'on ne peut guère songer à faire de la culture. Par contre, toute la partie nord du canton est composée de terre forte, arable et très riche.

On estime d'autre part que dans les envions des grands pouvoirs hydrauliques de la Manikuagan et de la rivière aux Outardes, l'étendue des terrains cultivables peut être portée à 130,000 acres.

Les rives de la péninsule ne sont pas uniformes. Du

côté sud comme du côté est, elles sont coupées presque verticalement et atteignent une hauteur qui varie de trente à soixante pieds. Quant à la rive ouest, elle est plus basse et couverte de bois vert.

Les fermiers fixés dans le canton Manicouagan font chaque année une grande récolte de foin de grève qu'ils recueillent sur les battures.

C'est un appoint précieux que ces terrains cultivables, surtout si l'on considère que dans un avenir prochain l'utilisation des sources d'énergie fournies par la Manikouagan et la rivière aux Outardes aura nécessairement attiré ici un groupe considérable d'ouvriers. Il se créera un peu partout sur la péninsule de bonnes fermes dont les produits pourront ainsi, grâce à l'accroissement de la population des travailleurs, s'écouler avec autant de facilité que de profit ⁽¹⁾.

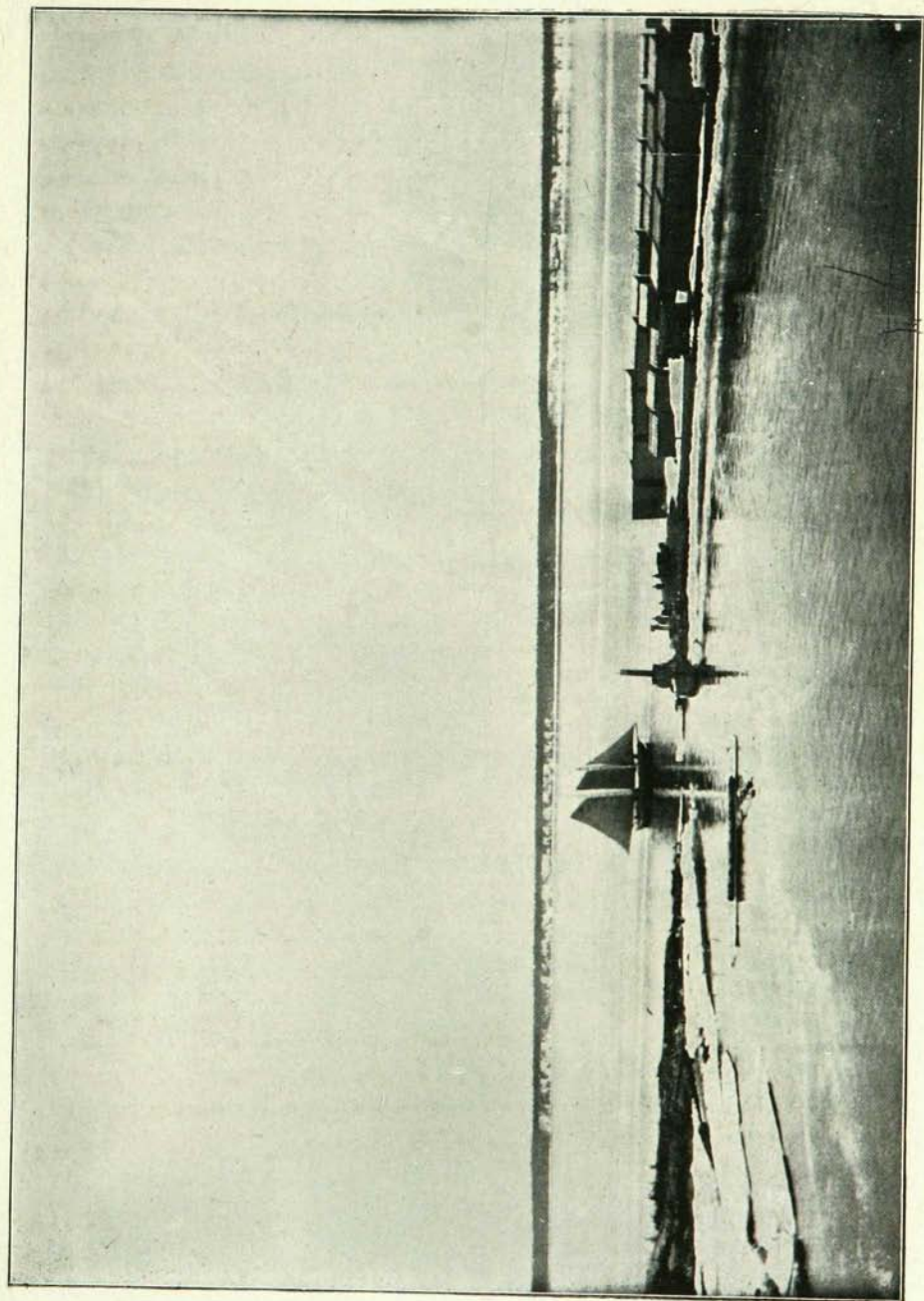
Le canton *Lafèche*, au nord de la péninsule, ne comprend qu'une concession et six lots d'une contenance totale de 687 acres. Trois de ces lots sont, depuis 1905, la propriété de la compagnie *Manicouagan and English Bay Export* qui les a acquis pour fins industrielles.

RIVIÈRE SAINT-ATHANASE

Cette petite rivière est placée à peu près au milieu de la presqu'île de Manicouagan.

C'est un faible cours d'eau sans importance et de peu d'étendue où l'on pêche quelques truites à la saison, mais dont le bassin est assez bien pourvu de loups-cerviers, de

(1) La loi (article 1307) autorise le gouvernement à affermer cette péninsule pour une période de dix années ou moins, soit à une rente annuelle fixe, soit à un pourcentage sur les produits nets obtenus par les fermiers, si le territoire ainsi affermé est utilisé pour des fins de manufacture ou de commerce.



L'estuaire de la Manicouagan vu du Poste de Manicouagan

lièvres, de perdrix et de tétas. On y rencontre aussi le canard gris et le canard français ou *colvert*, devenu très rare, sauf sur quelques points spéciaux comme Saint-Athanas (1).

RIVIÈRE DES ANGLAIS

C'est un faible cours d'eau descendant des montagnes, mais fort poissonneux à son embouchure.

On tend des filets à saumon aux pointes. Nombreuses truites de mer.

*
* *

A peu de milles de la baie des Anglais, dans le fond du cirque de Saint-Pancrace, deux ruisseaux se précipitent en cascades du haut des roches. Ils sortent de deux lacs placés sur le bord du sommet et par suite très près de la mer.

Aux pointes, bonnes places de filets à saumon. Assez bon territoire de chasse. Région de l'ours, de même que dans la petite rivière de la baie des Anglais. Gibier de mer (2).

RIVIÈRE MISTASSINI

A huit milles de la pointe Saint-Gilles et à trente-six milles de Bethsiamis.

La rivière Mistassini se jette à la mer au fond d'une anse toute parsemée de blocs erratiques. Cette agglomération de roches, quelquefois très volumineuses, rend son accès très difficile sinon inabordable aux navigateurs qui en ignorent l'usage. Cependant en venant dans l'est et en choisissant le point le plus élevé de la marée, une embarcation de

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

(2) *Idem.*

faible tonnage peut s'y introduire et y trouver un asile assuré à l'entrée de la rivière même.

Ce cours d'eau à régime mixte, c'est-à-dire coupé de cascades et de rapides que réunissent des eaux mortes ou calmes, coule entre les roches sur un lit d'alluvions, que bordent quelquefois des falaises argileuses recouvertes de sable et assez élevées où croissent les principales essences forestières de la région, mais plus particulièrement les bouleaux blancs et gris, les épinettes blanches et jaunes et le sapin. Le cyprès, le pin et l'épinette noire occupent le sommet et les pentes arides pendant que le mélèze et accidentellement le cèdre blanc se rencontrent à la queue des lacs et dans les terres savanneuses et mouillées.

Cette petite rivière dont le cours ne doit pas excéder 25 ou 30 milles, en y comprenant le développement linéaire des lacs où elle prend naissance, se dirige d'abord vers le nord-ouest en quittant la mer.

A un mille environ de son embouchure se présente sa première chute dont la hauteur et le volume sont médiocres, quoique suffisants pour obtenir une force hydraulique considérable.

Rivière exceptionnellement poissonneuse. Le saumon n'atteint pas de grandes dimensions, mais il s'y trouve en quantité. On peut y faire aussi une excellente pêche au filet à la mer.

Il y a bon nombre de lacs sur le parcours de cette rivière ; quelques-uns même sont assez rapprochés du littoral, trois à cinq milles par exemple. Tous fourmillent de truite.

Territoire de chasse justement recherché. Fréquenté par l'ours, le loup-cervier, le castor, etc.

Du gibier de mer de toutes les variétés, puis lièvres, perdrix, téttras, aigles et pêcheurs ⁽¹⁾.

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

L'estuaire est visité par nombre de loups-marins et de marsouins.

La Mistassini est affermée au club Weymahigan.

RIVIÈRE BEC-SCIE

Cette rivière ne se trouve qu'à trois milles à l'est de la Mistassini.

A l'instar de cette dernière, l'entrée est défendue par une batture de roches s'étendant sur une longueur de trois quarts de mille.

A marée basse, elle est à peu près impénétrable, mais à marée haute les petites embarcations peuvent y circuler.

La rivière, tout étroit que soit son bassin, offre même un mouillage sûr. Toutefois, les meilleures mouillages pour les navires chargeurs se trouvent à Saint-Nicolas, à 7 milles à l'est, à Godbout, 14 milles à l'est et à Saint-Pancrace, 7 milles à l'ouest. Ajoutons que dans le bassin, on peut pêcher à loisir l'éperlan, la loche, sans compter la truite de mer qui y est fort belle.

Il y a deux chutes sur cette rivière, l'une assez peu élevée, à un mille de la mer, et la seconde atteignant près de vingt-cinq pieds de hauteur, à deux milles de l'embouchure. Entre ces deux chutes, on trouve de la truite et du saumon.

Cette rivière dessert plusieurs lacs dont trois au moins sont placés à l'entrée même, sur la rive droite, presque au-dessus de la première chute.

Le lit de ce cours d'eau, plus riche en alluvions, est aussi mieux fourni d'espèces forestières que celui de sa voisine de l'ouest. Les essences exploitables y sont les mêmes que celles qui ornent la Mistassini, mais s'y sont multipliées en plus grande abondance. Un explorateur estime que dans le voisinage immédiat de cette rivière et de ses tributaires,

l'on pourrait manufacturer 15 à 20,000 billots de bois résineux, épinettes variées, pins et cyprès, etc.

Bon territoire de chasse, mais très montagneux. L'ours fréquente ces montagnes; il en est de même de plusieurs autres animaux à fourrures.

M. de Puyjalon dit qu'il y a de nombreux visons et qu'on y rencontre le castor.

Comme partout ailleurs sur la Côte-Nord, le gibier de mer y est aussi abondant que varié.

Loups-marins, marsouins, à la mer.

M. Archibald Laurie, de Québec, a affirmé cette rivière.

BAIE DE SAINT-NICOLAS

Dans le fond de la baie se rencontre un torrent à l'entrée duquel fourmille la truite.

Cette baie est un havre de premier ordre.

Sur la branche de l'est de la petite rivière du port Saint-Nicolas, on trouve, à sept ou huit milles de la mer, un lac de douze milles en longueur et très poissonneux.

Il y a aussi de bons endroits de filet à saumon aux pointes.

M. de Puyjalon classe ce territoire parmi les bons territoires de chasse. Du gibier de mer et de grève, de l'ours, et à la mer loups-marins, marsouins, etc.

RIVIÈRE GODBOUT

A 231 milles de Québec et à 47 milles à l'est de Bethsiamis.

C'est l'un des points d'escale des steamers qui font le service de la Côte-Nord.

Cette rivière est très riche en truites de mer, surtout à son entrée. On y pêche aussi le saumon jusqu'au lac *Peseton* où elle prend sa source.

On aura une idée de la richesse de cette rivière si nous disons que son détenteur y a pris en 1906, à la ligne, plus de 500 saumons.

Nonobstant les bancs de sable qui en masquent l'entrée, l'accès de la rivière est assez facile.

Deux lacs, dont l'un mesurant six milles et l'autre neuf, se rencontrent à trois milles au plus de la côte; ils sont très poissonneux.

La baie formée par cette rivière est aussi large que profonde. Les bateaux à vapeur peuvent s'approcher à un demi-mille du rivage. A partir de cette baie, la chaîne des Laurentides prend des proportions presque majestueuses et se rapproche de la mer jusqu'à une assez longue distance.

La rivière Godbout a été vendue en 1867 à M. Gilmore.

MM. Gilmore et Law possèdent aussi de chaque côté de la rivière 5,000 acres de terre qui leur ont été concédées par le gouvernement de Québec.

Quant à l'estuaire de la rivière qui est demeuré la propriété de la Couronne, il est affermé à M. James Law, à raison de cent piastres par an.

*
* *

Le village de *Godbout* — qui contient une dizaine de familles — est bâti au fond d'une baie qui s'étend entre le cap de la Pointe-des-Monts, à l'est, et l'entrée de la rivière Godbout, du côté de l'ouest. Il y a là un ancrage sûr et un port bien protégé surtout contre les vents d'ouest ⁽¹⁾

La population s'occupe de pêche au saumon, au hareng et au maquereau. L'hiver on fait la chasse aux phoques ou loups-marins à travers les glaces.

(1) *Labrador et Anticosti*, M. l'abbé V.-A. Huard (1897).

Le poisson que l'on prend ici est expédié et vendu à Québec.

*
* *

La baie de Godbout se termine, à l'est, par une longue pointe de rochers qui s'avance au loin et à laquelle on a donné le nom de *Pointe-des-Monts*.

Cette *Pointe-des-Monts* est en quelque sorte la ligne de démarcation entre le fleuve et le golfe Saint-Laurent. Le fleuve s'élargit en effet ici soudainement et l'on n'a plus maintenant devant les yeux que le spectacle de la mer infinie.

Un phare de cent pieds a été dressé ici et sa lumière peut être aperçue à une distance de quinze milles.

La *Pointe-des-Monts*, placée à 240 milles de Québec, est renommée pour la chasse au loup-marin qui se fait généralement de décembre au mois d'avril ⁽¹⁾. C'est aussi un excellent endroit pour la pêche au hareng.

Le canton *De Monts*, qui est traversé par la Grande Trinité, comprend 5,000 acres de terres arpentées et divisées en blocs. Ces terrains n'ont de valeur que pour l'industrie de la pêche. MM. Mossom, Boyd, d'Ontario, possèdent 146 acres dans ce canton.

*
* *

A mi-chemin entre la *Pointe-des-Monts* et les Sept-Isles c'est-à-dire à 50 milles de l'un et l'autre poste — se dressent deux îlots ou rochers qui furent longtemps tenus en estime par les chasseurs; ce sont les *Caouis*. Ils ont beaucoup perdu de leur réputation comme terrains de chasse, mais ils constituent encore un excellent havre de refuge pour les vaisseaux.

(1) En moyenne le loup-marin donne cinq gallons d'huile, celui du printemps, dix ou quinze.

RIVIÈRE TRINITÉ

La rivière Trinité, distante de Québec de 246 milles, se jette dans la baie du même nom. Elle se trouve placée à sept milles environ du phare de la Pointe-des-Monts et à dix-sept milles à l'est de la rivière Godbout.

L'entrée de la rivière est caractérisée par une batture de roches et un rapide que refoule la haute mer.

La Trinité, sans être d'une grande étendue, est alimentée par plus de cent cinquante lacs qui tous contiennent de nombreuses truites.

Cette rivière est fort riche en saumons et en truites. On y rencontre aussi une variété de saumon blanc assez commune dans plusieurs rivières de la Côte-Nord et à la mer. Ce poisson atteint dix-huit pouces de longueur. Il est relativement long et très élégant, a les écailles très fines, argentées et la chair blanche; sa queue est fourchue.

Comme territoire de chasse, la Trinité ne le cède à aucun autre. On y voit le castor, le porc-épic et quantité de gibiers de mer et de grève. Puis lièvres, perdrix et tétras à foison ⁽¹⁾.

Le détenteur de cette rivière est M. H. H. Holk. Elle lui est affermée à raison de \$250.00 par an.

*
* *

Baie de la Trinité.— Les gens de la côte lui donnent aussi le nom d'*Eternité*.

Quelques familles sont installées sur les bords de la baie et vivent de l'industrie de la pêche qui est assez considérable. Il n'y a pas en effet que la rivière qui fournisse le saumon. Celui-ci se pêche encore au filet dans le fleuve,

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

et puis il y a la morue et le hareng que l'on sale pour être expédiés sur les marchés étrangers.

Le hameau de la Trinité possède un bureau de poste et un bureau de télégraphe.

RIVIÈRE DU PETIT MAI

Faible cours d'eau à trois milles à l'est de la Trinité.

L'étendue de cette petite rivière ne dépasse pas douze milles.

Elle dessert quinze ou dix-huit lacs dont le plus grand peut mesurer un mille de longueur.

Elle donne asile à la truite de mer, même au saumon, surtout à son embouchure.

Le territoire qu'elle arrose était considéré, il y a quelques années encore, comme l'un des mieux pourvus de castors. On y signale aussi la présence du vison, de la loutre, du rat musqué, avec en outre, toutes les variétés du gibier de mer.

Il y a enfin de bonnes places de pêche à saumon à la mer ⁽¹⁾.

Dans le voisinage de cette rivière, se rencontre le *ruisseau Vachon* possédant un volume d'eau assez considérable pour le flottage du bois. On trouve aussi là un bon petit havre. La forêt environnante se compose d'épinette de bonne qualité.

RIVIÈRE PETITE TRINITÉ

Petite rivière torrentueuse bien pourvue de saumons et de truites.

Cette rivière se trouve à trois milles à l'est de la pointe

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

ou îlets à Caribou et à neuf milles de la Grande Trinité. Son accès est assez difficile, défendue qu'elle est par une batture de roches.

A deux ou trois milles de son embouchure se rencontre une cascade en plan incliné que franchit le saumon et qui s'y fait capturer par les aigles à tête blanche et par les orfraies (aigles pêcheurs).

L'entrée de la rivière fourmille de truites et de saumons. On y voit même, comme sur la Grande Trinité, une espèce de saumon blanc.

Bon territoire de chasse. Lièvres, perdrix, téttras, gibier de mer, loups-marins. Les ours sont eux-mêmes assez nombreux dans cette région.

La Petite Trinité a été louée à M. Peter McKenzie, de la compagnie de la baie d'Hudson, pour \$15,00 par an.

Nous venons de dire que les Îlets-à-Caribou se trouvaient à une distance assez rapprochée de cette rivière et à 251 milles de Québec.

Ces îlets sont justement renommés comme endroits de pêche à la morue. Quinze à vingt barges constituent la flotte de pêche et s'éloignent depuis un mille jusqu'à trois milles au large pour rencontrer les bancs de morue. On utilise, comme bouette, le hareng, le lançon ou les *clams*, mollusques bivalves qu'il faut aller déterrer dans le sable où ils s'enfoncent durant la marée basse.

Durant l'automne, on fait aussi, aux Îlets, la pêche au hareng. Dans l'été, il se prend aussi beaucoup de flétan, et nous en avons vu qui mesuraient de six à huit pieds de longueur.

M. l'abbé V. Huard estime à \$500 le revenu annuel de

l'habitant des Ilets qui se livre à la chasse au loup-marin et à la pêche du hareng, du saumon et de la morue (1).

Le canton *Royer*, qui est arrosé par la petite Trinité, se compose des blocs A, B, C, D, — 176 acres — qui ont été adjugés pour fins industrielles à MM. Mossom, Boyd, d'Ontario.

RIVIÈRE CALUMET

Cette rivière se trouve dans le voisinage de la Petite Trinité, à quatre milles environ à l'est.

Elle sort d'un lac de six milles de longueur environ, assez élevé au-dessus du niveau de la mer, à sept ou huit milles du littoral, et regorge d'éperlans.

Une batture rocheuse encombre son entrée, ce qui en rend l'accès assez difficile, sauf pour les canots.

La rivière est riche en truites, surtout à son embouchure, mais on y rencontre assez peu de saumons.

Il y a du gibier de mer, comme tout le long de la côte, puis lièvres, perdrix, tétas.

Maître Martin n'est pas non plus inconnu dans cette région. On y fait encore la chasse au loup-marin (2).

*
* *
*

Entre la rivière Calumet et celle de la Pentecôte, on rencontre sept à huit ruisseaux de volumes différents, mais intéressants par la quantité d'alevins de truite qui s'y réfugie. Ils sont également d'excellents relais de gibier. A l'embouchure de l'un d'eux, rapproché de la Pentecôte, se trouve une bonne place de filet à saumon (3).

(1) *Labrador et Anticosti*, par M. l'abbé Huard, 1897.

(2) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

(3) *Idem*.

On a érigé ici le canton *Cannon* qui comprend les blocs A, B, C, D, E, F,—432 acres en tout—qui sont devenus la propriété de MM. Mossom, Boyd, d'Ontario. Ce canton ne vaut quelque chose qu'au point de vue minier et industriel.

RIVIÈRE PENTECÔTE

Située à 300 milles de Québec et à 9 milles de l'Île-aux-Œufs.

Cette rivière coule tranquillement environ neuf milles, puis grossie des eaux de nombre de petits lacs, elle se fait de plus en plus rapide.

On compte deux cascades importantes sur le parcours de cette rivière, depuis son embouchure jusqu'au lac Misticarpin.

L'entrée de la rivière forme un havre commode pour les petits vaisseaux, bien qu'à marée basse il y ait peu d'eau dans ce mouillage.

La rivière Pentecôte est un grand cours d'eau dont la valeur sportive n'est grande que dans le haut. Elle donne accès à beaucoup de truites de mer, mais il n'y entre pas de saumons. La Pentecôte reçoit de nombreux tributaires très poissonneux et regorge de lacs également très bien pourvus.

Sans être un territoire de chasse supérieur, on y voit encore beaucoup d'animaux à fourrure. Par contre, peu de gibier à la mer.

MM. Gagnon & frère, de Québec, ont fait autrefois de grands chantiers de bois sur les bords de cette rivière. Aujourd'hui, les concessions forestières dont ils étaient les détenteurs,—environ 196 milles—sont passées aux mains de la *Pentecost Lumber Co.*

Le locataire de cette rivière est M. Joseph-Alphonse Bégin. Prix de l'affermage : \$100.00 par an.

Le village de *Saint-Patrice de la Pentecôte* est bâti de chaque côté de l'embouchure de la rivière.

C'est l'industrie du bois, commencée il y a vingt ans, qui en a provoqué la naissance.

Ce village est doté d'une église, d'un bureau de poste et de télégraphe. Depuis quelques années, un médecin y réside et dessert une partie des postes de la côte.

Il y a un peu de culture ici, consistant principalement en pommes de terres. On pourrait faire davantage, car il y a dans les environs du lac Pentecôte — douze milles de longueur — toute une belle vallée de terre argileuse qui s'adapterait parfaitement à l'agriculture.

*
* *

Ile-aux-Œufs.—Cet îlot, qui n'est à proprement parler qu'un rocher stérile, surmonté d'un phare, se trouve à quelques milles seulement de la rivière Pentecôte. Dénuée de toute végétation, sa longueur est d'environ trois quarts de mille. Du côté est il y a une batture le long de cette île ; mais à l'ouest c'est une muraille coupée à pic où les flots viennent se briser.

L'île-aux-Œufs a ceci de particulier qu'elle constitue un excellent abri pour les vaisseaux et que ses alentours sont de bons endroits de pêche, surtout pour la morue et le hareng. En automne, les canards y pullulent. Le garde-pêche de l'endroit nous a même raconté qu'en novembre 1905, il avait vu lui-même s'abattre d'un seul coup sur l'île quatre à cinq cents canards. D'un coup de fusil il avait eu la bonne fortune d'en faire tomber vingt-cinq dans sa gibecière.

C'est sur cette Ile-aux-Œufs, placée à quarante lieues de Tadoussac, et demeurée fameuse par le naufrage de la flotte de l'amiral anglais Walker, que François Bissot jeta en 1661

les fondations de son premier établissement de pêche. Il avait choisi de préférence cet endroit pour se mettre à l'abri des invasions des sauvages esquimaux. Un peu plus tard, il devait transporter son exploitation au fond du havre de Mingan.

Pointe-aux-Anglais. — On donne ce nom à la longue batture qui s'avance dans la mer, vis-à-vis de l'Ile-aux-Œufs.

Elle donne asile à une quinzaine de familles, presque toutes acadiennes.

L'endroit est assez réputé pour la pêche au hareng que l'on prend au rets, de mai à novembre, à sept ou huit arpents du rivage.

Mais c'est surtout la morue dont se préoccupent les habitants. On la pêche à des distances variant d'un à cinq milles de terre.

On pêche le saumon, du côté de l'ouest, à mi-chemin depuis la Pointe-aux-Anglais, et à l'est, en bas des *Caouis*, îles situées à l'extrémité est de la baie des Homards (1).

RIVIÈRE À RIVERIN

Faible cours d'eau qui se précipite à la mer par une chute assez élevée. Il est situé à un mille de la Pentecôte et tombe dans le Saint-Laurent.

La cascade formée par cette rivière a servi durant plusieurs années à faire marcher un moulin dont les propriétaires étaient MM. Gagnon & frère, de Québec.

D'après un récent rapport, on trouve encore une grande quantité de bois à pulpe tout le long de cette rivière.

(1) *Labrador et Anticosti.* Abbé V. Huard, 1897.

La truite de mer fourmille à l'entrée de la rivière. Au-dessus de la chute, l'on peut pêcher l'anguille. Lacs poissonneux.

RIVIÈRE DE LA BAIE DES HOMARDS

Petite rivière assez peu considérable à trois milles à l'est de la Pentecôte.

La truite de mer se pêche à l'embouchure, les lacs environnants ne laissant pas d'être eux-mêmes fort poissonneux.

Mais l'importance de ce territoire tient surtout à son abondance de gibier de mer et de grève. Vous voyez ici des légions de bécassines et bernaches, de canards eiders, etc. Il y a aussi assez de lièvres et de perdrix pour distraire les amateurs de chasse.

De la baie des Homards à la rivière des Ilets-de-Mai, on rencontre une série de petits cours d'eau bien pourvus de truites de mer à leur entrée, mais ayant plus de valeur comme système lacustre et comme territoire de chasse que comme lieu de chasse sportive. Quelques-uns de ces cours d'eau servent de décharges à des lacs assez grands, d'autres égouttent des savanes qui contiennent encore quelques castors.

L'entrée de ces cours d'eau — des Caouis aux Islets-de-Mai — est défendue par de nombreux îlots ou roches très fréquentés par le gibier et le homard.

La rivière des *Ilets-de-Mai*, la rivière à *Vachon* et les autres petits cours d'eau que l'on rencontre jusqu'à la *rivière des Rochers* se comportent de la même manière et offrent les mêmes avantages et les mêmes défauts que les précédentes de même espèce ⁽¹⁾.

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

RIVIÈRE DES ROCHERS

Très jolie rivière d'un cours de 150 à 180 milles. Elle se jette à la mer par une série de chutes, puis se divise en trois branches et atteint la grève par trois canaux.

Pour franchir les chutes qui sont au nombre de sept, et dont la hauteur varie entre vingt et quatre-vingts pieds, sur une distance de dix milles, il faut parcourir au moins treize portages. Aussi les chasseurs, écrit M. de Puyjalon, ont-ils modifié ce trajet et créé un portage à trois quarts de mille dans l'ouest de l'estuaire de la rivière. Ce portage, connu sous le nom de *Portage des mousses*, commence au fond d'une anse vaseuse. On gravit une côte abrupte, l'on prend ensuite une savane tremblante et mouillée que l'on suit sur une étendue de plus de deux milles; enfin, l'on redescend une côte et l'on tombe sur la rivière que l'on remonte sans obstacle jusqu'au premier lac. Ce parcours embrasse bien trois à trois milles et demi de la mer à la rivière.

Cette rivière dénommée aussi *rivière à Vallée* et rivière du *Portage des mousses*, est remarquable par les grands lacs qui lui sont propres et par ceux de ses tributaires. Quelques-uns de ces lacs assez rapprochés de la mer — de dix à vingt-cinq milles — mesurent jusqu'à trente milles de longueur. Ils sont d'une grande profondeur et contiennent d'énormes truites, des ouananiches, du poisson blanc, de la morue de lac, etc.

L'un de ces lacs, le lac des *Caouis*, est entouré de bons terrains sur lesquels il serait possible de faire un peu de culture. On y a même trouvé de l'amianté, mais il faudrait une exploration plus minutieuse pour déterminer la richesse et la qualité de ce minéral qui a atteint de nos jours une grande valeur sur le marché.

La rivière des Rochers se trouve placée à vingt milles

à l'est de la rivière Pentecôte et à vingt-cinq milles des Sept-Isles. L'entrée de la baie, au fond de laquelle elle s'écoule, est facile et l'on peut aller mouiller en yacht au pied du premier rapide ⁽¹⁾.

* *

Le poisson est en grande quantité dans cette rivière et dans ses réservoirs. Le saumon y mord à la mouche et la truite y est fort abondante.

M. de Puyjalon signale cette région comme étant l'un des lieux de nidification du canard histrion (*Histrionicus torquatus*) ou cane de roche. Il constate aussi la présence de tous les gibiers de mer, ainsi que celle des perdrix, des lièvres, des tétas ⁽¹⁾.

* **

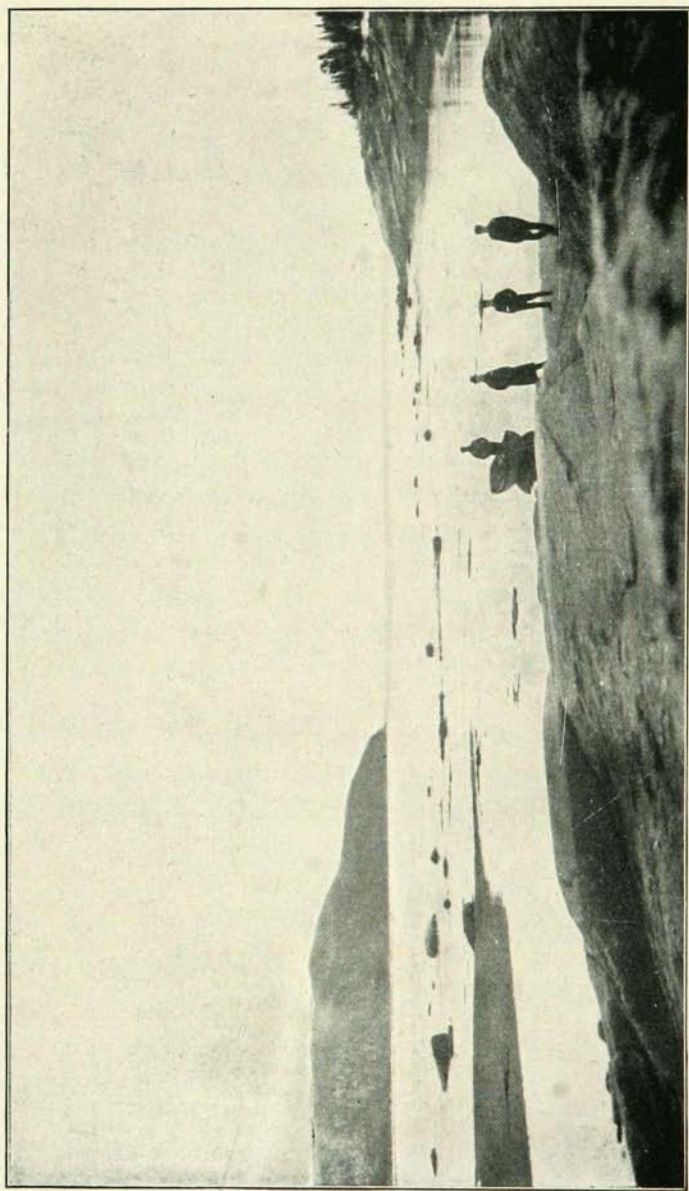
Ce sont des capitalistes d'Ontario, MM. Mossom, Boyd et compagnie, de Bobcaygeon, qui ont fait en septembre 1901, l'acquisition des forces hydrauliques fournies par cette rivière. Les mêmes capitalistes disposent de six cent vingt milles de concessions forestières dans la région arrosée par les rivières des Rochers, du Calumet, de la Grande et de la Petite Trinité. L'exploitation de ces concessions, où l'épINETTE domine, n'est cependant pas encore commencée.

* **

Sur tout le parcours de la rivière et de ses tributaires, le terrain est rocheux, sablonneux et peu propre à la culture.

Le bois de commerce, comme l'épinette, commence à l'embouchure de la rivière, sur un mille ou deux, surtout du côté ouest, jusqu'au premier lac; on en trouve aussi

(1) De Puyjalon. Rapport de 1901.



La baie des Anglais, à quelques milles en aval de Manicouagan

dans tout l'espace compris entre la branche nord-est et la branche nord-ouest, sur sept ou huit milles ⁽¹⁾.

Le canton *Babel*, sur la rivière des Rochers, ne comprend encore que cinq blocs, A, B, C, D, E, d'une étendue de 576 acres. Ces terrains ont été concédés pour fins industrielles MM. Mossom, Boyd, de la province d'Ontario.

RIVIÈRE BROCHU

Quatre ou cinq ruisseaux poissonneux à leur entrée et fort giboyeux séparent la rivière des Rochers de la rivière à Brochu.

Cette dernière n'est à la vérité qu'un faible cours d'eau, mais elle mérite une mention spéciale à cause de l'abondance des truites de mer qui la fréquentent à la saison.

A un mille du littoral, ce cours d'eau se divise en deux branches, l'une faisant le nord-ouest, l'autre se dirigeant au nord-est. C'est dans cette dernière qu'il faut chercher la truite lorsqu'elle a quitté l'embouchure pour remonter la rivière.

A noter ici de bonnes places de pêche à saumon à la mer.

Territoire assez giboyeux. Ours, visons, renards, gelinottes, téttras et lièvres, nombreux gibier d'eau ⁽²⁾.

RIVIÈRE MARGUERITE

A 287 milles de Québec et à douze milles, à l'ouest, du village des Sept-Isles.

C'est une des plus belles rivières de la Côte. Elle est

(1) Rapport de 1901. M. G. Gagnon, A. G.

(2) Notes manuscrites de M. Puyjalon, 1897.

navigable pour les goélettes et les bateaux jusqu'au premier rapide.

La première cascade se rencontre à quatre milles de l'embouchure de la rivière ; à deux milles plus haut surgit une seconde chute que ne peut franchir le saumon, bien plus à cause de la disposition spéciale de cet obstacle qu'à cause de son élévation de 15 pieds.

La rivière Marguerite, ainsi que ses tributaires, sont bien boisés en épinette blanche, de bonne qualité et en grande quantité, de 30 à 40 pouces de diamètre à la souche, et cela, depuis son embouchure jusqu'au Grand Portage, distance de 52 milles, sauf un espace de 9 milles, sur environ 1 ½ mille de profondeur, entre la rivière au Canard et la rivière Ochogan, cette partie de territoire ayant été ravagée par le feu.

Le sol, sur ces 52 milles, est presque partout de terre glaise recouverte d'une épaisse couche de sable. En différents endroits, les montagnes se rapprochent de la rivière, et en d'autres, elles s'en éloignent d'une vingtaine d'arpents.

Le long du Grand Portage, les bois sont mêlés, francs et mous, de moyenne pousse. Les terrains sont sablonneux et rocheux ⁽¹⁾.

Entre la deuxième chute et le Grand Portage, il existe 25 relais (remous) à saumon. On compte dans cet espace, de chaque côté de la rivière, treize affluents pouvant porter canot. Chacun d'eux s'échappe de lacs formant des systèmes lacustres secondaires.

Au-dessus du Grand Portage, il y a moins d'affluents, mais ceux qui existent semblent plus développés que les affluents inférieurs au Grand Portage ⁽²⁾.

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1889. M. G. Gagnon, A. G.

(2) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

Outre le saumon, la rivière Marguerite fournit le touladi, le brochet, l'alose, le poisson blanc, la carpe, le caplan, etc.

Depuis la rivière au Goujon jusqu'à la rivière à Gamache, distance de 21 milles, les montagnes sont généralement escarpées et les bois de petite et de moyenne pousse.

Sur tout le parcours de la rivière Marguerite, on trouve, en différents endroits, des bancs de sable magnétique.

De la rivière à Gamache à la rivière Kamalatshinekikatest, distance de 24 milles, les montagnes s'aplanissent ; on voit partout des éboulis de sable, des plateaux s'étendant de 20 à 30 arpents, en différents endroits, et bien boisés en bois francs et bois mous, où l'épinette blanche, de bonne pousse, propre au commerce, se trouve en assez grande quantité. Les flancs des montagnes, au loin, ont été balayés par le feu il y a une quinzaine d'années.

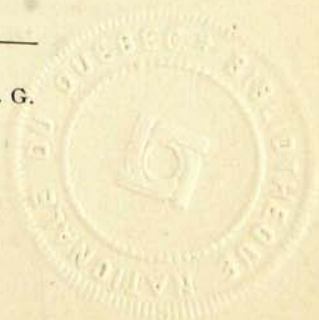
Depuis la rivière de la *Montagne blanche*, jusqu'aux *Fourches*, distance de 33 milles, le feu a exercé presque partout ses ravages. Les endroits épargnés fournissent des bois francs et des bois mous d'une grosse pousse ; dans certains endroits, on en trouve même ayant 15 à 20 ans d'existence.

Le dernier lac, dans la rivière Marguerite, est entouré de hautes montagnes où se rencontre aussi le minerai de fer.

Aux Fourches, près de la hauteur des terres, le climat est propre à la culture ⁽¹⁾. »

Cette rivière, on vient de le voir, en est une de premier ordre pour la pêche. Elle n'est pas moins recherchée comme territoire de chasse : animaux à fourrures, lièvres, gelinottes, tétas et gibier de mer.

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1889. M. G. Gagnon, A. G.



Les cacaouis, les canards noirs, les canards macreux, etc., nichent en abondance dans les savanes et les lacs.

La rivière Marguerite est affermée pour droits de pêche à la compagnie « North Shore Railway and Navigation », pour \$126,00 par année.

*
* *

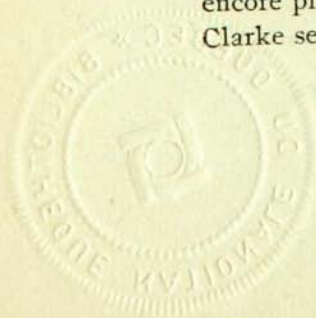
Nous ne dirons qu'un mot des pouvoirs hydrauliques formés par la rivière Marguerite. Il y a là, assez près de l'embouchure, deux cascades, dont l'une atteint soixante-quinze pieds de hauteur.

Ces sources d'énergie sont devenues depuis 1903 la propriété de MM. James Clarke, de New-York, Clarke, de Toronto, et James Meaney, de Toronto, qui se sont constitués en corporation sous le nom de *North Shore Railway and Navigation Co.* La concession faite à cette compagnie comprend aussi 200 acres de terrains dans le canton Arnaud, une étendue de cent acres de terrains dans la baie des Sept-Isles, et 174 acres dans le canton *Le Neuf* qui se trouve à l'ouest de la rivière Marguerite.

A l'entrée de la rivière Marguerite, se trouve un petit hameau composé de quinze familles dont cinq de la tribu des Montagnais. Ces familles vivent uniquement de pêche.

LES SEPT-ILES

Etablissons de suite les distances de ce village ou plutôt de cette région des Sept-Iles qui a pris un essor inattendu depuis que les pouvoirs hydrauliques de la rivière Marguerite sont utilisés, et qui est certainement appelée à un avenir encore plus brillant, alors que l'immense pulperie de MM. Clarke sera terminée.



Les Sept-Iles se trouvent éloignées de Québec de 300 milles, mais il y a un bateau à vapeur qui fait plusieurs fois par mois le trajet entre ces deux endroits. Durant l'hiver de 1907, en février, un bateau spécial, le *Montcalm*, a pu réussir à se tracer un chemin à travers les glaces et atteindre dans de bonnes conditions le port des Sept-Iles. Cette expérience sera sans doute renouvelée avec le même succès dans les hivers qui suivront et ainsi sera résolu le problème de la navigation hivernale pour la Côte-Nord. Comme conséquence de cette solution, on entrevoit déjà une ère de développement pour cette partie lointaine du pays qui paraissait condamnée à un isolement perpétuel.

Le port des Sept-Iles n'est pas au reste ce qu'un vain peuple pense. C'est l'un des plus vastes du pays. Il a vingt-cinq milles de tour avec une longueur de trois à quatre milles, et est fermé par sept îles. C'est déjà dire qu'une flotte considérable trouverait à s'y loger aisément.

Le village — Saint-Joseph des Sept-Iles — est assis sur la rive même de la baie, le long du côté est. Il est composé en grande partie de familles de pêcheurs. On y fait cependant un peu de culture. Plusieurs familles possèdent des jardins, et l'on cultive avec succès les patates et les autres légumes. Le terrain est à la vérité sablonneux, mais d'un autre côté le varech rejeté par la mer fournit un excellent engrais qui ne demande que la peine d'être recueilli.

En arrière du village s'étend la forêt à perte de vue qui consiste principalement en sapin, épinette, bouleau, tremble et cyprès de petite taille.

Le village est doté d'une église et d'un bureau de poste. La Compagnie de la baie d'Hudson et la maison Révillon, de Paris, y entretiennent aussi des comptoirs où les sauvages et les chasseurs blancs viennent trafiquer de leurs peleries.

Nous avons mentionné, il y a un instant, l'acquisition des pouvoirs hydrauliques de la Marguerite par la *North Shore Power and Navigation Company*. Il nous reste à dire que cette acquisition a été immédiatement suivie de la construction d'une immense usine sur les bords de la rivière, qui, une fois parachevée, devra être en état de fabriquer quotidiennement 250 tonnes de pâtes à bois. Le syndicat a déjà dépensé \$1,500,000 pour cette installation et l'on s'attend à ce que les travaux soient terminés dans le cours de l'année.

Le syndicat américain et anglais ne s'en est pas tenu à la construction d'une usine. Pour assurer l'expédition de sa pulpe, il a bâti un chemin de fer d'une longueur de 9 milles qui part de ses usines pour aboutir à une immense jetée qui vient d'être érigée sur le côté ouest de la baie des Sept-Iles. Le gouvernement fédéral s'est intéressé à cette entreprise et a fourni \$70,000 pour l'érection de la jetée où aborderont les bâtiments affectés au transport de la pulpe.

Tous ces immenses travaux, en demandant une main-d'œuvre considérable, ont fait surgir en pleine solitude, à 9 milles de la baie, du côté ouest, une petite ville remuante, à laquelle a été donné le nom de *Clarke city*. Quoique encore à ses débuts, la nouvelle petite ville est déjà pourvue de vastes entrepôts, de magasins, d'hôtelleries, d'un bureau de télégraphe, d'un bureau de poste, d'une maison d'école, de maisons d'habitation construites en forme de chalets, etc. Une chapelle devra y être érigée avant peu. Elle promet de devenir encore beaucoup plus intéressante dans quelques années. Présentement *Clarke city* comprend une population de cinquante familles.

La pêche à la baleine dans le golfe Saint-Laurent—pêche qui se pratiquait de temps immémorial mais qui avait été presque abandonnée — a été reprise avec plus d'entrain que jamais. Cette pêche a paru assez fructueuse, pour

déterminer une compagnie d'armateurs à faire, en 1905, tous les frais d'outillage nécessaires et à installer même sur le côté ouest de la baie des Sept-Iles, à quelques arpents du quai des Clarke, une usine où l'immense cétacé est dépecé et jeté dans des fosses d'eau bouillante.

Depuis qu'elle se livre à la poursuite de ces animaux—de juillet à octobre—la *Quebec Steam Whaling* n'a eu à enregistrer que des succès. En 1905 elle a capturé quatre-vingt-six baleines, en 1906, soixante-douze, l'une d'elles mesurant quatre-vingts pieds de longueur, et en 1907, 75, mais de dimensions plus modestes que les années précédentes. Les soixante-douze baleines de 1906 ont rapporté 180,000 gallons d'huile.

La conversion de ce monstre marin en produits de commerce emploie une cinquantaine de personnes. Le *gras* de l'animal se métamorphose en huile de baleine et le maigre avec les os qui sont broyés forment un guano qui se débite à deux piastres le sac. Les fanons sont utilisés par les corsetiers.

On estime qu'une baleine peut rapporter de \$1,000 à \$1,500, suivant sa dimension.

*
* *

Plusieurs rivières ou ruisseaux viennent verser leurs eaux dans la belle baie des Sept-Iles.

Ce sont, en partant du portage de la rivière Marguerite et en se dirigeant vers la rivière du Poste : la rivière à Hall, le ruisseau à Clet, le ruisseau des Roches, la rivière des Rapides, la rivière du Foin et la rivière du Poste.

En réalité, les rivières à Hall, des Rapides et du Foin sont les seuls cours d'eau méritant le nom de rivière, les autres n'étant que de simples ruisseaux dont le volume varie avec les saisons.

La rivière des Rapides forme deux chutes d'eau dont la première est à un mille et la seconde à trente-et-un milles environ de son embouchure. La première chute, c'est-à-dire celle qui est la plus rapprochée de la mer, est devenue depuis 1868 la propriété de Wm. Molson, de Montréal.

La rivière à Hall est navigable à marée haute pour les canots sur une étendue de deux milles et demi. Elle peut mesurer de trente à quarante mètres de largeur. Ses rives sont formées de glaise d'un gris bleuâtre surmontée de sable d'épaisseur variable, mais se réduisant quelquefois à une couche très mince et facilement mélangeable au sous-sol argileux.

Dans de semblables conditions, il semble que tous les terrains qui s'étendent des deux côtés de cette rivière sont faciles à transformer en terres arables de valeur.

De nombreuses essences ligneuses croissent en abondance sur ce sol encore inculte. Elles y sont de bonne venue et de dimensions suffisantes quelquefois pour donner des pièces d'appareil en petit nombre, mais toutes seraient éminemment propres à alimenter une fabrication de pulpe assez importante. Ces essences sont : l'épinette blanche, l'épinette noire, le sapin, le tamarac, le cyprès, le bouleau.

Tous les autres cours d'eau arrosent des terrains où l'on rencontre des conditions de culture et de sylviculture industrielle à très peu de chose près analogues.

Cependant la rivière des Rapides ou du Rapide semble mieux partagée que les autres au point de vue de l'exploitation forestière.

La rive nord du Grand Lac, qui fait partie du système lacustre de cette rivière, est surtout très bien pourvue de belles épinettes blanches et noires. Ce réservoir est placé à 3 milles ou 3 ½ milles de la mer et son orientation relativement au village doit être sensiblement le nord-ouest

ou le nord nord-ouest. On y accède par le cours de la rivière du Rapide.

Au pied des formations argilo-siliceuses qui viennent d'être décrites s'étend une zone de terrain plan, d'une acre de diamètre environ, et toute recouverte d'aulnes dont les racines pénètrent dans un sous-sol composé d'argile, de sable et d'humus. Une seconde zone, de même diamètre et concentrique à la première, et où pousse assez dru du foin salé, fait suite à la première qu'elle sépare des battures vaseuses alternativement couvertes et découvertes par la mer, et qui se développent tout autour de cette portion de la baie des Sept-Isles.

C'est sur cette dernière bande que les habitants du village viennent, pour la plupart, récolter le fourrage nécessaire à l'alimentation de leurs bêtes à cornes.

Le drainage bien compris de ces deux zones les rendrait d'une parfaite fertilité et en augmenterait les produits actuellement médiocres, bien que suffisants en l'état actuel des choses (1).

*
* *

« La zostère (*Zostera marina*) plante marine de la famille des naïadées, qu'il ne faut pas confondre avec les algues, bien qu'on la désignât autrefois sous les noms d'« algue marine ou d'algue des Verriers, » pousse en prodigieuse quantité dans les baies profondes, abritées et à fonds argileux qui découpent si profondément les côtes du Labrador canadien.

« Cette herbe, que les gens de la côte désignent sous le nom d'herbe à Bernache ou d'herbe à Outarde, a de nom-

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1899. M. H. de Puyjalon, inspecteur des pêcheries et de chasse.

breux usages en industrie domestique et courante. C'est une plante rubannée, longue de plusieurs pieds quelquefois et d'une largeur constante, de la base au sommet, d'environ $\frac{1}{3}$ de pouce pour les grandes dimensions. Elle tapisse souvent la surface des battures vaseuses ou sablonneuses que couvre et découvre la mer à chaque marée. D'autres fois elle n'émerge pas du fond et reste ensevelie sous les eaux, bien qu'il soit rare de la rencontrer au-dessous des profondeurs dépassant quatre brasses.

« Son agglomération sur les mouillages des havres peu profonds est telle en certaines circonstances qu'elle nuit à la solidité des grappins, en les empêchant de mordre sur le fond.

« La zostère se montre en abondance dans la baie des Sept-Iles. On rencontre cette plante surtout en dehors de la rade proprement dite, c'est-à-dire, sur cette partie du pourtour de la baie placée à l'ouest ou au nord-ouest et qui s'étend, à peu de chose près, de la rivière du Poste au nord jusqu'au portage de la rivière Sainte-Marguerite au sud-ouest » (1).

Des négociants de Montréal, MM. Delorme, ont fait pendant quelques années l'exploitation de cette herbe, mais elle a été abandonnée depuis plus d'un an. M. de Puyjalon considère néanmoins comme avantageuse pour les Sept-Isles la naissance de l'industrie des zostères qui ne pourrait manquer de prospérer à la condition d'être bien conduite et si tous les usages de ces plantes étaient industriellement appliqués.

Deux cantons ont été formés ici, l'un à l'ouest de la baie

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1899. M. de Puyjalon.

des Sept-Iles, le canton *Arnaud*, et l'autre au nord-est, le canton *Letellier*.

Le canton Arnaud se compose d'une terre jaune rocheuse peu susceptible de culture. 2,289 acres de terrains, dans ce canton, ont été vendus en 1905, pour fins industrielle à la *North Shore Power Railway & Navigation Company*.

Le canton Letellier est beaucoup plus habité. Il renferme dans ses limites le village des Sept-Iles et celui de Moisie. Les lots de la première concession de Letellier sont à peu près tous concédés; dans le deuxième rang du village des Sept-Iles, les registres officiels donnent 156 lots présentement disponibles.

Il y a aussi beaucoup de lots concédés dans le village de Moisie. Il en reste cependant 211 qui ne sont pas encore occupés ni vendus.

RIVIÈRE MOISIE

A 318 milles de Québec et à quinze milles du poste des Sept-Isles.

Sa vaste entrée, défendue contre la mer, du côté de l'est, par un banc de sable de près d'un mille de long et de huit à neuf arpents dans sa largeur moyenne, forme un havre spacieux et capable d'abriter près d'une centaine de vaisseaux.

Le poste de Moisie est l'un des plus fréquentés de la côte et il est à présumer qu'il le sera encore d'ici à longtemps, à cause de la rivière qui fournit une grande abondance de saumons.

La rivière Moisie se partage en plusieurs branches. M. C.-E. Forgues, arpenteur, en fait la description suivante :

« Les bords de la branche N.-O. sont bordés de hautes montagnes en granit dont la hauteur varie de deux cents à cinq cents pieds.

« Le terrain longeant les deux rives est de nulle valeur ; la qualité et la nature des arbres qui y sont en faible quantité (épinette, sapin, bouleau et tremble) dénotent un sol pauvre. Ce bois parvenu à sept ou neuf pouces de diamètre sèche sur pied faute d'aliment.

« Dans la branche N.-E., je suis allé jusqu'à la tête du lac Nipisso.

« J'ai arpenté pour la première fois la partie de la rivière Nipisso comprise depuis son embouchure (elle se jette dans la branche N.-E.) jusqu'à la distance de sept milles, plus ou moins.

« Quant aux caractères géographiques, la nature du sol et du bois, c'est absolument la même chose que dans la branche N.-O. (1) »

La deuxième branche nord-est de la Moisie — appelée aussi rivière Ptakopao depuis son embouchure — traverse des rangées des montagnes qui la bordent et la rendent impraticable en canot jusqu'à la rencontre du portage.

Le terrain traversé par ce portage est généralement montagneux, rocheux et impropre à la culture. On rencontre sur son parcours quelques plateaux et les flancs des montagnes sont boisés en bouleaux, cyprès et épinette rouge de moyenne taille. On rencontre les mêmes essences de bois sur la rivière Ptakopao, jusqu'au 20^{ème} mille, depuis le portage où les montagnes commencent à s'aplanir et finissent par disparaître à l'embouchure du Lac Kapashao (2).

Depuis le 22^{ème} mille jusqu'au lac Kapashao, le terrain traversé par cette rivière est sablonneux et rocheux et impropre à la culture. On rencontre quelques endroits de

(1) Rapport du Ministre des terres, 1889.

(2) Rapport de 1891.

peu d'étendue boisés en épinettes blanches et épinettes rouges de 20 à 25 pouces de diamètre.

Les alentours du lac Kapashao offrent peu de bois propre au commerce ; cependant on rencontre, dans les ravins, de l'épinette rouge de 20 à 25 pouces de diamètre, mais en petite quantité. Aussi loin que la vue peut atteindre vers le nord-est le pays paraît formé d'immenses plaines unies.

Ce lac fournit en abondance le poisson blanc, l'alose, le brochet et la truite. Les sauvages s'y approvisionnent surtout de poisson blanc, qui est d'une excellente qualité, aussi bien que dans les lacs qui font partie de la rivière Ptakopaô entre le lac Kapashao et le 19^{ème} mille.

M. de Puyjalon place cette rivière parmi les plus poissonneuses. Le saumon y est très gros et mord bien à la mouche. Il s'en prend de vingt à vingt-cinq mille à la mer et dans l'estuaire. De son côté, M. le magistrat Simard faisait rapport au mois d'octobre 1905 que la rivière Moisie avait fourni, à la date qui vient d'être indiquée, 139,040 livres de saumon, ce qui est considéré comme étant un rendement très satisfaisant.

Les truites de mer que l'on prend sont également fort belles. Quant aux lacs situés sur le parcours de la rivière, ils sont tous bien pourvus de poissons de sport.

L'estuaire de la rivière Moisie est affermé à MM. Allison et A. Davis qui paient un loyer annuel de \$1610.

La rivière Moisie elle-même, c'est-à-dire une étendue de six milles, depuis le Grand Portage en descendant, est louée à M. Veasey Boswell, de Québec, à raison de \$2,500 par an.

Comme territoire de chasse, le district est considéré comme étant presque sans rival. On y tue l'ours et le

caribou dans le haut du cours d'eau. Le gibier de mer s'y trouve aussi à profusion.

En 1906, les chasseurs, et plus particulièrement les sauvages qui opèrent dans ce district, ont livré pour \$80,000 de pelleteries aux négociants de Moisie et des Sept-Iles (1).

*
* *

Le village est bâti sur le côté ouest de l'embouchure de la rivière.

On y voit une chapelle, un bureau de poste et de télégraphe, avec une population de 170 personnes.

La pêche est le principal revenu des habitants de Moisie. Mentionnons aussi le fait que la Compagnie de la baie d'Hudson possède en ce village un important comptoir pour la traite des pelleteries.

Le peu de culture qui se fait ici consiste en pommes de terre et en légumes qui arrivent assez bien.

RIVIÈRE NIPISSIS

Un des tributaires de la branche nord-est de la rivière Moisie.

Elle dessert plusieurs lacs.

Dans la partie inférieure, on rencontre de l'épinette, du sapin et du bouleau en grande quantité. Dans la partie supérieure, le bois est plus rare et plus petit (2).

Le sol, de terre jaune, est de bonne qualité, mais les montagnes escarpées et élevées qui se dressent dans ce territoire le rendent impropre à la culture.

(1) Statistique fournie par M. H. Simard, magistrat sur la Côte Nord.

(2) Rapport du Commissaire des terres, 1893. M. F. Vincent, A. G.

RIVIÈRE A L'EAU DORÉE

C'est un tributaire assez considérable de la branche nord-ouest de la rivière Moisie.

Cette rivière est alimentée par nombre de lacs où la truite foisonne. Un explorateur dit même qu'il lui est arrivé de prendre de la truite dans ces lacs seulement à jeter l'hameçon, dépourvu d'appât.

Sur le parcours de la partie supérieure, on rencontre de l'épinette, du sapin et du bouleau en grande quantité (1).

RIVIÈRE À LA TRUITE

Petite rivière torrentueuse située à sept milles et demi à l'est de l'entrée de la Moisie, et à 323 milles de Québec.

Système lacustre étendu et bien pourvu de truites et des espèces sportives ordinaires.

La truite abonde principalement à l'entrée de la rivière. On y remarque aussi d'excellentes places de pêche à saumon.

Nombreux gibier de mer sur les battures et dans les baies de l'est. Les lièvres, les gelinottes, les téttras sont en grande quantité. On peut aussi y faire avec profit la chasse au loup-marin et à toute espèce d'animaux à fourrures (2).

Cette rivière est louée à M. Charles Stewart Davidson, au prix de \$75,00 par an.

Les bois sur cette rivière, depuis son embouchure jusqu'au lac à la Truite, ont été en grande partie détruits par le feu, dans le cours de quatre ou cinq années.

La principale charge de ces lacs est bien boisée, en bois de commerce tel que l'épinette blanche ; le terrain y est propre à la culture, de chaque côté, sur une longueur d'un

(1) Rapport du Commissaire des terres 1893, M. Vincent, A. G.

(2) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

mille environ. Ailleurs, les bois sont de moyenne et de petite pousse.

Le minerais de fer se trouve aussi sur les côtés nord-ouest et sud-est du lac à la Truite. Le saumon ne va pas au delà de la chute, à l'embouchure de cette rivière (1).

* * *

Entre la rivière à *la Truite* et le cap Cormoran on rencontre plusieurs petits cours d'eau, bien partagés comme truites et comme gibier de mer et de grève, et dont le saumon vient flâner les estuaires. Sur ce parcours, nichent les canards noirs, les canards eiders, etc. Tous constituent d'excellents postes de chasse. La pelleterie y est quelquefois abondante.

Ces cours d'eau sont, de l'ouest à l'est :

Rivière du *havre au loup-marin*.

Rivière de la *Pointe Saint-Charles*.

Rivière du *Havre-à-Tête*.

Rivière du *Loup-marin* et de *Pigou*.

Ce dernier petit cours d'eau qui se trouve le plus à l'est et le plus rapproché du cap Cormoran, est avec le petit *Pigou* ou rivière du *Loup-marin*, sa voisine, très bien pourvu de belles truites et d'une fosse où se trouvent quelquefois des saumons (2).

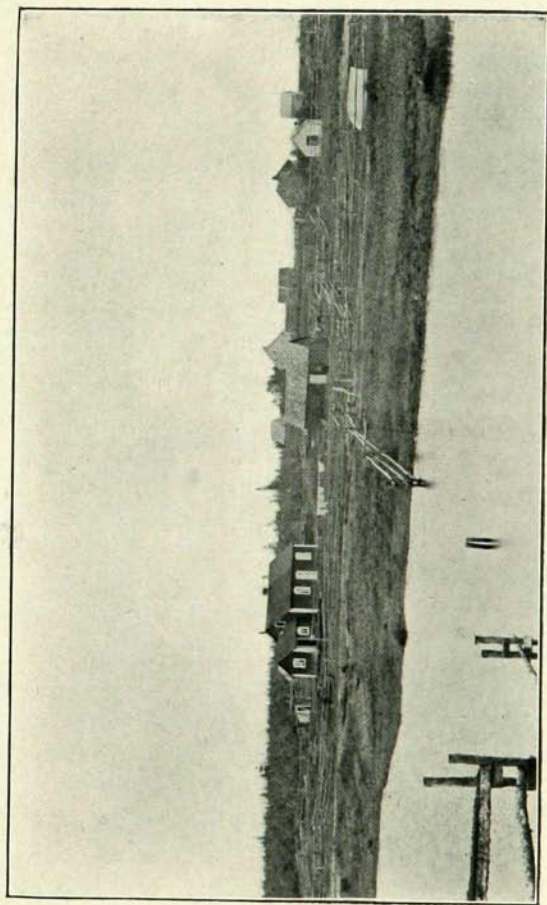
La rivière *Pigou*, de son embouchure à sa source, est affermée à M. Wm. Clarke, de Toronto.

* * *

Le poste de *Pigou* ne comprend que deux familles qui se sont fixées à l'entrée de la rivière qui, comme nous l'avons dit, est extrêmement poissonneuse.

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1889. M. G. Gagnou, A. G.

(2) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.



Entrée de la rivière Natashquan. — Poste de pêche

RIVIÈRE NATASHQUAN

Un des grands tributaires du golfe Saint-Laurent situé à 480 milles de Québec et à 72 milles de la Pointe-aux-Ésquimaux.

Cette rivière est navigable pour les embarcations d'un faible tirant d'eau jusqu'au pied de la première chute, à douze milles de son embouchure. Son accès n'en est pas moins rendu difficile à cause des bancs de sable. On peut toutefois s'y rendre du village, soit à pied, en voiture ou en canot.

M. l'arpenteur J.-O. Lacoursière, qui a opéré le lever de la branche nord et de la branche nord-ouest de cette rivière, constate que le bois offre peu d'importance. Les montagnes élevées qui en bordent les rives sont à la vérité boisées de sapin, de bouleau et d'épinette noire et blanche, mais en général ce bois est de courte venue. On a même relevé de chaque côté de la rivière un brûlé qui se prolonge sur une distance de vingt milles. Le courant est très fort partout; de plus, il y a une quantité de rapides et de chutes dans les derniers vingt-cinq milles qui rendent la navigation en canot des plus difficiles ⁽¹⁾.

C'est, d'après M. de Puyjalon, une rivière riche en saumons et en truites très volumineux. C'est aussi un des bons territoires de chasse de la Côte-Nord. L'ours y est en grande quantité, sans compter que l'on y rencontre nombre de caribous, de loutres, de castors, de visons, de renards, etc. Le gibier de mer y est à profusion.

Quant au terrain, on s'accorde à dire qu'il est excessivement rocheux, montagneux et sablonneux.

L'estuaire de la Natashquan est affermé à M. John

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1900, J.-A. Lacoursière A. G.

Holliday, de Québec, moyennant une redevance annuelle de \$605.00.

*
* *

Un poste assez important—*Notre-Dame de Natashquan*—est installé sur une longue pointe s'avancant perpendiculairement à la côte et formant une baie d'assez large étendue. Les goélettes ne peuvent cependant aborder dans la baie qu'à marée haute, et ici la marée ne s'élève pas au delà de quatre à cinq pieds ⁽¹⁾.

La maison Robin, Collas & Cie possède ici, comme sur d'autres points de la Côte-Nord, un grand établissement de pêche, et la Compagnie de la baie d'Hudson y tient un comptoir pour la traite des fourrures. D'autre part, des marchands de Québec et d'ailleurs envoient ici chaque année des agents pour acheter des pelleteries aux sauvages.

Du sol, il n'en faut guère parler; il est trop pauvre pour nourrir son monde. Engraissé toutefois avec du varech ou du poisson, il peut produire des pommes de terre, des navets, des légumes. Ce poste est doté d'une église desservie par deux Pères Eudistes, d'un bureau de poste et de télégraphe. Il donne asile à une cinquantaine de familles qui s'occupent de pêche à la morue lorsqu'ils ne servent pas comme guides pour les américains qui y ont leur club.

*
* *

La *Petite Natashquan*, qui se jette dans le golfe Saint-Laurent près de l'église, est une rivière peu considérable qui assèche à peu près lorsque la mer est basse. Elle offre néanmoins de grands avantages aux habitants des environs qui viennent chercher sur ses rives le bois de chauffage dont ils ont besoin.

(1) *Labrador et Anticosti*, M. l'abbé V.-A. Huard (1897).

Il y a de la petite truite en abondance, surtout au pied des deux premières chutes.

Cette petite rivière, écrit M. l'arpenteur Hould, est recherchée par certains chasseurs qui se font un salaire raisonnable chaque hiver (1).

*
* *

Natashquan et *Duval*, le premier à l'ouest, le second à l'est de la rivière, forment deux cantons distincts qui ont acquis une certaine importance à cause de leurs immenses gisements de sable magnétique.

Dans *Natashquan*, le bloc A, comprenant 285 acres et une île de 50 acres située à l'embouchure de la rivière, ont été vendues en 1904 à M. Théodore Labatt.

Le canton *Duval* comprend 9,333 acres également concédées.

*
* *

A 70 milles de *Natashquan* se dresse le cap *Whittle*, aussi appelé par les voyageurs *Wapitougum*. C'est un rocher que l'on aperçoit à une longue distance et qui ressemble à un canon ou à un caribou couché. De nombreuses îles situées au large de ce cap sont remplies d'une multitude d'oiseaux de mer.

RIVIÈRE KÉGASKA

Cette rivière de la côte nord se trouve à 21 milles à l'est de la grande rivière *Natashquan*, et à 498 milles de Québec.

D'un accès facile, elle offre en outre un havre excellent aux embarcations de volume moyen. La première chute

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1899.

se rencontre à un mille de l'embouchure et est formée de deux cascades de 125 pieds de longueur et de plus de 40 pieds de hauteur. La deuxième chute est à trois quarts de mille de la première et à une hauteur de dix pieds. La troisième cascade, de 15 pieds de haut, est à un demi-mille de la seconde, la quatrième, 10 pieds de hauteur, à 280 verges de la dernière et la cinquième, 30 pieds de hauteur, à deux milles de distance de la quatrième.

Les bords de cette rivière sont complètement dénués de bois ⁽¹⁾.

M. de Puyjalon la représente comme une rivière très poissonneuse. Le saumon y est petit en vérité, mais abondant. Quant à la truite, il peut s'y en prendre presque à volonté.

M. C.-E. Lemoine A. G., assure que cette rivière est supérieure à toutes les autres pour la pêche à la ligne ⁽²⁾.

Comme territoire de chasse, on ne saurait trouver beaucoup mieux. Le renard et les autres animaux à fourrure pullulent dans cette région.

M. de Puyjalon assure en outre que le canard eider, le canard noir et l'outarde viennent y installer leurs nids. Gibier de mer à profusion.

*
* *

Le village du même nom se trouve adossé à la presqu'île Duval.

C'est ici, à Kégaska — d'après M. le magistrat Simard — que commence la grande solitude du Labrador. Plus de bois, plus de végétation, des terres nues, des roches, des îles et des collines arides qui ne se couvrent que de mousses

(1) C.-E. Lemoine, A. G. 1900.

(2) Rapport de 1906.

et de lichens. A l'intérieur, des savannes immenses et inexplorées, d'où l'on ne tire que ce que les anglais désignent sous le nom de *baked apples*, et que les gens de la côte appellent le *chicoutai*. Cette plante sert à faire des confitures. Les îles, qui sont pour la plupart des rochers dénudés, servent de refuge aux oiseaux de mer de tout acabit.

Huit familles de pêcheurs sont fixées sur le bord de la baie et s'adonnent à la pêche à la morue, du hareng et à celle du homard qui se prend en grande quantité à la mer et même autour des îlots de la baie. L'hiver, la chasse, rapporte à chaque famille de \$80 à \$150 (1).

Les pêcheurs de Kégaska se plaignent beaucoup du voisinage des bateaux américains qui viennent pêcher trop près d'eux.

Dans le fond de la baie de Kégaska, à cinq ou six milles de la rivière du même nom, se rencontre dans le nord-est de la baie une petite rivière — la petite Kégaska — qui est très riche en truites et où doivent remonter quelques saumons.

Les rives de ce petit cours d'eau et les lacs qui l'alimentent sont autant de lieux de nidification pour l'outarde, le cormoran, les canards noirs et eiders (2).

*
* *

Rivière Seymour. Cette rivière a son embouchure du côté est du havre de Kégaska. Elle est peu considérable, sa largeur variant de cent à cent cinquante pieds, et serpente à travers des rochers couverts de mousse. On y rencontre

(1) C.-E. Lemoine, A. G. 1906.

(2) Notes manuscrites de M. de Puyjalon 1897.

une dizaine de petites cascades sans importance et de place en place quelques épinettes rabougries ⁽¹⁾.

RIVIÈRE MUSQUARRO

Cette rivière descend des Laurentides et se jette dans le golfe Saint-Laurent à une douzaine de milles de la grande Kégaska ⁽²⁾.

Elle est navigable pour une embarcation moyenne, à partir de son embouchure jusqu'au premier rapide placé à un mille au-dessous de la première chute qui est elle-même à huit milles de la mer.

Elle offre un havre très sûr.

La Musquarro est cotée parmi les rivières les plus poissonneuses de la Côte-Nord. M. de Puyjalon fait remarquer toutefois que le saumon ne séjourne pas dans la grande Musquarro, mais qu'il gagne, par un ruisseau et une série de petits lacs qui partent de la rive gauche de la rivière, la rivière dite du *Petit Musquarro* où il séjourne ⁽³⁾.

La Musquarro contient de fort belles truites, de l'anguille et du petit *mango* (saumon blanc) au pied de la chute.

La Musquarro passe en outre pour un excellent territoire de chasse. Beaucoup de renards et autres animaux à fourrures. Du gibier de mer à profusion, des canards, puis lièvres, gelinottes, téttras, etc.

RIVIÈRE MUSQUANOUSSE

La rivière *Musquanousse*, appelée aussi « Petit Musquarro », se jette dans le Golfe Saint-Laurent. C'est la

(1) C.-E. Lemoine, A. G. 1906.

(2) *Musquarro* ou *Muskouaro*, est un mot montagnais signifiant *queue d'ours*.

(3) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

première rivière en bas de la rivière Musquarro. Elle est navigable pour le canot sur un parcours d'environ 5 milles, jusqu'à une petite chute qui interrompt la navigation, et jusqu'où la marée monte ; de là jusqu'au lac *Musquanousse*, ce n'est qu'une suite continue de chutes, rapides et petits lacs.

L'aspect du pays est le même partout : des montagnes de roches d'une hauteur variant de 100 à 400 pieds.

Il y a bien peu de bois sur les bords de cette rivière et encore ce n'est que du bois rabouгри.

Au point de vue de la chasse et de la pêche, c'est la partie avoisinant le golfe Saint-Laurent qui est la meilleure ; il y a beaucoup d'outardes, canards, pluviers, bécassines, etc. Il y a cependant bien peu d'animaux à fourrures.

On dit que c'était autrefois un bon terrain de chasse, mais qui a été ruiné par les sauvages qui, chaque année, montaient par cette rivière pour atteindre la hauteur des terres.

Il y a beaucoup de truites au pied des chutes de cette rivière, et elle mord très bien à la mouche ; le poids moyen de cette truite est de deux livres.

Il y a aussi beaucoup de loups-marins qui montent jusqu'au pied de la première chute ⁽¹⁾.

*
* *

Le poste de Musquarro, qui se compose d'une vingtaine de familles, se trouve à douze milles au delà de Kégaska.

Ce poste est pourvu d'une chapelle où les sauvages montagnais se rendent au moins une fois par an pour assister à la mission que leur donne un missionnaire Eu-

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1899. J.-A.-B. Hould, A. G.

diste. On y voit alors jusqu'à cent familles. C'est le plus fort groupement de Montagnais après celui de Bethsiamis.

Le canton Musquarro comprend une concession et six lots d'une contenance totale de 2128 acres. Ces lots ont été vendus en 1871, pour fins minières, à MM. L.-J.-C. Fiset, J. H. Burroughs, J. Langlais, R. Archer, G.-H. Larue, et J.-G. Bossé.

RIVIÈRE WASHICOUTAI

La rivière Washicoutai est une rivière rocheuse se composant, comme toutes les rivières de ce type, d'une série de lacs réunis par d'assez courts chenaux garnis de rapides et de chutes que fréquentent en grande quantité les poissons de sport, tels que saumons à chair rouge, slink, truites et de plus la ouananiche, qui se localise plus particulièrement en des points moins agités des lacs.

Le premier de ces lacs, où l'on accède par un portage très court et assez bien débarrassé, a environ 100 milles de tour sur des largeurs très variables. Sa profondeur est quelquefois très considérable. Une fois au-dessus des chutes, si l'on suit le rivage oriental, on parvient, après avoir franchi 12 milles, à un chenal assez étroit, tout garni de rapides et de courants, que l'on peut remonter, cependant, quelques instants jusqu'à un portage de 700 à 800 verges, qui nous amène à un lac de peu d'étendue. Une fois ce réservoir traversé, on trouve un second portage très long—car il a 4 milles environ de parcours—conduisant à un très grand lac, dont on évalue la longueur, dans un seul sens, à 50 milles et qui n'est pas moins riche en saumons, slink, truites et ouananiches que le premier.

La rivière Washicoutai est placée à 46 milles environ à l'est de Natashquan, distance mesurée du pied de la gaine

initiale (1), et à dix milles à l'ouest de la rivière *Olomano-shibou*.

Le véritable moment pour la pêche à la ligne ne se produit pas avant le 15 ou la fin de juillet.

On arrive très facilement à l'entrée de la gaine de la rivière Washicoutaï. On peut remonter cette gaine en yacht jusqu'au bassin où l'on trouve un bon mouillage à l'est de la cabane du pêcheur au filet (2).

Il y a sur cette rivière deux chutes d'aspect et de manifestation différentes. L'une de ces chutes, la plus large et la moins élevée, fait face au sud. La seconde, d'une hauteur verticale de quarante à cinquante pieds, est tournée vers l'est, et tombe directement du lac où conduit un portage très court qui longe la rive gauche.

Le port de Washicoutaï est certainement l'un des plus sûrs et des plus beaux de la côte; c'est une espèce de lac intérieur, entouré de hautes montagnes de 200 à 250 pieds de hauteur. La rivière y déverse ses eaux à quatre milles de l'entrée. Les vaisseaux de 700 à 800 tonneaux peuvent ancrer aisément au pied de la première chute qui est très avantageusement située pour y installer une industrie quelconque (3).

Les premiers dix milles de cette rivière sont peu boisés; encore n'est-ce que du petit bois, sapin, épinette et bouleau. Le haut de la rivière est beaucoup mieux, il contient du gros bois.

C'est un territoire de chasse de premier ordre, d'après M. de Puyjalon. Le gibier de mer y pullule lors des gros

(1) *Washicoutaï*, mot montagnais signifiant «qui surplombe la baie.» La commission géographique du Canada orthographie *Washikuti*.

(2) Rapport du Commissaire des terres, 1901. M. de Puyjalon.

(3) C.-E. Lemoine, A. G. 1906.

temps du large. C'est aussi un des lieux de nidification préférés par l'eider, le canard noir et l'outarde.

Ajoutons en dernier lieu que c'est une excellente place de pêche à saumon à la mer.

La rivière Washicoutai est affermée, au prix de \$400 par an, à M. R. E. Plumb. Ce dernier a pris aussi à bail, en 1905, l'île située à l'embouchure de la rivière.

RIVIÈRE OLOMANOSHIBOU (1)

On la désigne aussi sous le nom de *Grande Romaine*.

Cette rivière, placée à cinquante milles de Natashquan, est l'une des plus belles et des plus grandes du Labrador canadien-nord ou Grand-Nord. On y entre facilement et les goélettes trouvent là un excellent havre.

Cette rivière regorge de saumons et de truites volumineux. La ouananiche est également fort répandue dans ce cours d'eau.

M. de Puyjalon dit que cette rivière est remarquable à tous les points de vue.

Non seulement c'est une rivière poissonneuse, mais encore un territoire de chasse de haute valeur.

Dans l'hiver de 1906, 42 renards ont été capturés ici et ont rapporté plus de \$4,000.

A la mer, abondance prodigieuse de gibier, outardes, oies blanches, bernaches, canards eider, canards noirs, etc.

*
* *

Il y a ici un petit hameau peuplé d'une douzaine de familles s'occupant presque exclusivement de chasse.

C'est au reste un des points importants pour le commerce de pelleteries. La Compagnie de la baie d'Hudson y pos-

(1) *Olomanoshibou* signifiant « rivière à la peinture ».

sède un comptoir où tous les sauvages montagnais et naskapis viennent faire leurs échanges.

Il y a une chapelle et un bureau de télégraphe.

A signaler aussi une petite manufacture de homard dont le rendement est à peu près de vingt caisses.

*
* *

Au *havre Stubbert*, près îles du Bluff, vivent trois familles dont l'unique occupation est la pêche à la morue, au homard et au hareng.

Pas un seul pouce de terre ne peut être utilisé pour la culture.

Le rendement de la pêche en 1905 a été pour ce poste de 80 quarts de hareng, 30 quintaux de morue et 30 boîtes de homard (1).

Les îles du Bluff se trouvent situées à environ six milles de la rivière Romaine. Elles étaient réputées, il y a à peine quatre ou cinq ans, les plus riches de la Côte-Nord, fréquentées qu'elles étaient par une incalculable légion d'oiseaux de toutes espèces. Malheureusement, l'inobservation des lois de la chasse pourrait bien avoir pour effet de gâter cet eldorado du chasseur. D'après M. A.-E. Joncas, garde-chasse, les goélettes terreneuviennes et néo-écossaises qui viennent en ces parages pour la pêche du hareng, profitent de leur visite pour massacrer sans pitié tout le gibier qui se trouve sur les îles et faire main basse sur les œufs. Ne pourrait-on point enrayer cette destruction systématique ?

RIVIÈRE COACACHOU

« La rivière Coacoachou est une rivière rocheuse, à gaine et à bassin terminal, mais qui se sépare en quelque point

(1) C.-E. Lemoine, A. G. 1905.

des rivières du même type, par les battures caillouteuses plus étendues qui bordent ses rives et par les dimensions du bassin où elle vient aboutir ⁽¹⁾. Ce bassin rempli d'eau salée, où la mer monte et descend avec une grande énergie, mesure environ 3 milles sur chacune de ses dimensions. C'est dans le nord-est de ce réservoir, qui communique avec le fond de la baie de Coacoachou, que vient déboucher la rivière proprement dite. Elle se jette dans ce lac par un rapide, entrecoupé de roches, coulant sur un plan incliné assez allongé et rachetant une hauteur approximative d'une vingtaine de pieds. L'eau se tranquillise un instant, puis la série des rapides reprend jusqu'à une chute considérable se précipitant d'un très grand lac, que les habitants du pays prétendent mesurer 21 milles dans sa plus petite largeur. Cette chute interdit tout passage au poisson.

La rivière Coacoachou est surtout fréquentée par une énorme quantité de truites. Elles y sont quelquefois d'une grosseur surprenante, d'une activité et d'une vigueur qui ne se rencontre qu'en ce cours d'eau. Le saumon et le slink y remontent ⁽²⁾.

Les bords des lacs sont assez bien boisés de sapin, épinette et bouleau de quatre à six pouces de diamètre, mais les bords de la rivière sont eux-mêmes absolument dénudés ⁽³⁾.

La rivière Coacoachou est placée à 70 milles environ à l'est de Natashquan. Son accès est des plus faciles, et les embarcations de fort tonnage peuvent venir mouiller sur huit brasses et bon fond.

On peut remonter en barge jusqu'au pied du premier

(1) S'orthographie aussi *Koakoachou* et signifie « corbeau ».

(2) M. de Puyjalou, 1899.

(3) C.-E. Lemoine A. G. 1906.

rapide de la rivière, en choisissant toutefois l'heure favorable, à cause du courant intermittent très fort qui se produit suivant le point de mer au contact des eaux de la gaine avec celles du lac.

Les sauvages remontent en foule ce cours d'eau, qui les conduit à l'intérieur par des voies faciles ⁽¹⁾.

Gibier de mer et d'eau en grande quantité. Pêche au homard facile et fructueuse.

Cette rivière est affermée à M. J. W. Greenshields, de Montréal, pour \$150 par an. Depuis 50 ans, un métis du nom de Joseph Aubé fait la pêche au saumon dans cette rivière et la moyenne de ses captures est de dix quarts par an.

La petite rivière de *Tertiary Shell*, au fond de la baie du même nom, contient quelques truites. Elle est placée à deux milles de la Coacoachou, à l'est ⁽²⁾.

La baie de Coacoachou offre, d'après Bayfield, un asile sûr aux grands vaisseaux sur cette partie de la côte. Bien qu'il y ait çà et là quelques roches et mêmes des îlots, son accès est facile.

*
* *

Entre Coacoachou et Etamamiou, il existe plusieurs petits cours d'eau sans nom, riches en gibier, en truites et où pénètrent quelques saumons. Il est même peu de baies qui ne possèdent un de ces cours d'eau, desservant des lacs assez grands quelquefois ⁽³⁾.

*
* *

Signalons ici, en passant, la *baie Wolf* qui renferme

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1901. M. de Puyjalon.

(2) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

(3) *Idem*.

dans ses limites une vingtaine d'îles, et où une homarderie fonctionne. Cette baie est située à l'ouest du cap Whittle et n'a que six à sept pieds de profondeur.

Toutes les îles sont à peu près désertes, depuis que les maraudeurs de la Nouvelle-Ecosse s'y abattent et se livrent à un pillage en règle.

A quelque distance de la baie Wolf, se voit l'*Ile Jones* qui a un mille et demi de tour et qui est habitée par la famille Jones.

L'île est tout-à-fait inculte : ce n'est qu'un rocher couvert de mousse.

La famille Jones fait la pêche au homard l'été et va résider l'hiver dans la baie de Kokonipi, où elle s'occupe de chasse ⁽¹⁾

A 12 milles à l'est, s'offre la *Pointe à Morier*. C'est un endroit fort giboyeux. Deux familles y demeurent. Il y a ici un bureau de télégraphe, et un appareil Marconi ⁽²⁾.

L'île du *Loup* ou *Wolf* a une longueur de trois quarts de mille et 150 pieds de hauteur. Dans le lointain, elle a l'apparence de deux montagnes distinctes.

RIVIÈRE ETAMAMIOU

Située à quinze milles à l'est de la rivière *Coacoachou*. Elle se compose d'une suite de lacs, réunis par d'étroits chenaux, des chutes et des rapides quelquefois dangereux. L'accès en est facile et le havre excellent.

La première chute est à quatre milles de l'embouchure et haute de 38 pieds et la seconde à un demi-mille de la première.

C'est une rivière riche en truites, saumons et petit mango.

(1) C.-E. Lemoine, 1906.

(2) M. A. E. Jones, rapport de 1906.

M. de Puyjalon la cite tout spécialement comme étant un territoire de chasse de premier ordre. On y voit le renard, la martre noire et presque tous les autres animaux à fourrures.

L'outarde, le cachégat et la perdrix blanche nichent dans cette région. Le gibier de mer y est lui-même aussi varié qu'abondant. De plus, excellent endroit pour la pêche du homard. Au reste—et c'est une remarque de M. de Puyjalon—entre la Grande Romaine et Etamamiou s'étend cette partie du littoral désignée sous le nom de *Bluff* et dont la richesse en oiseaux de mer dépassait il y a quelques années et dépasse encore, sans doute, tout ce qu'on pouvait voir ailleurs en ce genre ⁽¹⁾.

D'après M. l'arpenteur de Courval, le terrain arrosé par cette rivière est très montagneux et en très grande partie brûlé, ne laissant à découvert que des rochers.

On trouve cependant du bois à certains endroits, mais ce bois est petit, consistant en sapin, bouleau et très peu d'épinette blanche. Absence complète de terrain cultivable ⁽²⁾.

M. C.-E. Lemoine, dans son rapport de 1906, laisse comprendre, que les bords de la rivière ne sont bien boisés que sur un demi-mille de profondeur.

L'un des bras de l'Etamamiou, placé quelques milles à l'est à proximité de la pointe Morier, s'appelle la *rivière à Galibois*.

*
* *

A l'embouchure de la rivière Etamamiou, réside la famille Blais qui occupe ce poste, de père en fils, depuis plus d'un siècle. M. Blais qui possède une maison spacieuse et

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1898.

(2) Rapport du Commissaire des terres 1893. M. L.-P. de Courval, A. G.

confortable, fait la pêche au hareng et au saumon, ce qui lui rapporte un revenu moyen de \$1000 par an.

*
* *

A l'est de la rivière, nous nous trouvons en présence d'un beau havre magnifiquement situé pour les besoins du commerce et de la marine et pouvant recevoir des bateaux de deux à trois cents tonneaux. Ce havre est indiqué sur la carte de Bayfield sous le nom de *Seal Net Point*.

Les Galibois occupent ce poste depuis plus d'un demi-siècle, faisant la pêche à la morue et trafiquant la fourrure avec les sauvages. Il n'y a pas d'autre famille.

Cet endroit est totalement dénué de bois et l'on va chercher le combustible à dix ou douze milles.

Quelques rares étendues de terre permettent de cultiver la patate ⁽¹⁾.

*
* *

L'île *Watagheistic*, simple rocher couvert de mousse, ayant 15 milles de tour, est habitée par la famille Fortier qui y fait la pêche au homard, puis la chasse.

La pêche au homard leur rapporte en moyenne \$250. et la chasse près de \$500. ce qui finit par constituer un revenu convenable.

Les renards sont abondants sur cette île. On dit aussi que c'est un excellent endroit pour la chasse au loup-marin ⁽²⁾.

RIVIÈRE NATAGAMIOU ⁽³⁾

Assez grande rivière à vingt-et-un milles de l'Eta-mamiau.

(1) C.-E. Lemoine A. G. 1906.

(2) *Idem*.

(3) On écrit aussi ce nom *Nokatamu* et *Nogatamu*.

Les chutes de cette rivière, qui se trouvent dans le voisinage de son embouchure, sont puissantes. Le saumon ne séjourne pas dans cette rivière qui n'est qu'un bras de la *Petite Mécatina*, mais la truite y est très grosse et l'anguille assez abondante (1).

L'accès de cette rivière est rendu difficile par le gros temps.

M. A.-E. Joncas la représente comme excellente pour la pêche à la ligne.

Un bureau de télégraphe fonctionne à deux milles seulement de la rivière.

RIVIÈRE DARBY

Cette rivière, qu'on appelle aussi Rivière à *Fortier*, débouche dans un bassin qui termine la gaine appelée, sur la carte de Bayfield, *Hamelle-Harbour*. Cette gaine est placée en arrière de l'extrémité orientale de l'île de Watt. Son accès est caché par quelques îles et îlots, mais l'eau y a assez de profondeur pour recevoir une barge ou un yacht de moyen tonnage.

La *Darby* est peu volumineuse et débute par un rapide d'un mille de longueur entrecoupé de roches. Un portage suffisant suit la rive droite de ce rapide et conduit au premier lac, auquel la rivière sert de déversoir.

Ce premier lac franchi, la *Darby* se continue par une succession de rapides, d'eaux mortes ou fosses à saumon et de lacs jusqu'au grand lac Boushakama.

Le mouillage dans le bassin est excellent, et comme celui de la Kécarpoué, à quelques pas du pied du rapide et de l'entrée du portage.

Le poisson de sport est très abondant dans cette rivière.

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1907.

On y rencontre la truite, le saumon rouge, le slink, le grilse, le smolt et le brochet, etc., dans les lacs (1).

De plus, la Darby offre les mêmes avantages cynégétiques que l'Étamamiou.

RIVIÈRE GRANDE MÉCATINA

La rivière *Grande Mécatina*, qui se trouve à 578 milles de Québec, coule à travers les montagnes des Laurentides et se jette dans le golfe Saint-Laurent, à quarante milles environ en amont de la rivière Saint-Augustin.

Cette rivière, dit M. l'arpenteur-géomètre, J.-E. Girard, traverse vingt-deux lacs, dont quelques-uns ont cinq à huit milles de longueur. De plus, les parties de la rivière qui relient ces lacs, sont généralement des cascades atteignant parfois jusqu'à cinquante pieds de hauteur, ce qui rend la rivière à peu près impropre à toute navigation (2).

Les rives de la Mécatina se composent de rochers de granit, plus ou moins élevés, recouverts d'une légère couche de terrain argileux et de mousse tout-à-fait impropre à la culture.

L'épinette, le sapin et le bouleau sont à peu près les seuls bois que l'on y rencontre, et encore, leur diamètre dépasse-t-il rarement douze pouces.

La Mécatina est très riche en saumon et en truite. M. George Reed, qui fait la pêche au saumon à l'embouchure de cette rivière, en a capturé, au printemps de 1901, une quantité suffisante pour en saler trente barils. Il a eu le même succès avec la truite.

La truite se trouve en plus grande abondance encore dans les lacs.

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1901. M. de Puyjalon.

(2) Rapport de 1901.

Les Montagnais ont fait longtemps la chasse le long de cette rivière ; c'est là qu'ils poursuivaient la loutre, le vison, la martre, le pécan, etc. Les rapports officiels laissent comprendre que cette chasse à la riche fourrure est loin d'être épuisée.

Les poissons remarquables dans les eaux de la Grande Mécatina sont, outre la morue, le hareng, la sardine, le flétan, le thon, la plie, le lançon, l'éperlan, le capelan. On y pêche aussi des crustacés tels que les homards, les crabes, etc. On y trouve aussi en abondance, mais non en grande variété, les mollusques suivants : les moules communes, les myes, communément appelées les coques, les buccins ou bourgots, les pourpres, les bigorneaux ou littorines ; on y trouve encore des échinodermes comme les oursins, les étoiles de mer ⁽¹⁾.

RIVIÈRE PETITE MÉCATINA

La rivière *Petite Mécatina*, en dépit du qualificatif dont on l'a parée, n'en laisse pas moins que d'être l'un des cours d'eau les plus importants qui arrosent l'intérieur du Labrador.

Au témoignage des sauvages, cette rivière prendrait sa source dans deux grands lacs dont l'un serait aussi considérable que le lac Saint-Jean.

La Petite Mécatina a une longueur d'environ cent milles et compte, sur son parcours, cinq à six cascades très importantes. Elle peut se naviguer aisément jusqu'à une grande hauteur.

La contrée qui borde les deux rives de cette rivière est parsemée de petites montagnes isolées, de tourbières et de lacs.

(1) Rapport de M. Saint-Cyr, 1885.

A partir du portage de la rivière Natagamou, les montagnes nues cessent et le sol est abondamment couvert d'épinette, de sapin, de bouleau blanc, d'épinette rouge de montagne.

Le plus beau bois se trouve sur le second plateau qui s'étend depuis le *Rapide des Sept* jusqu'à la rencontre de la rivière avec l'un de ses tributaires, le *Mokshébi*.

La rivière est parsemée de nombreuses îles dont quatre méritent une mention spéciale. Ce sont l'île *Dimanche*, l'île *Indienne*, l'île *Guillaume* et l'île *Marguerite*. Ces îles ont une superficie considérable et étaient encore bien boisées, il y a quelques années. L'île *Indienne*, qui est l'une des plus grandes de ces îles, se trouve située à onze milles et demi de la côte en suivant le cours de la rivière. Dans un rapport qui date de l'année 1886, M. l'arpenteur John Neilson nous représente le sol de ces îles comme étant composé d'une terre glaise d'une grande richesse.

D'autre part, comme territoire de chasse, cette rivière et toute la région qu'elle arrose n'a rien perdu de sa réputation.

M. l'arpenteur Neilson qui en a fait une inspection minutieuse, a pris la peine de dresser une liste des animaux à fourrure et des animaux à chair comestible dont il a pu constater la présence. Ce sont les renards rouges, blancs, croisés, argentés et noirs ; le renard rouge étant le plus commun.

Le castor et la loutre sont assez communs dans le haut de la rivière.

Le pékan, la martre, le loup-cervier et le carcajou, ce dernier dans le voisinage des grands lacs.

Le rat-musqué est abondant dans les cours d'eau paresseux et dans les eaux mortes.

Parmi les animaux à chair comestible, le caribou, le

renne, le porc-épic, le siffleur, et le lièvre qui est très abondant.

Si l'on passe aux oiseaux de terre, l'on voit le pinson à gorge blanche, le pinson à couronne blanche qui est abondant à la côte et sur le second plateau, la grive solitaire, la grive de Swainson, la grive de ruisseau, la fauvette à croupion jaune qui niche à quelques milles au delà de l'île de l'Observation, la fauvette jaune sur l'île au Cochon, la moucherolle dorée, assez commune à l'île de ce nom, le roitelet à couronne de rubis, partout commun, le pic-bois, le hibou, l'aigle pêcheur, peu commun, le bouvreuil du pin, l'aigle à tête blanche, espèce assez commune près du rivage de la mer, le martin-pêcheur, assez commun, la mésange à tête noire, la sitelle du Canada, assez abondante, l'oiseau-neige de Wilson, commun, le bec-croisé à ailes blanches, le troglodyte d'hiver, la perdrix de bois franc, très rare, la perdrix de savane.

Les espèces les plus abondantes sont l'oiseau jaune, le pinson à gorge blanche, la fauvette à croupion jaune, et la grive de Swainson.

Quant au poisson, M. Neilson en constatait déjà en 1888 l'absence presque totale dans la Petite Mécatina. Dix ans plus tard, M. de Puyjalon faisait à son tour la même observation et attribuait cet abandon de la rivière par le poisson à l'exhaussement des fonds de sable qui constituent l'estuaire de cette rivière.

*
* *

Au large du Mécatina, se dressent les îles *Murr* ou aux *Godds*. Elles sont coupées perpendiculairement, très élevées et d'un accès difficile. Sur leur sommet, qui est plat, des milliers d'oiseaux de mer venaient autrefois y déposer leurs œufs. Les tueries auxquelles l'on s'est livré,

sans mesure comme sans discernement, ont contribué à leur dépeuplement.

*
* * *

Tout près du Petit Mécatina, nous rencontrons le poste surnommé *Tête à la Baleine de l'Ouest*. C'est un poste de pêche important. On y fait et la pêche de la morue et la chasse au loup-marin. Une vingtaine de familles habitent ce poste.

RIVIÈRE REED

A huit ou neuf milles à l'est de la Mécatina se rencontre la rivière *Reed* qui se jette au fond d'une baie profonde de trois ou quatre milles.

Les rivages sont boisés en sapins et en épinettes de quatre à cinq pouces en moyenne.

Le saumon et la truite y fourmillent. L'anguille elle-même s'y rencontre en quantité inusitée. On prend en moyenne, dans cette rivière 20 barils de saumon par année.

Au-dessus de la première chute se trouve un assez grand lac où remonte le saumon. M. B. Reed y prenait, dit-on, et y prend encore de vingt-cinq à trente barils de saumon.

La rivière Reed est tenue pour l'une des meilleures de la Côte-Nord pour la pêche à la ligne.

RIVIÈRE X

A 33 milles à l'est du Petit Mécatina, dans le fond, à l'ouest de la baie des Ha ! Ha !, on trouve un cours d'eau d'un volume assez grand et qui ne porte aucun nom. M. de Puyjalon l'a désigné sous l'appellation de *rivière X*.

Ce cours d'eau ou canal semble servir de déversoir à un certain nombre de lacs très rapprochés de la mer. Il contient du saumon et de la truite.

Les rives sont très giboyeuses.

RIVIÈRE KÉCARPOUI

La rivière Kécarpoui est placée à l'est de la rivière Saint-Augustin, dont 18 milles environ la séparent, et à 16 milles à l'est du poste de la Tabatière.

« Voilà certainement l'une des plus intéressantes petites rivières qu'un amateur de pêche à la ligne puisse désirer. Rien ne lui manque. Havre offrant toutes les sécurités et poissons de sport en abondance. Truites, saumons, slink, smolt de toutes les tailles et de tous les âges y mordent à la mouche avec activité dès le premier rapide, et cela, à quelques pas du mouillage.

« On prend la truite et du slink à toute heure, mais le moment le plus favorable est le commencement du montant (1).

« Elle appartient au type des rivières à fond rocheux et son volume d'eau, près de la mer, est peu considérable.

« La Kécarpoui descend d'un lac mesurant à peu près 6 à 7 milles de longueur sur 1 mille de largeur en moyenne. Il est placé à 1½ mille dans le nord du bassin où la rivière vient se jeter.

« Dans la Kécarpoui, le saumon remonte frayer à une assez grande distance, nul obstacle de quelque importance ne venant entraver son chemin. Le lieu où il se dirige est désigné sous le nom de *trou à saumon*. Pour se rendre en ce point, il faut franchir 25 ou 30 milles à partir du premier rapide.

« Cinq ou six portages, très négligés, de 1 mille à 1½ mille chacun, conduisent à cette frayère.

« Les approches de la rivière, bien que son embouchure

(1) Le *slink* est un saumon allongé à chair pâle.

soit cachée par de nombreuses îles et plusieurs pointes saillantes, ne présentent aucune difficulté sérieuse, les chenaux qui y conduisent contenant une quantité d'eau suffisante pour flotter un grand yacht. Cependant, avec une embarcation d'un tirant d'eau dépassant 7 pieds, il serait préférable d'attendre la marée haute — en tout état de cause, c'est ce qu'il est toujours mieux de faire — avant de s'engager dans le passage E. S. qui conduit de la baie de l'ouest dans la baie de Kécarpoui, et de cette dernière dans la baie de l'ouest (1).

Lieu de nidification des oiseaux de mer.

*
* *

Iles Kécarpoui. Ces îles sont occupées par une seule famille qui vit de la pêche au saumon et de la chasse au loup-marin ce qui leur procure un revenu oscillant entre \$600 et \$1000.

Quant à la *baie de Kécarpoui*, deux familles y passent l'hiver et y font la chasse au loup-marin.

RIVIÈRE DE NAPETIPI

Au fond d'une longue gaine aux eaux profondes et bordée de hautes falaises rocheuses se jette la rivière de Napetipi. C'est une rivière originale qui débute par un lac dont la décharge à la mer sert d'origine ou plutôt de fin à ce cours d'eau. Cette décharge change de direction suivant que la mer monte ou descend. Tantôt elle se précipite en véritable rapide, de la mer dans le lac, tantôt elle en sort avec la même énergie.

Le lac, assez profond, peut avoir environ deux milles de

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1901. M. de Puyjalon.

longueur sur cinq ou six arpents de largeur moyenne. Il se dirige sensiblement nord et sud. A son extrémité nord se trouve la rivière que l'on peut remonter en canot sans difficulté pendant 6 ou 7 milles. Cette distance franchie on arrive à un grand lac de forme elliptique qui doit mesurer sur l'une de ses dimensions 8 à 9 milles et 1 mille en moyenne sur l'autre. Le second lac n'est autre que le lac qui passe à 2 ou 3 arpents en arrière de l'extrémité nord de la baie des Homards (Lobster-bay).

La Napetipi contient une quantité prodigieuse de truites et beaucoup de saumons.

On peut, en yacht, venir mouiller sur un bon fond au pied même du premier rapide.

Cette rivière est pêchée à la mer et donne ostensiblement 5 à 6 barils de poisson salé.

LES RIVIÈRES DE SHEKATIKA

Non loin de Napetipi, à 3½ milles à l'ouest, se rencontre la baie de Shekatica, succession de bassins que réunissent d'étroits chenaux et qui s'étend dans les terres jusqu'à 12 ou 14 milles du littoral.

« Dans ces bassins viennent déboucher 4 ou 5 petites rivières ou gros ruisseaux fort agréables à pêcher lors de l'arrivée des truites de mer. On y trouve aussi quelques rares saumons de taille exigüe. Nous ne citons ces cours d'eau que parce qu'ils sont les tributaires de la baie de Shekatica où l'on rencontre avec le plus d'abondance le bivalve pectinée et très comestible que les gens de la côte désignent sous le nom de *Padoue* ⁽¹⁾. »

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1901. M. de Puyjalon.

RIVIÈRE SAINT-AUGUSTIN

La rivière Saint-Augustin coule à travers les montagnes des Laurentides du nord au sud et vient se jeter dans le golfe Saint-Laurent par deux bras désignés l'un sous le nom de branche du nord-est, l'autre sous celui de branche du nord-ouest.

Ces deux bras sont riches en saumon, mais dans le bras du nord-est il faut remonter fort loin pour trouver les fosses à saumon et le portage n'est pas toujours facile, tandis que dans celui du nord-ouest les réservoirs à saumon sont atteints lorsque l'on a franchi trente milles environ, en canot, par la plus belle voie de ce genre qu'il soit possible de rencontrer. Le saumon abonde au pied du rapide ou chute de cette branche et y mord parfaitement à la mouche ⁽¹⁾.

La Saint-Augustin peut se remonter facilement en canots légers jusqu'au premier rapide qui se trouve à deux milles, en amont de la rivière à Maurice.

« Les rives, à partir du golfe jusqu'à la rivière à Maurice sont des plateaux élevés de terre glaise sur laquelle repose une couche de sable mélangée ou de la terre noire. L'épaisseur de cette couche de terre est de cinq à dix pieds. L'on pourrait facilement faire un peu de culture sur tout le parcours de cette partie de la rivière Saint-Augustin; malheureusement les habitants de cet endroit sont des pêcheurs qui ne veulent faire aucune culture ⁽²⁾. »

Les bois qui dominent dans la partie inférieure de la rivière sont le bouleau, le sapin et l'épinette, cette dernière de qualité médiocre. Sur le bras nord-ouest, l'épinette atteint une assez bonne dimension, mais il ne s'en trouve

(1) Rapport de M. de Puyjalon, 1900.

(2) Rapport du Commissaire des terres, 1901. M. J.-E. Girard, A. G.

pas en suffisante quantité pour rendre l'exploitation payante.

*
* *

Les seuls poissons qui fréquentent cette rivière sont la truite et le saumon. Seulement on les trouve en grande abondance, surtout sur le tributaire appelé *rivière à Saumon*.

Cette rivière est fort recherchée des sauvages pour la quantité et la qualité des animaux à fourrures que l'on y rencontre : martre, castor, vison, loutre ⁽¹⁾.

Un arpenteur qui a fait le relevé de cette rivière signale aussi la présence des ours dans son voisinage. M. A.-E. Joncas, garde-chasse, observe cependant que depuis quelques années, on a fait une chasse un peu trop intensive et que l'on agâté la situation. Les îles environnantes surtout ont souffert des déprédations commises. Tout de même, il serait facile de repeupler de gibier toutes ces îles, et cela en peu d'années, car à l'heure actuelle encore, le gibier arrive en bandes innombrables, tous les printemps. M. Joncas estime que Saint-Augustin finira par être l'une des places les plus recherchées des amateurs à cause de sa position, et de la facilité d'accès qu'il offre aux grands vaisseaux, et de ses nombreuses îles qui donnent asile à toute espèce de gibier ⁽²⁾.

Au poste de Saint-Augustin, sur la terre ferme, à six milles du havre du large, la Compagnie de la baie d'Hudson possède un comptoir important pour le commerce de fourrures. Ce poste est visité chaque année par une centaine de familles montagnaises. Il y a aussi un bureau de télé-

(1) Rapports du Commissaire des terres, 1901 et 1902. MM. J.-E. Girard et E. H.-M. Piton, A. G.

(2) M. A.-E. Joncas. Rapport de 1906.

graphie. Les familles résidentes à ce poste sont au nombre de douze.

RIVIÈRE POCACHOO

Très près de la rivière Saint-Augustin, et débouchant presque dans son estuaire, coule une petite rivière d'un accès assez facile pour les bateaux plats à marée haute. C'est la petite rivière *Pocachoo*. Elle se remonte aisément en canot jusqu'à son premier lac placé à environ quatre milles et défendu par un seul rapide.

Elle dessert un système lacustre assez développé, et contient de la truite, de l'anguille, etc.

Le caribou la fréquente en toute saison. On y tue aussi de la bécassine, des canards et des animaux à fourrure ⁽¹⁾.

RIVIÈRE DES ESQUIMAUX

Elle est aussi surnommée rivière Saint-Paul.

Cette rivière se trouve placée au fond de la baie de Bonne-Espérance, à trente milles environ à l'ouest de Blanc Sablon, limite de la province de Québec, et à environ 170 milles à l'est de Natashquan.

Elle prend sa source, en partie du moins, dans une immense savane, et se dirige sensiblement vers le nord tout en décrivant de nombreux méandres en général peu accusés. Son cours est d'environ 350 milles, et on peut la remonter assez loin en barge de pêche et même en yacht.

M. H. de Puyjalon, ancien inspecteur général de chasse et de pêche, range ce cours d'eau parmi les plus belles rivières à saumon de la côte. C'est aussi l'opinion exprimée par M. l'arpenteur T. Simard. «C'est sans aucun doute, écrit ce dernier, la plus belle rivière de sportman

(1) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1897.

que l'on puisse rencontrer ; il y a là de la chasse et de la pêche autant qu'on en peut désirer (1). » Dans une seule journée, M. Simard y avait capturé lui-même onze saumons à la mouche et tué une dizaine de loups-marins.

Le poids moyen du saumon, en certains endroits, est de dix-sept à vingt livres. Ce poisson mord très bien à l'hameçon et est assez semblable à celui que l'on prend sur la rivière Matapédia.

La truite abonde également dans cete rivière, et l'on y trouve encore de la ouananiche.

Cette région est aussi fréquentée par le caribou, par l'ours, et par différentes espèces de gibiers d'eau et de marécage, tels que les outardes, les canards, les bécassines et les pluviers.

Les eiders et les canards noirs affectionnent particulièrement ces parages (2). Ils y bâtissent leurs nids. On sait déjà que la plume et le duvet de l'eider sont hautement appréciés. Son duvet surtout atteint une grande valeur. Chaque nid peut donner une once de duvet vif. Il faut six eiders de printemps pour récolter une livre de plume ; en automne, il en faut sept. Il y a quelques années, un nemrod de passage a pu tuer, dans une seule marée, quatre-vingts canards eiders. Et ce n'est pas là une exception.

D'autre part, le loup-marin remonte la rivière à la poursuite du saumon jusqu'aux chutes.

*
* *

Dans cette partie des côtes du Labrador, la terre est assez pauvre. Il faut en excepter une prairie de trois quarts de de mille qui se trouve à l'entrée de la baie Cartier où

(1) Rapport du Commissaires des terres, 1893.

(2) Notes manuscrites de M. de Puyjalon, 1893.

l'herbe pousse bien. Quant aux deux rives de la rivière, elles ne sont autre chose qu'une suite de coteaux stériles (1).

Il y a assez peu de bois sur les bords de cette rivière, et encore n'est-ce que du bois rabougri.

A la hauteur des terres, le climat y est semblable à celui de Québec, tandis que plus bas, dans la rivière, il gèle à peu près toutes les nuits.

RIVIÈRE COCOSHEPEE OU À LÉANDRE

« A 14 milles dans le nord-ouest de Shekatika, dans l'intérieur des chenaux que l'on distingue sous le nom de *Bigolets* de Saint-Augustin, se trouve, au fond d'une baie triangulaire, la rivière Cocoshepee ou de Léandre, du nom du pêcheur qui l'exploite à son embouchure. Cette rivière se termine à la mer par un rapide violent et volumineux, sorte de chute à plan très incliné, mesurant 1 mille en longueur, 30 ou 40 verges en largeur et rachetant une différence de niveau de 30 à 40 pieds. Au-dessus de ce rapide se présente une belle fosse à saumon se terminant à un nouveau rapide analogue au premier. Au sommet de cette seconde déclivité on rencontre deux lacs que l'on traverse successivement pour atteindre une nouvelle chute, qui conduit par un portage à une eau morte se prolongeant vers le nord sur 6 à 7 milles jusqu'à la rencontre d'une nouvelle chute ou rapide se manifestant sur le même mode que celles qui précèdent.

« La truite et le saumon montent tardivement dans cette rivière très poissonneuse. C'est à la fin de juillet et au commencement d'août que la pêche à la mouche y donne les meilleurs résultats, surtout au milieu de ce dernier mois, jusqu'à fin de septembre.

(1) Rapport du Commissaire des terres. H. H. Robertson, A. G. 1890.

« La rivière à Léandre est rapprochée de la rivière Saint-Augustin, où l'on rencontre un bureau de poste et de télégraphe.

« L'accès de la baie est des plus faciles, mais les approches de la rivière sont garnies de battures rocheuses, et il faut s'en tenir à une certaine distance, 10 arpents par exemple. La rivière Cocoshepee est pêchée à son estuaire et donne annuellement de 12 à 18 barils de saumon salé (1).

RIVIÈRE DE LA BAIE BRADORE

La rivière de la Baie Bradore est placée dans le fond de la baie et dans le nord-est de celle-ci. Elle sort d'un lac de bonne dimension très rapproché de la mer.

« Elle est très riche en truites et bien pourvue de saumons de bonne taille. On y arrive facilement du large et l'on y mouille à petite distance sur un bon fond et dans un havre très sûr. Ce petit cours d'eau est pêché au filet à son estuaire (2). »

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1901. M. de Puyjalon,

(2) *Idem.*

CHAPITRE VIII

LA TERRE DE MINGAN

Bornes et étendue—Les nouveaux concessionnaires de la Seigneurie de Mingan—Description des cours d'eau—Pêche au saumon et à la truite—Territoires de chasse—Hameaux de pêcheurs—Le grand lac Attikonak.

C'EST un vaste et riche domaine que cette partie de territoire désignée sous l'appellation de *Seigneurie de Mingan*. Il mesure cinquante lieues de front sur deux lieues de profondeur, et s'étend depuis le cap Cormoran jusqu'à la rivière *Agouanus*, (les Anglais disent *Goynish*), formant une superficie totale de 750,000 arpents. Le fleuve Saint-Laurent le borne en front et les terres de la Couronne, en arrière et de chaque côté.

Une étendue de terrain aussi immense, sillonnée à l'intérieur de cours d'eau profonds et coupés par des rapides, parsemée d'innombrables lacs et d'îlots servant de retraite à des milliers d'oiseaux aquatiques, un pareil territoire, disons-nous, recélant en outre toute espèce de richesses naturelles, devait nécessairement exciter bien des convoitises, et il n'y a rien d'étonnant si, dès les premiers temps de la colonie, l'attention publique se soit immédiatement portée de ce côté pour ne plus jamais s'en détourner. Au dix-septième siècle, comme de nos jours, le trafic des fourrures et l'exploitation des pêcheries constituaient autant de facteurs importants de la richesse, et comme cette terre de Mingan était pour ainsi dire aux portes de la Nouvelle-

France et qu'elle offrait, dans une mesure presque infinie, les avantages et les ressources que l'on y cherchait, elle fut bientôt prise d'assaut.

Le premier propriétaire de ce grand territoire fut François Bissot qui, durant plusieurs années, se livra avec succès à l'exploitation des inépuisables ressources de notre beau fleuve Saint-Laurent. Il lui avait été concédé par la Compagnie de la Nouvelle-France, le 25 février 1661.

Après sa mort, survenue en 1679, Louis Jolliet et Jacques de la Lande continuèrent cette exploitation pour leur compte personnel, puis, à partir de 1700, l'entreprise fut dirigée par Jean Jolliet de Mingan et François Jolliet, qui s'associèrent Charles et François-Joseph Bissot.

La possession de cette ancienne seigneurie a été, en ces dernières années, l'objet d'une vive et longue contestation devant les tribunaux entre le gouvernement de Québec et la Compagnie du Labrador qui prétendait avoir acquis les droits et privilèges des concessionnaires primitifs.

Finalement, le 15 mai de l'année 1900, un acte d'accord et d'arbitrage fut consenti par les parties intéressées, à la suite d'un jugement du Conseil privé en Angleterre et la Compagnie du Labrador fut reconnue propriétaire indiscutable de la seigneurie de Mingan.

Aux termes de la convention qui règle ce litige, la Compagnie du Labrador, moyennant une certaine rétribution, est devenue propriétaire de tous les pouvoirs hydrauliques, rivières, cours d'eau qui se trouvent dans les limites de la seigneurie, et a obtenu le libre exercice des droits de pêche dans ces mêmes rivières. Le gouvernement de Québec ne s'est réservé que l'affermage des estuaires des rivières.

Dans le moment, ces estuaires sont loués à la Compagnie du Labrador.

Le nombre de rivières qui arrosent ce territoire est de

vingt-six. Presque toutes sont exceptionnellement poissonneuses.

Quelques-unes d'entre elles ont les proportions de véritables fleuves et seront sûrement, à un moment donné, un excellent appoint pour l'industrie, alors que l'on utilisera la force motrice fournie par les puissantes cascades qu'elles forment.

Il y a plus. De tout temps, la seigneurie de Mingan, de même que le territoire adjacent situé en dehors de ses limites et qui est demeuré propriété de la Couronne, a été reconnu comme le pays par excellence des grandes chasses et des pêches émouvantes : chasses à l'ours, au caribou, au renard, au gibier de grève et de mer, qui est d'une abondance prodigieuse ; pêches au hareng, à la morue, au saumon, à la truite, au loup-marin, à la baleine, etc. Et pourtant Dieu sait si depuis trois siècles l'on a traqué de toutes façons le gibier dans cette région, et dans quelles proportions l'on a alimenté le marché canadien et les marchés de l'Europe de ses belles et soyeuses fourrures ! S'il fallait supputer en dollars tout ce qui est sorti de pelleteries et de poissons de ce territoire qui comporte bien d'autres richesses, l'on serait renversé. Cela se chiffrerait par millions. Et cependant nous savons à n'en pas douter par les explorateurs officiels et par les récits des voyageurs qui fréquentent ordinairement la Côte-Nord, que la terre de Mingan n'a pas été affectée par les chasses à outrance que l'on y a fait (ou ne l'a été que fort légèrement.) Encore l'an dernier, un garde-chasse, à l'emploi du ministère de la Colonisation et des Pêcheries, rapportait que de toute la Côte-Nord, c'était la chasse dans la seigneurie de Mingan qui avait donné les plus brillants résultats.

Le territoire de Mingan est encore renommé pour ses mines de fer, et nous ne sommes pas éloigné de croire que le temps est proche où l'on en tentera l'exploitation en

utilisant la *houille blanche* dont cette partie du pays est si largement pourvue.

Le fer titanique est lui-même très répandu dans toute cette région. Il n'est pas encore tombé, il est vrai, dans le domaine industriel, mais les progrès successifs de la science et surtout de la chimie nous permettent de dire que l'on pourra en tirer une substance des plus propres à activer la végétation.

Nous venons de parler des nombreuses et belles rivières du territoire de Mingan. Avant de les étudier une à une et de faire connaître leurs caractères distinctifs, dressons-en ici la nomenclature, en allant de l'est à l'ouest.

Rivière au Bouleau	Rivière Romaine
" Tortue	" Red Bay
" Boucane	" du Milieu
" Manitou	" Corneille
" aux Graines	" de Piasthe-Baie
" Chaloupe	" Grande-Baie
" Sheldrake	" Watsheehoo
" Bason	" Petit Watsheeshoo
" au Tonnerre	" de la baie à Jean
" Jupitagon	" Marcassin
" Magpie	" Pashashibou
" Saint-Jean	" Nabesipi
" Mingan	" Agouanus ou Goynish

Tous ces cours d'eau n'ont pas la même importance. Aussi, notre description se bornera-t-elle à ceux d'entre eux qui présentent une valeur réelle comme endroits de pêche ou terrains de chasse. On remarquera toutefois que quelques-uns de ces cours d'eau comptent parmi les plus remarquables rivières de la côte nord du Saint-Laurent.

Nous passons maintenant à la description de ces rivières, tout en indiquant leur situation dans le bas du fleuve.

RIVIÈRE AU BOULEAU

C'est un cours d'eau d'une longueur de quarante-sept milles, placé à 350 milles de Québec sur la rive nord du Saint-Laurent, et à quelques milles à l'est de la rivière Pigou.

Il renferme beaucoup de truite et un peu de saumon. Le gibier de mer s'y trouve en quantité.

Le sol, sur la terre ferme, est d'assez bonne qualité ; il est composé de terre jaune.

Le principal bois que l'on y rencontre est l'épinette, qui mesure de vingt à trente pouces de diamètre. Ce bois pourrait être aisément transporté à la mer.

RIVIÈRE MANITOU

Cette rivière tombe dans le Saint-Laurent, à quinze milles à l'est de la rivière au Bouleau.

A deux milles de son embouchure, le cours de cette rivière, dont le volume d'eau est considérable, forme une magnifique cascade de cent treize pieds de hauteur. C'est peut-être la plus belle chute de toute la Côte-Nord.

Les goélettes et les bateaux peuvent pénétrer, à marée haute, jusqu'à la chute où se trouve un site avantageux pour un moulin.

La truite de la plus belle espèce, d'une longueur de vingt-cinq à trente pouces, abonde dans la rivière ainsi que dans le lac Manitou. On peut pêcher aussi le saumon qui se tient à l'entrée de ce cours d'eau.

La Manitou est une bonne rivière pour le bois de commerce. On peut compter, paraît-il, cinquante milles de territoire, sur quatre à cinq milles de profondeur, bien

boisés en épinette blanche, de 30 à 40 pouces de diamètre à la souche, autour des lacs et des tributaires, et le long de la rivière Manitou.

Cette dernière rivière traverse des terrains sablonneux et argileux susceptibles de culture, et qui s'étendent à quinze et vingt arpents de chaque côté, notamment entre le lac *A sec* et le lac Manitou. Quant aux alentours de ces lacs, ils sont montagneux, rocheux et peu propres à la culture.

La rivière Manitou, de même que les rivières Bouleau et Tortue sont affermées, (nous parlons de la partie de ces cours d'eau située en arrière de la seigneurie de Mingan) à M. William Clarke, de Toronto.

RIVIÈRE BASON

Petit cours d'eau situé à dix milles de la rivière Manitou. L'entrée de la rivière est étroite, mais il s'y trouve assez d'eau pour permettre aux vaisseaux de toute dimension d'y pénétrer.

Ce cours d'eau est entrecoupé de quelques rapides à un quart de mille de l'embouchure.

RIVIÈRE AUX GRAINES

Se trouve placée à trois milles à l'est de la rivière Manitou.

L'accès de cette rivière est assez facile aux barges. A un mille et demi à l'est de cette rivière se trouve un îlot appelé la *Grosse Ile*, qui forme un excellent abri pour les bâtiments en détresse.

On y prend quelques saumons, mais surtout beaucoup de truite.

C'est encore une excellente place pour la pêche à la morue.

Il y a ici, sur les bords de la rivière, un petit bourg assez modeste. Il se compose de 120 personnes dont la pêche est l'unique occupation. En 1897, les habitants ont élevé une chapelle dédiée à Saint-Victor, et depuis l'arrivée des missionnaires Eudistes, l'on a annexé une école à la sacristie.

RIVIÈRE CHALOUPÉ

Elle prend naissance à trente milles de son embouchure. Sa distance de Québec est de 364 milles et de 5 milles à l'est de la rivière Manitou.

L'embouchure de cette rivière forme un estuaire des plus favorables pour l'ancrage des bateaux pêcheurs et des goélettes qui y trouvent un abri sûr.

Son cours, dans les premiers milles, est assez fréquemment interrompu par des rapides.

La truite est très abondante dans cette rivière et elle y est de moyenne grosseur. On y pêche aussi le saumon, puis la morue à la mer.

Le sol qui borde la rivière jusqu'à une certaine distance est plan et propre à la culture.

* * *

Le petit village de la *Chaloupe* est un peu moins considérable que celui de Saint-Victor, de la rivière aux Graines, bien qu'il ait quarante ans d'existence. Il compte environ dix familles.

RIVIÈRE SHELDRAKE

A 369 milles de Québec et à onze milles à l'est de la rivière Chaloupe. A l'embouchure de la rivière se trouvent les établissements de la maison Robin, qui exploite la morue sur une grande échelle. Cette rivière fourmille de truites et de saumons. Au pied des chutes on y rencontre aussi le saumon blanc ou *petit-mango*. A trois milles de

l'embouchure se rencontre une imposante cascade de deux cents pieds de hauteur.

C'est la rivière Sheldrake qui a donné son nom à la localité qu'elle traverse. La rivière elle-même a été ainsi baptisée à cause du grand nombre d'oiseaux appelés *Becs-scie*, (en anglais *Sheldrake*) qui s'y trouvent.

*
* * *

Saint-Thomas de Sheldrake se compose, pour ainsi dire, de trois petits villages : l'un à deux milles, à l'ouest de la rivière Sheldrake ; le second, à l'embouchure de la rivière et le troisième plus à l'est, à quatre milles de la rivière.

La population de Saint-Thomas est de 150 personnes. On a bâti une chapelle sur le penchant de la colline, il y a une vingtaine d'années.

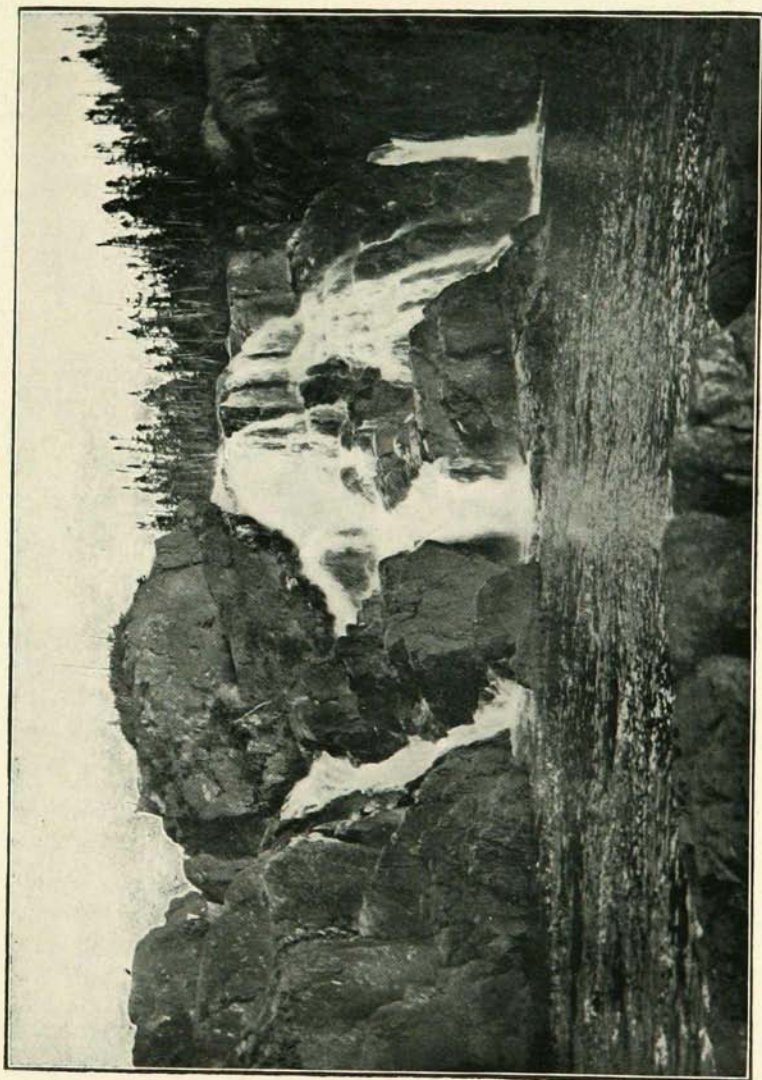
RIVIÈRE AU TONNERRE

Cette rivière de la Côte-Nord a sa décharge à 376 milles de Québec et à sept milles à l'est de la rivière Sheldrake.

Elle est navigable en canot jusqu'à près de quarante milles de la chute. Ce pouvoir hydraulique a une importance réelle pour l'industrie. Son nom, assez caractéristique, lui vient du fait qu'à trois milles de son embouchure, la rivière forme une série de cascades qui en se précipitant font un bruit rappelant celui du tonnerre.

Le terrain est presque partout sablonneux et contient même en certains endroits de l'argile, ce qui permet de faire un peu de culture.

En 1882, un incendie réduisit en cendres tous les bois avoisinants, et retarda sensiblement les progrès de l'endroit. Tout semble aujourd'hui réparé et la mission de la Rivière-au-Tonnerre, désignée sous le vocable de Saint-Hyppolite,



Chutes de la rivière au Tonnerre

est devenue l'une des plus florissantes du vicariat apostolique de la Côte-Nord.

On y compte actuellement soixante-dix familles ce qui représente une population de 375 personnes. A quatre milles de là, se trouve la petite mission du *Dock* qui dépend de celle de la Rivière-au-Tonnerre et qui compte elle-même douze familles.

La Rivière-au-Tonnerre est dotée d'une école, tenue par les Filles de Jésus, venues de France en 1903, d'un bureau de poste, d'un bureau de télégraphe. Une église y est aussi en construction.

On y fait de la culture, et les pêcheurs de l'endroit possédaient au mois d'octobre 1907 un troupeau de 18 vaches, 30 bœufs et six chevaux. La culture pourrait s'y faire avec beaucoup d'avantages si la localité était dotée de voies de communication,

La Rivière-au-Tonnerre qui est d'un accès facile et offre un bon havre aux vaisseaux, est excellente pour le saumon et la truite. On y pêche aussi l'anguille, la loche, etc. Elle est de plus très recherchée comme station de pêche à la morue.

La maison LeBoutillier, de Paspébiac, y entretient un grand établissement de pêche, et celle de Robin & Colas possède un établissement du même genre au *Dock*.

RIVIÈRE JUPITAGON

Située à neuf milles à l'est de la rivière au Tonnerre.

Ce nom de rivière appartient à l'idiome montagnais. On dit aussi *Ouapitagon* et ce mot signifie « rivière où l'on trouve des pierres à aiguiser. »

Cette traduction ne veut pas dire que l'unique richesse de cette rivière consiste en pierres à aiguiser. On y trouve aussi des perles dont la limpidité et l'éclat ont frappé plus d'un touriste qui s'est aventuré sur ses rives.

La Jupitagon est quelque peu brisée par des chutes et des rapides, sur une longueur d'un mille et demi à partir de son embouchure, de sorte qu'il est impossible d'y passer en canot. Quant au sol environnant, il est uni, d'une nature argileuse et susceptible d'être cultivé.

Le feu a causé autrefois d'assez grands dégâts sur certaines parties de la rivière; néanmoins, il reste encore beaucoup d'épinette et de sapin.

Le saumon et la truite abondent dans ce cours d'eau.

Le poste de Jupitagon ne comprend que quatre familles qui s'adonnent à la pêche à la morue. Trois milles à l'ouest de la Jupitagon se trouve l'établissement de M. Renouf (Jersiais) qui constitue une véritable ferme modèle, comprenant prairies, jardinages, élevage, etc.

RIVIÈRE MAGPIE

A 380 milles de Québec et à 6 milles à l'est de Jupitagon.

Ce n'est pas une rivière considérable; cependant, à quelques milles seulement de son embouchure, elle s'élargit et devient plus profonde.

Ce cours d'eau est difficile et même dangereux à remonter, entre coupé qu'il est d'une série de chutes et de rapides, depuis son embouchure jusqu'à une distance d'environ trente-quatre milles en amont. A cette distance se rencontre un lac très profond mesurant environ cinquante-trois milles de longueur. Avec ses caps et ses montagnes, ce lac ressemble beaucoup à la rivière Saguenay, sauf qu'il est moins large.

A huit milles de l'embouchure de la rivière, on rencontre du bois de commerce (épinette) de bonne dimension et de bonne qualité. Il existe aussi un excellent pouvoir hydraulique et un havre à l'embouchure.

La Magpie a une grande réputation pour la pêche du saumon et de la truite.

La maison Robin y possède un grand établissement de pêche à la morue, ainsi qu'un magasin général.

Saint-Octave de Magpie ou *Magpointe*—ainsi que le disent les gens de la côte—est tenu pour un des bons postes de pêche à la morue. Cette pêche constitue au reste la principale ressource des habitants de l'endroit. Durant l'hiver, on fait la chasse aux renards, martres, castors, visons et loups-marins.

Sur les hauteurs de Magpie, tout autour de la baie, s'échelonnent les maisons des habitants, et au milieu du coteau, l'église, le presbytère et l'école tenue par des religieuses françaises.

Magpie est une des anciennes missions de la Côte-Nord. Sa population actuelle est de 54 familles, mais pendant l'été, elle se trouve augmentée de deux cents à deux cent cinquante hommes de la baie des Chaleurs qui viennent y séjourner durant la saison de la pêche.

La plupart des habitants de Magpie sont d'origine acadienne, venus des comtés de Gaspé et de Bonaventure, et principalement de Paspébiac.

RIVIÈRE SAINT-JEAN

A neuf milles à l'est de Magpie et à 385 milles de Québec.

La rivière Saint-Jean est la seule des rivières traversant la seigneurie de Mingan, écrit M. de Puyjalon, qui présente tous les avantages que l'on peut attendre d'une rivière à saumon de premier ordre.

« J'ai pu la remonter avec une barge à quille de 17 pieds de long et chargée, jusqu'à 21 milles de son embouchure, et franchir ensuite, en canot d'écorce, sans trouver d'autres obstacles que des rapides, les 9 ou 10 milles qui restaient à parcourir pour atteindre la première chute.

« Cette chute, en plan incliné et que l'on rachète au moyen d'un portage très raide mais court, laisse remonter le saumon, qui la gravit en abondance.

« Au-dessus, la rivière devient plus belle encore, s'il est possible, et l'on gagne en canot, sans portager, la seconde bifurcation placée 15 ou 20 milles plus haut.

« Cette fourche se compose d'un premier bras se dirigeant à l'ouest, puis, d'un second bras se dirigeant vers l'est.

« La branche de l'ouest se remonte sans obstacle sur une distance approximative de 7 à 8 milles. Là, on se heurte à une chute que ne peut gravir le poisson, mais, en aucun autre endroit, le saumon n'est plus abondant que dans cette partie du cours d'eau qui conduit à ce dernier obstacle.

« La branche de l'est est fermée par une chute, à un mille de *sa naissance*. Le saumon ne peut la franchir, il est vrai, mais quelques travaux suffiraient pour lui en permettre l'accès.

« Le cours de cette rivière est très étendu et son système lacustre très développé.

« Comme tous les autres, de même genre, d'ailleurs, les territoires de chasse que l'on y rencontre y sont d'une grande valeur, bien que d'un plus facile accès.

« Les sauvages remontent de préférence ce cours d'eau, qui leur offre des facilités qu'ils ne sauraient rencontrer dans les autres rivières de la région. Cinquante ou soixante canots gagnent à chaque saison de chasse l'intérieur par cette voie ⁽¹⁾.»

L'examinant au point de vue des essences forestières, M. Low, de la Commission géologique, fait remarquer que les arbres de la vallée arrosée par la rivière assurent une amélioration marquée, tant sous le rapport de la dimension que

(1) Rapport du Commissaire des terres, 1897.

sous celui de la variété. L'épinette blanche de cinquante pieds de haut et de dix-huit pouces à trente pouces de diamètre est abondante, mêlée d'épinette noire, de sapin baumier, de mélèse, de bouleau à feuilles de peuplier, de peuplier baumier et de tremble de plus fortes dimensions. Certaines parties du versant de la vallée ont été endommagées par l'incendie.

La rivière Saint-Jean qui appartenait ci-devant à la Compagnie du Labrador, a été cédée par cette dernière à M. G. Hill, grand capitaliste américain. M. Hill a payé pour cette rivière — c'est-à-dire pour une étendue de six milles — la jolie somme de \$50,000.

Entre les deux estuaires de la rivière, se trouve un grand plateau de bonne terre sur lequel est bâti le village Saint-Jean.

On fait ici un peu de culture. L'avoine et l'orge y mûrissent, les pommes de terre y viennent très bien. Ce n'est là cependant qu'un accessoire, car la grande occupation des habitants consiste surtout dans la pêche à morue.

Deux grands établissements se sont longtemps livrés à cette industrie : l'établissement Sirois et celui des Robin. Le premier est fermé et il n'y a plus que la maison Robin qui fasse la pêche à la morue sur une large échelle.

Il y a ici une église avec missionnaire résidant, un bureau télégraphique, un bureau de poste et une école.

La population est de près de 250 âmes.

Ajoutons que le saumon ne fréquente pas seulement la rivière Saint-Jean mais qu'on en prend abondamment avec des rêts dans le fleuve, en face du village. De même pour la truite qui y est très abondante.

RIVIÈRE MINGAN

Située à 390 milles de Québec, et à 15 milles de la rivière Jean. C'est l'une des plus belles rivières de la Côte-Nord.

Elle peut se remonter en canot jusqu'à une distance de cinquante milles ; de là, jusqu'à sa tête, la navigation en est très difficile, vu la longueur des rapides et surtout les difficultés qu'offrent les portages.

C'est une excellente rivière pour le saumon et la truite.

Les terrains de chasse sont très fréquentés par les sauvages. Le gibier de mer s'y trouve en grande quantité.

Au delà de cette limite, nul bois de commerce le long de la Mingan. Depuis son embouchure jusqu'à une distance de vingt milles, on ne rencontre guère que du bois brûlé et des savanes, on voit du sapin, de l'épinette et du bouleau, mais de qualité inférieure, sur le parcours de la rivière.

Le terrain est propre à la culture dans le voisinage de la rivière.

Cette belle rivière est devenue depuis quelques années la propriété personnelle de M. le sénateur Drummond, président de la Compagnie du Labrador.

*
* * *

Le poste de Mingan est le siège de l'une des plus importantes missions sauvages de la Côte-Nord. C'est aussi l'un des mieux situés et peut-être le plus coquettement bâti de tous les postes du vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Au dénombrement de 1901, il y avait ici 236 sauvages montagnais. La population s'est renforcée depuis d'un certain nombre de Nascapis, qui, comme leurs frères montagnais, passent la plus grande partie de l'année dans les bois, d'où ils ne sortent qu'au mois de juin pour venir à la côte échanger le produit de leur chasse, faire leur mission et renouveler leur approvisionnement.

La Compagnie de la baie d'Hudson possède à Mingan un comptoir important pour la traite des fourrures.

Ajoutons en dernier lieu que le havre de Mingan est l'un des meilleurs de la Côte, grâce aux îles qui l'abritent contre tous les vents.

*
* *

Iles Mingan.— De Mingan à la Pointe-aux-Esquimaux, on rencontre une suite innombrable d'îles, qui forment pour ainsi dire un havre continu.

Le groupe de Mingan comprend à lui seul vingt-neuf îles dont la plus grande mesure douze milles de circonférence. Ces îles s'étendent de l'est à l'ouest sur une distance d'environ quarante-cinq milles.

La plus considérable de ces îles — l'île à la *Chasse* — est placée à l'ouest. Elle mesure cinq milles en longueur, est bien boisée, renferme de nombreuses anses, et deux ou trois lots à l'intérieur. M. de Puyjalon, ancien inspecteur de chasse et de pêcheries, l'a habitée durant plusieurs années.

On y chasse, en hiver, le renard et le lièvre, et en été, le gibier de mer, le canard, l'outarde, etc.

L'île *Sainte-Genève* que l'on rencontre à l'est, a cinq milles de circonférence. Elle est taillée à pic et présente une hauteur de deux cents pieds. Bien boisée en épinette.

L'île *Saint-Charles* située à l'ouest de l'île à la Chasse, est également taillée à pic et boisée. Elle mesure trois milles de long sur un mille et demi de largeur.

Vis-à-vis de Mingan se voit l'île *Grande*, d'une longueur de quatre milles et d'une circonférence totale de dix milles. On lui donne une hauteur de 200 pieds, le tout couronné par une forêt d'épinette.

Le havre de *Betchewun* qui se trouve placé entre l'île à la Chasse et la terre ferme, est l'un des meilleurs de la côte. Les grands vaisseaux peuvent y aborder avec aisance. Il en est de même du havre formé par l'île *Sainte-Genève*.

L'île *Niapisica*, qui forme également partie des îles de Mingan, située qu'elle est entre Mingan et la Pointe-des-Esquimaux, mesure deux milles de longueur. Elle laisse apercevoir trois petites montagnes d'une hauteur moyenne de deux cents pieds.

*
* *

La Pointe-aux-Esquimaux.— Elle se trouve placée à 9 milles de la Romaine et à 408 milles de Québec.

Comme son nom l'indique, la place forme une pointe entre deux grandes baies des deux côtés. En face, à une distance d'un mille environ, se rencontre l'île du *Hâvre*, longue d'une lieue, bordée de rochers de calcaire et couverte de bouleaux et d'épinettes. Cette île est considérée comme un abri précieux contre les vents du Sud.

Saint-Pierre-de-la-Pointe-aux-Esquimaux est de beaucoup le village le plus important de la côte. C'est en quelque sorte la capitale du Labrador canadien.

Le village, qui comprend une population de près de mille âmes, composée en partie d'Acadiens, avec quelques familles canadiennes et irlandaises, a été érigé en municipalité.

Saint-Pierre est la seule paroisse érigée canoniquement dans le vicariat. Elle possède une belle église et un magnifique couvent tenu par des religieuses françaises, les Filles de Jésus, dont la maison Mère, au Canada, est à Trois-Rivières.

La Pointe-aux-Esquimaux est encore, à cause de sa jetée en eau profonde, l'un des meilleurs ports d'escale pour tous les bateaux à vapeur qui font le service entre Montréal, Québec et la Côte.

RIVIÈRE ROMAINE

Cette rivière sort d'un lac étroit de vingt milles de longueur et que l'on appelle le lac Tichinagatau.

La rivière serpente avec un courant modéré jusqu'au lac Brûlé qui a vingt milles de longueur sur un à quatre milles de largeur.

En s'échappant du lac Brûlé, la rivière tombe de vingt-cinq pieds en moins d'un quart de mille, par un puissant rapide, sur d'immenses cailloux et quelques bases de roches. Il y a un autre rapide de vingt pieds à un demi-mille plus bas que le premier, puis à sept milles au-dessous des fourches, la rivière est coupée par une série d'autres petits rapides.

En aval du coude formé par la rivière, la vallée se rétrécit graduellement pendant quatre milles, jusqu'à deux cascades, où elle a moins d'un mille de large. La première de ces cascades a une hauteur de quatre pieds et est suivie immédiatement d'une autre de six pieds, se terminant par cinquante verges de puissants rapides, où la descente est de vingt pieds.

Le lit de cette rivière est constitué d'un sable fin, mais rocailleux dans les rapides; ses abords sont, en général, faciles et peu élevés.

Les quatre chutes de la « Romaine », dit M. l'ingénieur E.-P. Bender, dans son rapport de 1905, sont de véritables petits Niagaras, pouvant produire toute l'énergie dont on aurait besoin dans cette région pour manufacturer la pulpe et le papier, mettre en action un chemin de fer et exploiter les mines de fer dont ce territoire est richement pourvu.

La *Romaine* et ses lacs sont très poissonneux. On y prend le saumon, la truite grise et saumonée, le maskinongé, le brochet et la carpe. La chasse est abondante; le canard, l'outarde, le goëland et les mauves sont les principaux oiseaux qui fréquentent ces parages.

Le sol est ondulé, sablonneux, rocheux, mais il est propre pour la culture.

Le bois de commerce a été graduellement détruit par le feu.

* * *

Lac Attikonack (1). — Après avoir complété le relevé de la rivière Romaine, M. Lacoursière, arpenteur, a traversé, en 1899, le faite de partage des eaux entre la Romaine et le lac Attikonack qui se décharge vers le nord dans le fleuve Hamilton par la rivière des Esquimaux. La description qu'il donne de cet immense lac et du pays giboyeux qui l'entoure, est particulièrement intéressante :

« Ce grand lac mesure 236 milles, sans compter l'avant-dernière grande baie qu'il m'a été impossible de relever, eu égard au brouillard de neige, au froid et à la glace, qui se faisait déjà sur les rives. Ce lac est situé à 2775 pieds de niveau de la mer, il est profond ; ses eaux sont claires et limpides ; très poissonneux, il y a quantité de maskinongés, de brochets et d'autres poissons dont j'ignore les noms. L'aspect en général est magnifique et le même partout, il est entouré de légers coteaux à une centaine de pieds de sa rive, ces coteaux sont couverts de roches cachées sous la mousse, c'est un terrain complètement inculte. Le bois est de peu de valeur, il consiste en épinette rouge, sapin, et en épinette noire et blanche variant en dimension de 4 à 8 pouces de diamètre et de courte venue. Le pimbina qui croît sur ses bords atteint environ deux à trois pieds de longueur et mûrit à peine ses fruits. Les bluets ne viennent pas à maturité tant le climat est froid et la chaleur de courte durée. La chasse est plus abondante en cette partie, c'est le terrain de chasse des naturels du pays (les Montagnais). La loutre, le vison, la martre, le caribou, sont assez abondants. Les volatiles tels que l'outarde, l'oie

(1) Mot montagnais signifiant « poisson blanc. »

sauvage, le canard, le goëland sont en quantité. L'on peut dire que cette contrée est très riche en poissons et gibiers, mais qu'il est difficile et dispendieux de se transporter à cet endroit favori de chasse et de pêche.»

RIVIÈRE À L'OURS

Placée quatre ou cinq milles à l'est de la rivière Romaine.

Son cours est accidenté. Le courant est généralement rapide, et depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au lac — distance d'environ 9 milles et trois quarts — il y a une différence de niveau de 375 pieds. Cette rivière compte plusieurs jolies chutes, dont l'une atteint une hauteur de soixante pieds, vers le cinquième mille.

Le terrain environnant est très montagneux, peu propre à la culture.

Les principales essences forestières sont l'épinette noire et le sapin de petite dimension.

RIVIÈRE DU MILIEU

Cette rivière est peu considérable; cependant, elle est très fréquentée en hiver par les chasseurs de la Pointe-aux-Esquimaux qui y moissonnent toujours une abondante récolte de peaux de loutre, de martre, de vison et de caribou (1).

RIVIÈRE CORNEILLE

Son cours est plus rapide que celui de la rivière à l'Ours.

Cette rivière reçoit les eaux de plusieurs beaux lacs encaissés dans des montagnes d'une hauteur variant de cent à deux cents pieds.

Il n'y a, pour ainsi dire, aucun bois le long de cette

(1) J.-B.-A. Hould, A. G. 1889.

rivière. Depuis le premier lac jusqu'au troisième, on ne rencontre guère que du bois brûlé et des roches.

Au point de vue de la pêche et de la chasse, il est difficile de trouver mieux que cette rivière. La truite mord très bien à la mouche, et son poids moyen est de deux livres.

D'après M. de Puyjalon, l'estuaire est bien pourvu de saumon et l'on peut faire une très belle pêche au-dessus des rapides et des chutes.

RIVIÈRE PIASHTÉ-BAIE

La baie et la rivière de ce nom sont placées à 14 milles de la Pointe-des-Esquimaux et à 15 milles de Corneille. *Piashte* est un mot montagnais que l'on traduit par « sèche », c'est-à-dire « baie sèche ».

En descendant de la Pointe-des-Esquimaux, Piashte Baie est le premier poste important que l'on rencontre sur la rivière de ce nom.

Il y a une douzaine de familles canadiennes françaises. Toutes ou presque toutes vivent de la pêche à la morue et de celle du homard. Depuis quelques années, on y a fondé un établissement où l'on prépare ce crustacé (le homard) pour le commerce. L'on y pêche également le saumon.

Il y a d'excellents endroits pour la chasse sur les bords de la rivière.

Ce poste de *Piashte-Baie* ne date en réalité que de 1862. Pendant les premières années, une seule famille y résidait mais en 1898 un riche propriétaire belge, M. Beetz, choisit, cet endroit comme lieu de villégiature et se livra aux plaisirs de la chasse et de la pêche. Peu après, constatant que le prix des fourrures montait dans d'incroyables proportions, M. Beetz eut l'ingénieuse idée de bâtir un enclos où il s'adonna à l'élevage du renard. L'expérience réussit et M. Beetz possède aujourd'hui une trentaine de renards

de différentes espèces. M. Beetz est en même temps le représentant de la célèbre maison Révillon, de Paris, et il achète annuellement pour celle-ci \$30,000 à \$60,000 de pelleteries.

La rivière *Piasthe-Baie* possède une superbe chute de 258 pieds de haut. La forêt n'y est pas très riche, quoique l'on y trouve du bois de pulpe en assez grande quantité. Dans les coulées, à 21 milles de la mer et sur les lacs, le bois accuse une dimension plus forte.

RIVIÈRE WATSHEESHOU

Il y a la Grande et la Petite Watsheeshou. Ces deux rivières ont leur embouchure dans le golfe entre Mingan et Natashquan.

Les estuaires de ces deux rivières contiennent du saumon et du homard. La pêche est également bonne au-dessus de ces deux estuaires.

Le bois est à peu près de la même qualité que sur la rivière *Piasthe-Baie*, sauf qu'il est plus beau.

RIVIÈRE PASHASHIBOU

La rivière *Pashashibou* est petite, mais on la remonte assez facilement en canot jusqu'au premier lac qui est à sept milles de la mer; de là, la rivière n'est plus qu'un ruisseau et ne porte pas canots sur une distance d'environ dix milles, jusqu'à un grand lac qui a trois milles de diamètre et qui est la source de cette rivière.

Le sol avoisinant est plan, d'une nature argileuse et propre à la culture jusqu'au premier lac: de là, ce n'est que montagnes et rochers.

Les essences dominantes sont le sapin et l'épinette. Les arbres sont, en plusieurs endroits, assez gros pour être utilisés comme bois de commerce.

RIVIÈRE NABESIPÍ

A l'extrémité de la seigneurie de Mingan et à quelques milles seulement de la rivière Agouanus ou Goynish.

Nabesipi est un mot montagnais qui se traduit par « rivière de l'homme ».

Cette rivière est parsemée de plusieurs cascades dans les premiers trente milles. L'une d'elles s'élève à une hauteur de cinquante-cinq pieds.

Le saumon ne paraît pas monter plus haut qu'à la première chute qui se trouve à un mille et demi de l'embouchure. La truite ne semble pas non plus fréquenter cette rivière. En revanche, les lacs qui l'entourent sont généralement assez poissonneux, surtout le lac *Michaud* où le poids moyen de la truite atteint une livre.

Il n'y a ici aucun terrain propre à la culture. Ce n'est partout que terre jaune, sablonneuse et du roc.

La forêt se compose de sapin, d'épinette noire et de bouleau mais tous ces bois sont d'une assez mauvaise venue.

Toutefois ils pourraient être employés pour manufacturer la pulpe. Depuis l'embouchure jusqu'à une distance d'environ quinze milles, l'incendie a détruit le bois de chaque côté de la rivière. Toute cette partie est pour ainsi dire une immense plaine parsemée de petits bois et de marais.

RIVIÈRE AGOUANUS OU GOYNISH

Cette rivière forme la limite est de la seigneurie de Mingan. Son entrée est quelque peu difficile ; cependant l'on y pénètre sans trop d'efforts avec un yacht ou une petite goélette.

Une série de cascades s'étend sur une distance de plus de cinquante milles, la première se présentant à deux ou trois milles de la mer. A partir du soixante-cinquième mille, la rivière ne présente plus d'obstacles et fourmille de truite.

Le sol, sur tout le parcours de cette rivière, est composé de sable et de roc et est par conséquent impropre à la culture.

Le bois, dans les premiers trente milles, a été en partie détruit par le feu ; ce qui en reste est rabougri et de très petite dimension : Au delà de ces trente milles, il est de meilleure apparence et un peu plus gros, mais encore sans valeur pour le commerce. Les seules espèces rencontrées sur toute la distance parcourue, tant sur la rivière principale que sur ses tributaires sont le sapin, l'épinette noire et le bouleau, ce dernier en petite quantité.

Le saumon monte jusqu'à la première chute et il y a d'excellentes places de pêche à la mer.

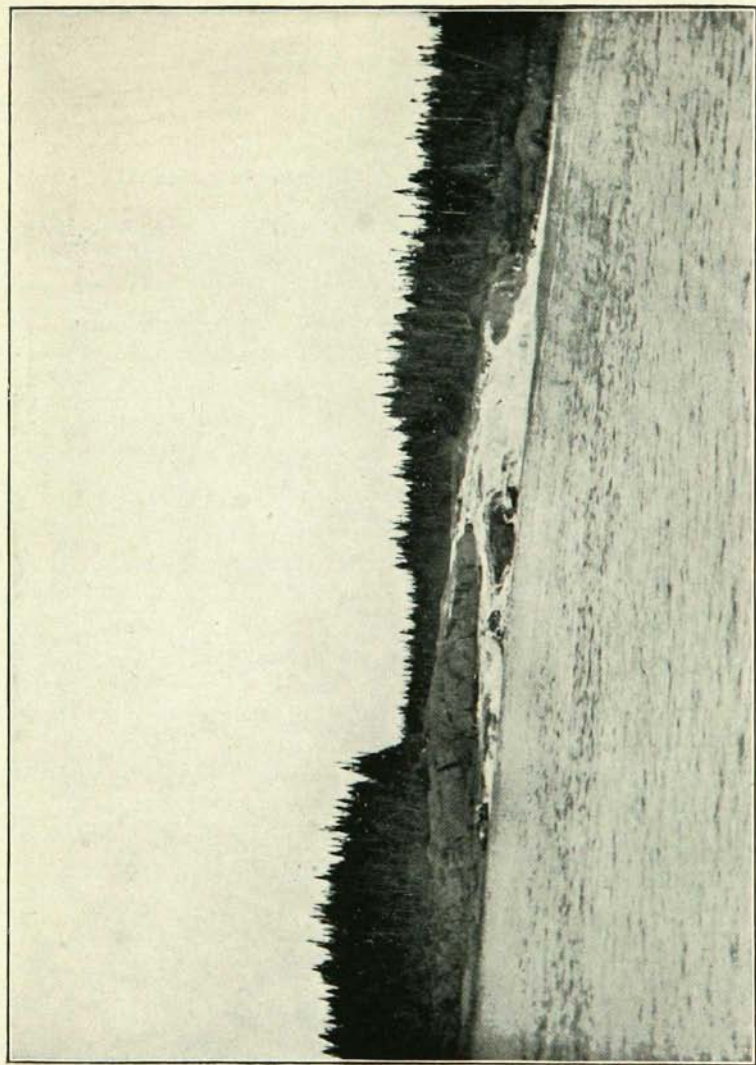
Réputé bon territoire de chasse. Animaux à fourrure et gibier de mer.

La rivière *Agouanus* compte plusieurs tributaires avec de nombreux lacs.

Sur ces lacs, et surtout sur le lac *Victor*, on trouve du saumon d'eau douce (ouananiche) et de la truite en grande quantité. Le poids moyen de ce saumon est d'environ une livre et demie, et celui de la truite d'une livre.

*
* *

Il y a sur cette rivière qui se trouve à 12 milles à l'ouest de Natashquan, un petit village qui porte le nom de *St-Félix de Goynish*. Il a été fondé en 1875 et se compose de vingt familles. Tout le monde s'y occupe de pêche à la morue et d'un peu de chasse, en hiver.



Rivière Watsheshoo. — Cascades et forêt environnante

puisé, également, d'importantes indications dans les rapports officiels de M. A.-E. Joncas, garde-chasse, et de M. C.-E. Lemoine, arpenteur-géomètre, qui ont exploré minutieusement la Côte-Nord durant les années 1905 et 1906 et fait ample provision de renseignements sur la situation présente des pêcheurs établis en permanence le long de la Côte.

Il ne nous reste plus qu'à faire connaître les principaux poste de pêche dont il n'a pas encore été fait mention dans notre nomenclature des rivières et qui se trouvent éparpillés de Natashquan à la baie de Blanc-Sablon.

Iles Harrington.—On donne ce nom à une série d'îles ou de petits rochers s'étendant du Cap Airey à la terre ferme, à six milles en bas de la rivière Etamamion.

Le village se compose d'une cinquantaine de maisons distribuées sur quatre îles différentes et distancées d'à peu près un mille.

L'île de *Harrington* est la plus considérable de ces quatre îles. Elle comprend une vingtaine de maisons, deux églises, l'une anglicane et l'autre presbytérienne, et deux écoles. Le ministre anglican y réside en permanence.

Dans le cours de l'année 1907, une société de Londres, la *Deep Sea Mission*, a fait ériger ici un hôpital et une maison pour les médecins, au coût de \$15,000. Le Dr Hare a la charge de l'hôpital et fait deux voyages par hiver de Natashquan à Blanc-Sablon.

Les îles *Harrington* sont aussi pauvres qu'elles peuvent l'être en fait de bois. Néanmoins, les rochers qui forment ces îles sont recouverts, en certains endroits, d'une couche de terre végétale assez épaisse pour permettre aux habitants de cultiver la patate et les autres légumes.

A raison de l'absence complète du bois de chauffage, la plupart des familles vont passer l'hiver sur la terre ferme où elles ont de bonnes habitations.

Il se déploie une grande activité aux îles, surtout durant la saison de la pêche. On fait tout spécialement la pêche à la morue et la chasse aux loups-marins qui sont toujours assez productives, puisqu'au témoignage de M. C.-E. Le-moine, A. G., chaque famille se crée un revenu de \$1,400.

Chaque printemps, les goélettes viennent ici en grand nombre faire la pêche à la morue. Par la même occasion, ces goélettes qui partent de Terre-Neuve ou de la Nouvelle-Ecosse, font une razzia en règle des œufs d'oiseaux. Les pêcheurs se plaignent hautement de cette manière de faire.

*
* *

Tête-à-la-Baleine.— On désigne sous ce nom pittoresque un groupe de onze petites îles situées à peu de distance des unes des autres.

C'est l'un des plus beaux havres de la côte, pouvant recevoir des navires de grande dimension et en même temps l'un des principaux postes occupés par les pêcheurs du Labrador. Il est situé à vingt milles du village de Harrington.

Il y a là une population française catholique de 200 personnes, qui, l'hiver, résident sur la terre ferme et l'été se dispersent sur les îles, pour être plus près des places de pêche.

Une chapelle que les RR. PP. Eudistes desservent a été construite à l'île de la Providence qui se trouve au centre du groupe d'îles appartenant à cette mission.

On a aussi installé à ce poste un bureau de téléphone, mais l'on n'y voit encore ni maison d'école, ni bureau de poste.

L'île aux Goëlands qui forme partie du groupe des îles de la Tête-à-la-Baleine, possède un bon havre et n'est occupée que par une famille. Elle est dépourvue de bois ; en revanche, on remarque, au centre, un lac d'une superficie de cinq acres et d'une profondeur de trois pieds.

Les habitants de *Tête-à-la-Baleine* ne connaissent pas d'autre industrie que celle de la pêche. Ils prennent de la morue, du homard et du loup-marin. On estime que chaque famille peut se faire un revenu de \$400 à \$600.

Sourilaban.— Ce poste qui porte un nom montagnais que l'on peut traduire par « endroit où il y a de l'argent », se trouve placé à huit milles environ de la *Tête-à-la-Baleine*.

Trois familles y passent l'hiver et font la chasse qui leur rapporte en moyenne \$200 par année.

Sourilaban constitue un très beau havre pour des vaisseaux de 50 à 60 tonneaux.

Baie-Plate.— Ce poste de pêche que l'on rencontre au nord des îles de la Tête-à-la-Baleine, donne asile l'hiver à une dizaine de familles qui se livrent à la chasse et gagnent par ce moyen leur existence.

On ne peut aborder en cet endroit qu'à marée haute.

Lac Salé.— Ce lac, d'après M. l'arpenteur C.-E. Lemoine, forme une extension de *Fishing Harbour*. Il mesure environ 2½ milles de longueur sur 1½ mille de largeur, est peu profond et s'assèche, en certains, endroits à marée basse.

Quatre familles habitent ce poste durant l'hiver, afin de se livrer à la chasse.

Baie-des-Moutons.— Le village de la Baie-des-Moutons est situé sur la côte-est de la baie du même nom, à une quinzaine de milles de la Tête-à-la-Baleine. C'est un des

plus anciens hameaux de la côte, ayant été fondé sous le régime français.

Le port d'entrée n'est pas très vaste, mais offre une grande sécurité. Des montagnes d'une altitude de quatre à cinq cents pieds le protègent de tous côtés.

La population, qui comprend 300 âmes, est d'origine anglaise et appartient à la religion épiscopaliennne.

On y remarque une église, un bureau de télégraphe et un bureau de poste.

Les maisons Thompson, de Halifax, Nouvelle-Ecosse, et R. C. Brown, de Toronto, y ont installé des magasins assez considérables. A un mille du village, un canadien-français y a aussi ouvert un établissement du même genre.

La principale ressource des habitants est la pêche à la morue durant l'été et la chasse aux loups-marins, pendant l'hiver. Cette double exploitation leur procure un revenu qui varie entre \$500 et \$1000.

Gros-Mécatina.—Ce poste de pêche se trouve à un mille à l'est de la Baie-des-Moutons. Il n'est occupé que par deux familles qui doivent leur subsistance à la pêche à la morue et à la chasse au loup-marin.

Leur pêche annuelle, d'après le rapport de M. C.-E. Lemoine, A. G. de 1906, est de 200 à 250 quintaux de morue, et de 200 à 300 loups-marins, ce qui peut leur rapporter environ \$1,200.

Le havre du Gros-Mécatina peut recevoir des vaisseaux de 100 à 150 tonneaux.

Ile du Gros-Mécatina.—L'île du *Grand-Mécatina* ou encore du *Gros-Mécatina*, comme l'appellent plus communément les gens de la Côte, mesure trois milles de largeur; sa plus grande hauteur au centre est de cinq cents pieds.

Plusieurs îlets se trouvent dans le voisinage et protègent l'intérieur des baies.

Cette île possède deux bons havres où les plus gros vaisseaux peuvent mouiller en sûreté. Elle fourmille d'oiseaux de mer, et est très fréquentée par les bâtiments pêcheurs de la Nouvelle-Écosse et de l'île de Terre-Neuve qui vont y faire la pêche de la morue, du maquereau et du hareng. On y tue aussi beaucoup de phoques ou lous-marins au commencement de l'hiver et du printemps.

Cette île avait été affermée, en 1897, à M. Ant. L. Howard, puis elle était passée aux mains de la *Halifax Fishing Co*, et en dernier lieu la C^{ie} R. C. Brown, de Toronto. Cette dernière qui est propriétaire d'un certain nombre de goélettes, emploie une cinquantaine d'hommes, six mois de l'année, à la pêche à la morue. Elle s'occupe aussi du commerce.

Plusieurs autres personnes de l'île se livrent aussi à la pêche à la morue.

..*

L'île du *Petit-Mécatina* mesure 7 ½ milles de long sur 3 milles de longueur. Elle est formée de collines dont la plus haute ne dépasse point 170 pieds au-dessus du niveau de la mer. Du côté est de l'île se présente le *Havre au Lièvre* ou *Hare Harbour*, assez profond pour accommoder les vaisseaux de bonne dimension.

La Tabatière.—Le hameau de Saint-Joseph-de-la-Tabatière avec église et presbytère se trouve au fond d'une vallée. Les sombres rochers de la Côte s'écartent ici pour faire place à une vallée bien étroite, et c'est dans cette vallée que se trouve l'église catholique.

La baie de la Tabatière est reconnue excellente pour la pêche à la morue et jouit encore d'une plus grande renommée pour sa pêche aux lous-marins. Cette dernière pêche

se fait ici avec des filets que l'on place dans les anse fréquentées par ces animaux

Le havre de la Tabatière est très fréquenté, même un peu trop par les maraudeurs qui ont déjà ruiné plusieurs îles en s'emparant des œufs d'oiseaux et en poursuivant sans relâche le gibier. Il se prend ici des canards.

Le village de la Tabatière et celui du Vieux-Fort comportent une population de 50 personnes.

Baie Rouge.—A deux milles environ de la Tabatière.

Ce poste compte une quinzaine de maisons, et les habitants font la pêche à la morue, au hareng et au homard. La pêche, jointe aux produits de la chasse, leur permet de se créer un revenu de \$300 à \$500.00.

Ce petit poste est doté d'une église catholique desservie par les PP. Eudistes.

Tête-à-la-Baleine de l'Est.—On rencontre ce poste à douze milles en bas de Kékarpoui, et à 30 milles plus bas que la Tête-à-la-Baleine de l'ouest.

Un des meilleurs endroits pour la pêche à la morue.

Trois familles seulement résident ici en permanence.

Il y a quelques années, le capitaine Howard, d'Ontario, avait fondé ici un grand établissement pour la pêche du homard et sa mise en conserve, mais cet établissement est fermé. Il est question maintenant d'en faire la réouverture.

Baie des Galluchons.—Située à l'embouchure de la Baie des Ha ! Ha ! Le fond de cette baie est boisé de sapins, d'épinettes et de bouleaux.

Trois familles qui font la chasse au loup-marin habitent cette baie durant la saison d'hiver.

Havre de l'Aigle (Eagle-Harbour).—Excellent poste de

pêche pour la morue, le saumon, le homard et le loup-marin.

La rivière *Kécarpoui* a son embouchure dans la partie nord de ce havre, et l'on y a tout l'espace nécessaire pour y bâtir une scierie. C'est aussi l'un des bons havres de la Côte, la profondeur de l'eau allant de huit à trente-six pieds.

Baie de Shécatica.—Eloignée d'une vingtaine de milles du poste de Saint-Augustin. On arrive à cette baie par un canal très profond mais fort étroit. Jacques Cartier, le découvreur du Canada, s'y arrêta lors de son premier voyage.

La baie de Shécatica est encore tenue pour une bonne place de pêche. Elle est surtout excellente pour le homard.

Il y a ici deux îles contigües assez rapprochées de la terre ferme : l'île *Shécatika* qui a un demi mille de long et 150 pieds de haut et l'île *Mistanoque* qui est un peu plus considérable. On trouve du bois en abondance sur ces îles.

Vieux-Fort.—Situé à dix-huit milles à l'est de la baie des Rochers et à cinq milles à l'ouest de Bonne-Espérance, dans le nouveau canton de l'Archipel du Vieux-Fort. Le seul chenal qui y donne accès est celui de l'île à la Baleine.

Les rochers du Vieux-Fort sont nombreux et bas ; ils s'étendent à trois quarts de mille au sud-ouest de l'île à la Baleine.

La baie du Vieux-Fort est tenue en haute estime par les pêcheurs. On y trouve du saumon et de la truite en abondance.

Sur les instances des pêcheurs de l'endroit, le ministère des Terres de Québec a fait opérer la subdivision de seize

petits lots qui constitueront autant d'emplacements pour les pêcheurs.

L'île à la Baleine est d'une hauteur moyenne et d'un diamètre d'un mille et demi. Des myriades d'îlots de toute forme et de toutes dimensions la réunissent à la baie des Esquimaux.

L'île à la Baleine est excellente pour la pêche à la morue. C'est aussi un des meilleurs endroits pour y tendre des *trap-nets*.

Les Américains et les Terre-neuviens viennent en grand nombre, chaque année, pêcher au large de cette île.

Baie-des-Esquimaux.—Cette baie qui se trouve enclavée dans le canton de l'archipel du Vieux-Fort est très profonde et d'une grande largeur à son entrée. Elle va se rétrécissant jusqu'à Rigolet, ensuite elle s'élargit de nouveau et forme une petite mer intérieure jusqu'à l'endroit où elle reçoit la décharge de la grande rivière des Naskapis.

On a relevé sur les bords de cette baie de nombreuses installations de pêcheurs. Notons celles de MM. D. Chevalier, Henry Griffin, John Paquet, Thom Nather, John Buckle, Sam. Thomas, Owen Chevalier, John Swoot, Vigneau, E. Griffin, John Goddard, Charley Goddard, W. Tucker, George Pringle, T. Robert, James Holmes, Robert et Nad. Dunn, Jack Blanche, Bob Dunn, Henry McAllister.

On y voit encore une église protestante avec maison d'école, et en ces derniers temps on a fixé le site d'un emplacement pour une église catholique.

La baie-des-Esquimaux contient aujourd'hui vingt-cinq lots arpentés, chacun ayant à peu près un demi acre d'étendue.

Bonne-Espérance.—Ce poste est éloigné d'environ quarante-cinq milles de la rivière Saint-Augustin, et de 757 milles de Québec.

La Baie de Bonne-Espérance est tenue pour un des plus vastes ports du Labrador ; il est complètement abrité par deux ou trois rangées d'îles, et l'on peut y entrer par quatre passages différents.

L'île de Bonne-Espérance qui se trouve dans la baie du même nom est assez considérable. Elle a une contenance de 235 acres et est occupée par les MM. Whiteley qui y ont un grand établissement de pêche à la morue ⁽¹⁾.

De Bonne-Espérance à la baie de Brador, il y a peu d'îles. Toutes sont désertes, sauf l'île au Perroquet et l'île Verte. Ces deux îles sont couvertes de perroquets de mer qui pondent dans des trous pratiqués dans le sable. Ces oiseaux sont assez peu farouches ; on les capture au moyen de filets à mailles. Les chasseurs en tuent aussi beaucoup au fusil ⁽¹⁾.

Des centaines de bateaux viennent visiter chaque année ces îles et en même temps qu'ils font la pêche, se livrent à une chasse intensive des oiseaux réfugiés sur les îles.

Ile-aux-Pigeons. — Dans la baie de Bonne-Espérance. Cette île a une superficie totale de 42 acres. On y voit un bel établissement de pêche tenu par M. John Buckle.

Il y a aussi un autre îlot qui se trouve placé entre l'île de Bonne-Espérance et l'île aux Pigeons. Cet îlot mesure une superficie de cinq acres.

Ile-au-Caribou. — Cette île n'a que six acres en étendue. On y avait installé autrefois une manufacture de guano. Aujourd'hui, le principal établissement est celui de M. Whiteley, qui, on l'a vu déjà, fait en grand la pêche à la morue.

(1) J.-C. Demeules, A. G., 1904

(1) M. A.-E. Joncas, rapport de 1906.

Baie-au-Saumon.— Les pêcheurs comptent ici plusieurs établissements. Quelques-uns de ces pêcheurs retournent à Terre-neuve après la pêche, d'autres passent l'hiver dans la baie de la rivière des Esquimaux où ils se sont érigé des maisons. La saison d'hiver se passe en bonne partie à la chasse dans l'intérieur (1).

Citons en passant la rivière du Saumon qui est plutôt un gros ruisseau ayant le double mérite d'être d'accès facile et de constituer un bon havre. Ce ruisseau abonde en truites, et le saumon lui-même ne dédaigne pas d'y remonter.

Ile de la Maison (House Island).— Située au nord-ouest de l'île au Caribou. Elle a une étendue de quinze acres et renferme quelques établissements de pêcheurs.

Baie de Brador.— Cette baie est à vingt milles de Bonne-Espérance, dans le nouveau canton de l'archipel du Blanc-Sablon. Sa profondeur est de six milles et l'entrée accuse une longueur de dix milles. Elle porta autrefois le nom de baie de Phélypeaux.

C'est un des beaux havres de la côte du Labrador. Les vaisseaux y trouvent un abri contre tous les vents.

Cette baie était réputée autrefois un endroit de pêche exceptionnel pour le saumon, la morue, le hareng, le maquereau et le loup-marin. Elle a quelque peu diminué, mais elle n'en reste pas moins tout de même un lieu privilégié pour la pêche. Les pêcheurs qui la fréquentent font encore chaque année d'excellentes recettes.

A l'instigation de ces pêcheurs, le ministère des terres a fait subdiviser en 1904, dans la baie de Brador, dix-huit lots de peu d'étendue chacun. Ils sont assez vastes toutefois pour permettre d'ériger maisons, hangars, chaffauds,

(1) J.-C. Demeules, A. G. 1904.

etc, pour chaque pêcheur. M. Alexandre Blais est devenu en ces derniers temps le propriétaire de trois de ces lots.

Au fond de la baie, nous remarquons un groupe de petites îles d'aspect très pittoresque séparées par d'étroits canaux les unes des autres. Les principales îles sont l'*île au Cochon*, — quatre acres et demi en étendue, l'*île aux Ilots*, et l'*île Udell*.

L'*île Udell*, — quatre acres et demi — avec une autre île de même étendue, ferment presque l'entrée du havre. M. Udell y tient un grand établissement de pêche.

Sur l'*île aux Ilots*, plusieurs pêcheurs tiennent feu et lieu : MM. Thomas Joncas, Frédéric Poor, E. Penny, A. Blais, Geo. Eshidge, George Hobbs, F. Jones, J. Harris, Udell, père et fils.

M. l'arpenteur Demeules fait remarquer que le climat est très rigoureux dans cette partie du bas du Labrador.

Le village est bâti du côté est de la baie, sur un terrain uni et sablonneux, traversé par plusieurs ruisseaux. De même que Bonne-Espérance, la baie de Brador est le lieu de rendez-vous de tous les vaisseaux côtiers pendant la belle saison.

Havre-des-Cinq-Lieues.—Excellent havre à l'est de la Baie-des-Esquimaux, dans l'archipel du Blanc-Sablon. Deux lots, dont l'un de cinq acres et l'autre de vingt-trois, ont été arpentés.

Baie-du-Milieu.—A peu de distance du havre des Cinq-lieues, dans le canton de l'archipel du Blanc-Sablon. Les pêcheurs ont ici quelques établissements. Huit petits lots d'une contenance totale de douze acres ont été subdivisés.

Baie-des-Belles-Amours.—Située à l'est de la *Baie-du-Milieu*. M. F. Penny fait ici la pêche à la baleine. Deux lots ont été subdivisés pour les pêcheurs de l'endroit.

Lourdes-de-Blanc-Sablon. — La Longue-Pointe, centre d'une mission nommée aujourd'hui Lourdes-de-Blanc-Sablon, termine à l'est la baie de Brador, et à l'ouest la baie de Blanc-Sablon. C'est le lieu d'atterrissage du câble télégraphique qui relie l'île d'Anticosti à la Côte-Nord.

Il y a ici sept familles, et vingt-quatre lots ont été subdivisés en 1904. Ces familles établies là depuis trente ans environ, sont venues principalement de la baie des Chaleurs.

A trois milles au large de la Longue-Pointe, l'on rencontre l'*Ile-Verte* (Greenly Island) repartie en cinq lots d'une superficie totale de 175 acres. Deux de ces lots sont occupés par M. Alexandre Blais. L'*Ile-Verte* compte un établissement de pêche très important dirigé par des terre-neuviens, MM. Job & frère.

Baie-de-Blanc-Sablon. — Cette baie d'une assez grande étendue, commence à la Longue-Pointe, et fait pour ainsi dire partie du détroit de Belle-Isle. Elle tire son nom des sables blancs d'une petite rivière qui lui apporte le tribut de ses eaux.

C'est la dernière station de pêche de la province de Québec. Les établissements des pêcheurs sont installés au fond de la baie.

La baie de Blanc-Sablon est large d'un demi-mille avec une profondeur de vingt-cinq arpents. Elle est exposée aux vents de l'ouest qui y soulèvent une forte mer et en font un mouillage peu sûr, surtout en automne.

Du fond de la baie s'étend une longue pointe qui forme une belle grève de sable adossée à un plateau plus élevé.

En face de Blanc-Sablon émergent les îles au *Bois* et *Greenley*. Ces deux îles sont basses et ont été depuis quelques années complètement dépouillées de leurs bois.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CHAPITRE I	
Description de la Côte-Nord et du Labrador canadien. — Aspect physique. — Les parties cultivables. — Climat — Engrais de la mer. — Havres de refuge. — La population de la Côte en 1901. — Les réserves affectées aux sauvages. — Le groupe des Montagnais	11
CHAPITRE II	
Anciens et nouveaux cantons. — Leur organisation régulière et leur désignation, — Les premiers concessionnaires de droits de pêche sur la côte. — Superficie et bornes des nouveaux cantons.	19
CHAPITRE III	
De Québec au Labrador. — Modes de communications. — Le service par terre et par eau. — Deux lignes de bateaux à vapeur. — Le cométique et les chiens esquimaux. — Apparition du renne. — Distances calculées entre Québec et les principaux postes de la Côte.	27
CHAPITRE IV	
La forêt de la Côte-Nord et du Labrador. — Principaux bois et exploitation forestière. — Les chantiers en activité. — Etendue et description des concessions forestières vendues par le gouvernement de Québec	31

CHAPITRE V

Pêcheries et territoires de chasse.—Rendement des pêcheries.—Poissons de sport.—La grande pêche de mer.—Pêcheurs américains et terreneuviens,—Homarderies.—Chasse aux loups-marins.—Élevage des renards et le prix des fourrures.—Gibier de mer et de grève.—Parcs à huîtres.....	35
---	----

CHAPITRE VI

Région minière.—Sable magnétique.—Minerais de fer.—Principaux gisements de fer à Moisie et à Natashquan.—Expédition des dépôts de sable.—La consommation du fer dans le monde.—Autres minéraux....	51
--	----

CHAPITRE VII

Rivières de la côte nord du Saint-Laurent.—Nomenclature et description des cours d'eau.—Leurs distances de Québec.—Pouvoirs hydrauliques et essences forestières.—Villages, hameaux et stations de pêche.	57
--	----

CHAPITRE VIII

La terre de Mingan.—Bornes et étendue.—Les nouveaux concessionnaires de Mingan.—Description des cours d'eau.—Pêche au saumon et à la truite.—Territoires de chasse.—Le grand lac Attikonak.—Hameaux de pêcheurs.....	145
--	-----

CHAPITRE IX

Stations de pêche du Labrador.—La situation des pêcheurs.—Établissements stables.—Concessions accordées aux pêcheurs.—Erection d'un hôpital.—Groupe d'îles....	169
--	-----

INDEX DES RIVIÈRES DE LA COTE-NORD

	Pages		Pages
Adam, rivière	68	Foin, du	103
Anglais, des.	81		
Agouanus	166	Godbout, rivière	84
Attikonak, lac	162	Goynish, rivière	166
Baie Brador, rivière	142	Hall, rivière.	104
Baie des Homards, de la	94	Homards, Baie des	94
Bason.	150		
Bec-Scie	83	Ishmanicouagan, Lac.	74
Bergeronnes.	55	Itomani, Lac	76
Betsiamis.	69		
Blanche	68	Jupitagon	153
Bouleau, au	149		
Brochu	97	Kapashao, Lac	108
		Kawikwanipinis, rivière.	75
Calumet, rivière	90	Kécarpoui	135
Chaloupe.	151		
Coacoachou	123	Laval, rivière	67
Colombier	69	Léandre, rivière	142
Corneille	163	Loup-marin, rivière	112
Darby, rivière	129	Magpie, rivière.	154
		Manikuagan, rivière	73
Eau Dorée, rivière	111	Manitou, "	149
Escoumains	59	Mai, du Petit "	88
Escoumains, lac	59	Marguerite "	97
Escoumains, riv. des P ^{etits}	60	Mécatina G ^{rande} "	130
Esquimaux, riv. des	140	Mécatina, P ^{etite} "	131
Etamamiou, "	126	Milieu du "	163

	Pages		Pages
Mingan rivière . . .	157	Rapides, rivière . . .	104
Mistassini " . . .	81	Reed " . . .	134
Moisie " . . .	107	Riverin à " . . .	93
Mouchoulagan, lac . . .	75	Rochers, des " . . .	95
Musquarrou, rivière . . .	118	Romaine " . . .	160
Musquanousse . . .	118	Sables, lac des . . .	57
		Sault-au-Cochon, rivière. . .	65
Nabésipi, rivière . . .	166	Sault-au-Mouton, " . . .	61
Napetipi " . . .	136	Saint-Athanase " . . .	80
Natashquan " . . .	113	Saint-Augustin, " . . .	138
Natagamiou " . . .	128	Saint-Jean, " . . .	155
Nipissis " . . .	110	Saint-Nicolas, baie . . .	84
		Seymour, rivière . . .	117
Olomanoshibou, rivière . . .	122	Shekatika " . . .	137
Outardes aux " . . .	72	Sheldrake " . . .	151
Ours, à l' " . . .	163	Saint-Paul " . . .	140
Papinachois, rivière . . .	71	Tertiary Shell . . .	125
Pashashibou " . . .	165	Todnulstook, rivière . . .	74
Pentecôte " . . .	91	Tonnerre, au " . . .	152
Petit Mai " . . .	88	Trinité " . . .	87
Pigou " . . .	112	Trinité, Petite, " . . .	88
Piasthe-Baie " . . .	164	Truite, à la " . . .	
Pins, aux " . . .	68		
Pipmuaka, lac . . .		Vachon, à, rivière. . .	94
Pocachoo, rivière . . .	140	Vallée, à " . . .	95
Portneuf " . . .	63		
Poste, du, rivière . . .	103	Washicoutai.	120
Ptakopao, " . . .	108	Watsheeshou	165
		X..... rivière . . .	134

INDEX DES VILLAGES, POSTES DE PÊCHE ILES, ETC.

	Pages		Pages
Baie de la Trinité	87	Etamamiou, P. de pêche.	127
Baie-des-Moutons	172		
Baie Rouge	175	Godbout, P. de pêche	85
Baie-des-Esquimaux	177		
Baie des Mille-Vaches	63	Kégaska, P. de pêche	116
Baie de Shécatica	176	Kécarpoui, Iles.	136
Baie-au-Saumon	179		
Baie-du-Milieu	180	Harrington, P. de pêche. 170	
Baie des Belles-Amours	180	Havre de l'Aigle	
Bergeronnes, Village des.	58		
Baie Plate	172	Jupitagon, poste	154
Baie des Galluchons	175		
Bethsiamis, Village de	71	Lac Salé	172
Blanc-Sablon, Poste	181	La Tabatière, P. de pêche 174	
Bluff, Iles du	123	Lourdes, Poste de pêche. 181	
Bois, Ile au	181		
Bonne-Espérance, Poste	177	Manicouagan, Péninsule	79
Brador, Baie de, Poste.	179	Mécatina, Gros, Poste.	173
		Mécatina, Ile	173
Caribou, Ilets à	89	Mille-Vaches, Village.	63
Caouïs, Iles	86	Mingan, Village	158
Chaloupe, Poste de pêche 151		Mingan, Iles	159
Chasse, Ile à la.	159	Mingan, Seigneurie de	146
Clarke city	102	Magpie, Saint-Octave de. 155	
		Maison, Ile de la	179
Escoumains, Village des.	60	Michon, Ile	

	Pages		Pages
Moisie, Village	110	Saint-Augustin, poste	139
Musquarro, Poste	119	Saint-Charles, Ile	159
Murr, Iles	133	Saint-Jean, P. de pêche	157
Natashquan, N.-D. de	114	Sainte-Geneviève, Ile.	159
Niapisca, Ile	159	Sept-Iles, Village des.	100
Œufs, Ile aux	92	“ “ , chasse à la bal.	102
Olomanoshibou, Poste	122	Sept-Iles, herbe à Berna.	105
Piasthe-Baie, P. de pêche	164	Sault-au-Mouton, village.	62
Pigeons, Ile aux	178	Sheldrake, P. de pêche	151
Pentecôte, Village.	92	Sourilaban	172
Pigeon, Poste de pêche	112	Tête-à-la-Baleine, Poste	171
Pointe-à-Morier	126	Tête-à-la-Baleine de l'O	134
Pointe-aux-Anglais, poste	93	Tête-à-la-Baleine de l'E	175
P ^{te} -des-Esquimaux, P ^{ar} oisse	160	Trinité, Poste de pêche	87
Pointe-des-Monts	86	Udell, Ile.	180
Portneuf, Village	165	Verte, Ile	181
Rivière-aux-Graines, P ^{oste}	150	Vieux-Fort, P. de pêche.	176
Rivière-au-Tonnerre, P ^{oste}	153	Watagheistic, Ile	128
Romaine, Poste de pêche	122	Whittle, Cap	115
		Wolf Baie, Poste de pêche	123



B N Q



C 000 126 435

126435

